BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE
73 | 07
SEPTEMBRE 2018

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

291 **Patrick VILLEMUR, Michel AMANDRY, Jean-Albert CHEVILLON**
Une émission tardo-républicaine problématique d'une cité romaine de Transalpine / Narbonnaise

297 **Sylviane ESTIOT**
Probus et l'or du triomphe à Rome (282 de n. è.) : geste impériale, gestes impériaux

305 **Vincent DROST, Marie-Laure LE BRAZIDEC**
Le trésor d'époque tétrarchique de Gruissan (Aude) : nouvelles perspectives

311 **Vincent DROST, Ronald BUDE**
Maxence et l'*Aeternitas* : à propos de deux rarissimes bronzes radiés

317 **Lars RAMSKOLD**
Les portes de camp en trois dimensions sur le monnayage de Constantin : une recherche laborieuse de perspective (Rome, 320 apr. J.-C.)

323 **Laurent STÉFANINI**
Hommage à Georges Gautier, à Sylvie de Turckheim-Pey et à Jean-Paul Divo autour d'une petite collection de médailles pontificales

330 **Arnaud CLAIRAND, Jean-Yves KIND**
Les jetons des étrennes royales de 1660 et 1661 ayant pour sujet le traité de paix des Pyrénées (1659) et l'entrée solennelle dans Paris de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche (1660)

339 **Jean-Pierre GARNIER**
Le musée français des Huguenots à Berlin, célébré par une médaille en porcelaine de Saxe

342 **Béatrice COULLARÉ**
Le rôle des acteurs publics et privés dans la promotion de la médaille artistique de 1870 à nos jours

350 **Nicolas SALAGNAC**
L'art d'un graveur-médailleur du XXIe siècle

CORRESPONDANCES

354 **Louis BROUSSEAU**
De Paris à Boston, un faux didrachme de Kos

356 **Zeynep ÇIZMELI ÖĞÜN, Antony HOSTEIN**
Liaisons de coins inédites pour l'atelier d'Alexandrie de Troade (II).
L'apport du trésor du Smintheion

360 **Jean-Marie DIAZ**
Deux poids de ville d'Albi

SOCIÉTÉ

362 Compte rendu de la séance du 08 septembre 2018
365 Annonces de cours (2018-2019)

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 06 OCTOBRE 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF
SAMEDI 03 NOVEMBRE 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF
SAMEDI 01 DÉCEMBRE 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

ÉTUDES ET TRAVAUX

Patrick VILLEMUR*, Michel AMANDRY**, Jean-Albert CHEVILLON***

Une émission tardo-républicaine problématique d'une cité romaine de Transalpine / Narbonnaise[1]

Le monnayage que nous présentons est constitué de petites monnaies d'argent ou d'alliage argenté qui se décrivent ainsi :

D/ CONE ou COVE ou COΛE entre deux traits horizontaux, complétés de part et d'autre par un axe vertical bouleté ; filet circulaire.

R/ IIII / VIR en deux lignes, entre un ou trois traits horizontaux ; grènetis.

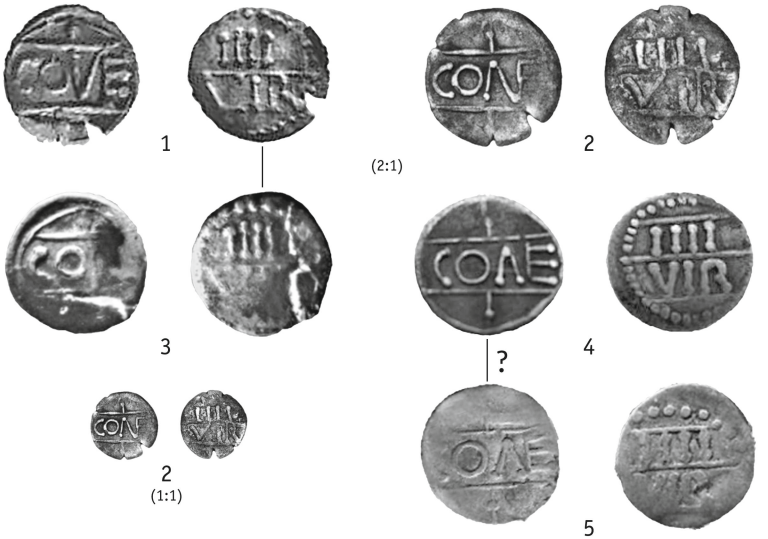

Cinq exemplaires nous sont connus à ce jour :

1. Coll. partic. : 9 mm, 0,17 g (ébréchée), axe 03 h ; légende COVE ;
   Provenance : Vieille-Toulouse (Melmoux 2005, p. 26 et pl. XIV, M.416 ; figure 1).

* Membre titulaire de la SFN ; pvillemur@hotmail.com
** Membre titulaire et ancien Président de la SFN ; michel.amandry@noos.fr
*** Président du Groupe numismatique du Comtat et de Provence, membre correspondant de la SFN ; jeanalbertchevillon@wanadoo.fr

1. Nous adressons nos vifs remerciements à Michel Christol, qui a bien voulu relire ce texte et nous faire part avec bienveillance de ses réactions et commentaires.

2. Paris 1998/226 : 9 mm, 0,20 g (ébréchée), axe 01 h ; légende CONE ;
   Provenance alléguée : Orange (Feugère, PY 2011, p. 183, nº ORA-125 ; figure 2).
3. Coll. Larozas : 9,4 mm, 0,40 g, axe 05 h ; légende CO[;
   Provenance : Orange, colline Saint Eutrope (Larozas 2000, p. 27, nº 35 ; figure 3).
4. Coll. particulière : 9,9 mm, 0,15 g, axe 01 h ? ; légende COΛE ;
   Provenance alléguée : Lançon de Provence (*Détection Passion* nº 34, mai-juin 2001, p. 25, DI nº 3433 ; figure 4).
5. Commerce électronique : 9 mm, 0,18 g, axe 01 h ? ; légende COΛE ;
   Provenance alléguée : Lambesc, dans un lot comprenant quatre oboles tardives de *Massalia* et une obole de *Nemausus* de type *RPC* I, 519 (vu sur *Forum Celtic Coin*, 29 février 2004 ; figure 5).

Deux liaisons de coins apparaissent : l'une certaine, entre les revers des exemplaires 1 et 3, l'autre probable, entre les droits des exemplaires 4 et 5.

La lecture du revers ne fait pas de doute, même si les traits horizontaux de séparation ne s'expliquent guère : IIII VIR, soit quatuorvir, titre d'un magistrat local d'une cité de droit latin ou romain.

Celle du droit, en revanche, est problématique, selon l'interprétation donnée à la troisième lettre : V, Λ ou N lié au E final. Or une seule lecture est admissible, entre COVE de l'exemplaire 1, COLE (si le Λ n'est pas un V inversé mais un L rendu par erreur en grec par un graveur peu familier du latin) ou CONE comme le suggère l'exemplaire 2. L'hypothèse COLE doit, à notre sens, être écartée d'emblée : il ne peut s'agir d'une lettre grecque intentionnellement insérée dans la légende latine du monnayage d'une colonie latine ou romaine ; l'exemplaire 1 atteste d'ailleurs une légende différente : le L supposé ne pourrait en effet être à la fois écrit en grec et renversé ; en revanche, il est au moins un exemple de V renversé comme un *lambda*, dans la légende d' oboles à la croix qui se lit précisément COVE (*LT* pl. X, *Ch. Robert* T et U). Toutefois, nous ne considérons pas que cette inversion accidentelle doive conduire à privilégier la lecture COVE sur nos monnaies : il serait curieux qu'un seul coin de droit sur les quatre recensés donne la graphie correcte ; par ailleurs, l'exemplaire 2 fait clairement apparaître une ligature entre le E final et cette troisième lettre, qui est donc bien orientée dans le sens voulu. L'hypothèse la plus plausible est donc que la légende du droit est CONE : il y a bien une inversion, mais sur l'exemplaire 1, où le N est rétrograde, ce qui n'est pas rare sur les monnaies provinciales gravées par des artisans locaux.

Les légendes occupant la presque-totalité du champ des deux faces de la monnaie, l'iconographie de celle-ci, très sommaire, ne nous livre aucune clé pour déterminer l'origine de ce monnayage. Au droit, la légende est insérée dans une figure géométrique qui figurerait un cartouche ou une tablette si un axe vertical bouleté n'apparaissait de part et d'autre des traits horizontaux : il pourrait s'agir d'une enseigne sur sa hampe, bien que le rectangle ne soit pas fermé sur les côtés. Au revers, la légende remplit la totalité du champ, avec la curieuse addition de traits horizontaux de séparation[2].

2. Que l'on retrouve sur une rare émission de Bretagne – là encore – au nom de *Volisios Dumnocoveros*, mais dans une tablette : vente électronique Chris Rudd Ltd 158, 20 mai 2018, lot 26.

Cette présentation n'a pas d'équivalent dans le monnayage de l'époque tardo-républicaine, ni romain, ni local, en Gaule méridionale : il faut chercher en Bretagne[3] ou en Bétique[4] pour trouver des types plus ou moins comparables pour ce qui est de l'avers ; il existe par ailleurs de rares émissions dont les types sont faits des seules légendes en lignes dans le champ, sans aucun ajout iconographique, ainsi à Carthago Nova (*RPC* I, 156) ou en Cyrénaïque (*RPC* I, 924-925 pour Marc-Antoine et Cléopâtre et 939 et 941 pour des émissions augustéennes).

Comment interpréter ces légendes ainsi disposées ? La présence du titre de quatuorvir indique en principe une émission produite par une colonie de droit latin : en Narbonnaise en effet, « les colonies romaines à l'origine ou devenues romaines après avoir été latines sont gouvernées par des duumvirs, les colonies latines ont à leur tête des quattuorvirs »[5]. Ce fait est sans équivalent dans la Province où aucune émission civique n'est signée d'un magistrat local. Dans les autres provinces romaines, il est quelques exemples d'émissions quatuorvirales, mais elles sont très peu fréquentes. Ainsi en Italie (Paestum, colonie latine puis municipe, qui frappe monnaie au nom de quatuorvirs puis, à partir de 55 av. J.-C., de duovirs), en Espagne (Carteia, colonie latine, puis municipe au début de l'Empire ; Clunia, municipe, mais sous Tibère), en Maurétanie (*RPC* I, 870 : peut-être Banasa, colonie latine), les autres cas désignant le collège quadripartite formé par les duovirs et les deux édiles des cités de droit romain (Tingi en Maurétanie, municipe romain ; Cirta en Numidie, colonie ; Paterna en Afrique, colonie romaine ; Parium en Asie, pour les premières émissions de la colonie césarienne). Le titre peut se rencontrer seul, sans le nom de ses titulaires (Carteia, Banasa ?) ou accompagné d'un seul nom (*P. Falcidius* ou *Aufidius Rufus* à Carteia par ex.).

La légende CONE du droit de nos monnaies pourrait donc faire référence au nom d'un des quatuorvirs, le toponyme étant omis : ce début de nom n'évoque cependant de façon évidente aucun patronyme romain connu et cette voie de recherche est sans issue. En revanche, des débuts de nom voisins ne sont pas inconnus sur des émissions gauloises en Transalpine ou chez les peuples aquitains. Ainsi sur une monnaie d'argent (parfois fourrée) taillée au burin, au type de la croix à légende latine aux lettres bouletées COVE- RTOM- OTVL[6], avec une variante de droit au cheval à droite et à la légende ANTILLOS / COVRA[7] : malheureusement, ces légendes « n'ont pu être rattachées à des noms de personnages ou de localités »[8] ; les provenances se concentrent sur l'Aude et Vieille-Toulouse; la datation des monnaies à la croix irait « peut-être, de quelques années avant la fin du IIe siècle [à] quelques années avant la fin du Ier siècle av. J.-C. »[9]. Une autre émission, que nous avons déjà évoquée, est faite de très rares oboles d'argent à la croix, à flan arrondi, avec la légende aux lettres bouletées COVE où le V est inversé[10], attribuée aux Sotiates. La troisième série est faite d'oboles au

3. Cf. l'émission des Atrébates et des Regni au nom de *Tincomarus* : *LT* pl. XVII, *Evans* II,14 et III,1 en particulier et celle, dans les premières décennies de notre ère, de *Verica* : vente électronique Chris Rudd Ltd 159, 15 juillet 2018, lot 14.
4. Cf. l'émission de *P. Atellius* et *L. Fabric.* à Carthago Nova : *RPC* I, 146.
5. Gascou 1991, p. 547.
6. Savès 1976, nos 393 et 397, Hiriart 2017, p. 98-99 et séries 12.04 et 12.05.
7. Hiriart 2017, série 12.06.
8. Savès 1976, p. 200.
9. Savès 1976, p. 104.
10. Savès 1976, pl. XXV, nos 438-439 = *LT* pl. X, *Ch. Robert* T et U.

flan arrondi, au type du cheval à gauche avec la légende COVS[11], attribuée aux Tectosages (Ch. Robert indique une provenance à Vieille-Toulouse, mais un exemplaire aurait été trouvé avec une de nos monnaies quatuorvirales, l'exemplaire 4).

Même si certains éléments incitent à rapprocher ces émissions de la nôtre (coïncidence chronologique probable au milieu du Ier siècle av. J.-C., lettres bouletées pour les deux premières, légende pour la seconde, provenance pour un exemplaire de la troisième), nous pensons devoir écarter la possibilité d'une identité d'autorité émettrice : ces légendes dérivent toutes d'une lecture COV(E), alors que nous retenons la lecture CONE pour notre émission ; l'aire géographique de ces monnaies se situe dans la partie occidentale de la Transalpine alors que les provenances avérées ou alléguées de la nôtre se concentrent sur la basse vallée du Rhône[12] ; enfin, nos monnaies émanent d'une colonie latine où elles ont été émises après la victoire césarienne (comme en témoigne l'ensemble dans lequel l'exemplaire 5 se trouvait), or il n'est aucun exemple en Transalpine / Narbonnaise[13] de monnayage civique associant à un magistrat local le nom d'un chef politique ou *a fortiori* d'un peuple.

Reste donc la troisième hypothèse, celle, précisément, du nom d'une colonie de Transalpine / Narbonnaise. À l'issue de sa conquête des Gaules, César avait très vraisemblablement accordé le droit latin à l'ensemble des communautés de Transalpine, vers 49-48 av. J.-C., puis chargé, en 45, Tiberius Claudius Nero de fonder des colonies : des colonies romaines de vétérans (refondation de Narbonne, Arles, notamment), des colonies latines (Nîmes, si le fondateur n'est pas Lépide en 42, Digne et Vienne, qui échoua) ainsi que des cités latines[14]. La période triumvirale (pendant laquelle la Transalpine fût gouvernée avec l'ensemble des Gaules par Lépide, puis Antoine, puis Octavien) vit la fondation des colonies romaines de vétérans de Béziers et d'Orange, puis, après Actium, de Fréjus et peut-être de la colonie honoraire de Valence si on se réfère à la liste chronologique de Pline[15] ; des colonies latines s'y ajoutèrent, dont la liste, cette fois alphabétique, dressée par Pline[16], est englobée dans celle, plus large,

11. Savès 1976, nos 459-460, *LT* 3565.
12. Un des exemplaires provient certes de Vieille-Toulouse, mais ce carrefour commercial a livré de nombreuses monnaies des peuples gaulois voisins, de Narbonnaise (Nîmes, Narbonne, Vienne, *Massalia* surtout), du Languedoc à légende ibérique et d'Espagne.
13. La Gaule Transalpine a été réorganisée en province publique de Narbonnaise par Auguste en 22 av. J.-C.
14. Voir pour une liste Christol, Goudineau 1987, p. 90.
15. *HN* III, V. (4).31, 35 et 36. Sont listées : *Narbo Martius* (plus tard *Iulia Paterna); Forum Iuli octavanorum Pacensis Classica* ; *Arelate sextanorum* (plus tard *Iulia Paterna), (Victrix ? Iulia) Baeterrae septimanorum, (Firma Iulia) Arausio secundanorum, Cavarum Valentia, (Iulia) Vienna Allobrogum*. Nous avons complété les titres avec les autres sources disponibles.
16. *HN* III, V. (4). 32, 35, 36 et 37. Sont listés : *Ruscino Latinorum* (colonie) ; *Antipolis* ; *Aquae Sextiae Salluviorum* (plus tard *colonia Iulia Augusta), Avennio Cavarum* (plus tard, *colonia Iulia Augusta), Apta Iulia Vulgentium* (colonie), *Alabaece Reirorum Apollinarium* (plus tard *colonia Iulia Augusta), Alba Helvorum, Augusta Tricastinorum, Anatilia, Aerea*, les *Bormani*, les *Comani*, *Cabellio* (colonie pour Ptolémée, *Géogr.* II,10,8, ce que les monnaies confirment), *Carcasum Volcarum Tectosagum* (*colonia Iulia), Cessero, Carbantorate Meminorum* (*colonia Iulia* ; Ptolémée, *Géogr.* II,10, 8, l'appelle *Forum Neronis*), les *Caenicenses*, les *Cambolectri* ; *Forum Voconii, Glanum* (plus tard *colonia Iulia Augusta*), les *Libii*, les *Lutevani* ou *Foroneronienses* (*Forum Neronis* pour Ptolémée II,10, 8), *Nemausum Arecomicum* (plus tard *colonia Augusta*), *Piscinae*, les *Ruteni*, les *Samnagenses*, *Tolosani Tectosagum* (colonie pour Ptolémée, *Géogr.* II,10, 6), les *Tasgoduni*, les *Tarusconienses*, les *Umbranici*, *Vasio* et *Lucus Augusti* (capitales de la cité fédérée des Voconces).

des *oppida latina* et s'étend aux fondations augustéennes ultérieures : Apt, Carcassonne, Ruscino, Glanum, Vienne de nouveau, puis Avignon, Riez, Aix, peut-être Cavaillon[17].

Le début de nom porté sur notre émission ne correspond au toponyme d'aucune de ces cités, si on l'interprète comme Cone[[18]. En revanche, une lecture Co(*lonia*)[19] Ne[conduit inévitablement à envisager l'hypothèse d'une attribution à *Nemausus.* Cette colonie latine a vraisemblablement été déduite sous César[20] par Tiberius Nero et a émis vers 40 av. J.-C[21] au plus tôt, sous Octavien donc, un monnayage d'argent (oboles : *RPC* I, 519) complété par deux petites dénominations en bronze (*RPC* I, 520-521), avec la légende NEM COL qui sera reprise ensuite sous la forme COL NEM sur le monnayage « au crocodile ». De nombreuses inscriptions attestent la présence de quatuorvirs, voire d'un *praetor IIIIvir* (CIL, XII, 3215)[22]. Cependant, outre le fait qu'aucune de nos monnaies n'a été trouvée à Nîmes ni à proximité, il resterait à la situer dans la chronologie et à expliquer sa raison d'être : elle ne pourrait en fait que venir s'insérer entre le monnayage en latin des Volques Arécomiques[23] et les émissions octaviennes, coïncidant alors avec la fondation de la colonie. Elle serait donc pratiquement contemporaine des très rares hémidrachmes et des oboles émises par Lépide à *Cabellio* vers 44-42 (*RPC* I, 527-528) avec la légende CABE / LE-PI. Il resterait aussi à expliquer leur médiocre qualité de style et d'exécution – signe d'une émission improvisée dans l'urgence ? – alors même que la capitale des Arécomiques avait une longue tradition monétaire et à les replacer dans la métrologie des émissions de cette ville (les poids des exemplaires connus en feraient peut-être des hémioboles[24] s'ils n'étaient aussi dispersés pour des monnaies incomplètes ou en mauvais état).

Une autre piste peut-elle être explorée, plus aventureuse encore : celle d'une *co(lonia) Ne(ronis)* ? Aucune n'est attestée, mais nous savons que deux cités ont honoré dans leur titulature le nom du légat de César, Tiberius Claudius Nero : *Luteva* (Lodève), que Pline désigne indirectement comme *Forum Neronis* et, si du moins Ptolémée ne fait pas de confusion avec cette première cité, *Carbantorate* ou *Carpentora(c)te* (Carpentras), que le géographe nomme aussi *Forum Neronis.* Lodève, qui paraît au demeurant bien excentrée pour être la cité émettrice de nos monnaies, n'était pas alors une colonie ; mais Carpentras, à une quasi-équidistance d'*Arausio*, *Avennio* et *Cabellio*, se trouve bien dans la région d'où ces monnaies proviennent ou sont supposées provenir.

17. Sur ces listes de colonies, voir CHRISTOL 1994, p. 129-145 et THOLLARD 2015, p. 31-38.
18. Une lecture CONVE conduirait à envisager une commode attribution à *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges : cf. CIL, XIII, 255) mais, outre qu'il est difficile de déceler une double ligature dans la légende, cette cité, chef-lieu d'un territoire détaché de la Narbonnaise au profit de l'Aquitaine en 22 av. J.-C., est très éloignée des lieux de provenance de nos exemplaires, à l'exception de celui de Vieille-Toulouse.
19. L'abréviation CO pour *Colonia* peut s'expliquer par le manque de place : elle est exceptionnelle mais se retrouve sur une émission d'Emerita en Lusitanie (*RPC* I, 16 : CO A(*ugusta*) E(*merita*) par ex.
20. CHRISTOL, GOUDINEAU 1987, p. 90.
21. *RPC* I, p. 152.
22. Voir à ce sujet la thèse de doctorat de Céline CHULSKY MONCEIX, *Notables nîmois. Magistrats, chevaliers et sénateurs issus de la cité de Nîmes à l'époque romaine*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, version d'avril 2013.
23. Organisés en unité par la *lex provinciae* des années 75 av. J.-C.
24. ROGERS 1986, p. 88, donne, pour les drachmes massaliètes précédant 49 av. J.-C., un poids moyen de 2,75 g et, pour les oboles, de 0,46 g. Les poids moyens établis par les auteurs du *RPC* pour les oboles NEM COL et celles de *Cabellio* sont de 0,39 g et 0,45 g respectivement (*RPC* I, p. 147).

Le terme *Forum* n'est pas dirimant[25] : *Forum Iulii* a constitué ultérieurement une colonie, *Luteva Forum Neronis* aussi[26] et l'épigraphie confirme que *Carpentora(c)te* a été une colonie de droit latin, *colonia Iulia Meminorum* (CIL, XII, 1239), dont Christol et Heijmans[27] ne voient « aucune raison pour ne pas placer la fondation (...) durant la même période » qu'Apt et Carcassonne, c'est-à-dire avant 27 av. J.-C. Toutefois, rien n'atteste que la colonie ait repris l'épithète *Neronis* et il est permis de douter qu'une colonie césarienne ou triumvirale ait pu recevoir le nom du légat ayant constitué le *forum*[28] ; par ailleurs, aucun document ne vient faire état, pour cette colonie, de quatuorvirs ou de quelque magistrature locale que ce soit[29]. Trop d'éléments font donc défaut à ce stade pour pousser plus loin une hypothèse certes séduisante mais dont la fragilité est incontestable.

Cette incertitude qui demeure sur le lieu d'émission de nos monnaies n'enlève rien à leur caractère remarquable : dans la partie occidentale de l'Empire, les colonies et municipes n'ont été autorisés à frapper que des espèces en métal vil ; les émissions en argent de *Nemausus* et *Cabellio* et la nôtre[30], bien que relativement abondantes (pour nos cinq exemplaires, nous avons quatre coins de droit et quatre coins de revers différents), ont donc relevé d'une tolérance exceptionnelle, limitée aux dénominations inférieures, qui pourrait s'expliquer par une tradition monétaire dans l'ancienne zone de circulation de la drachme massaliète et par la nécessité de poursuivre l'approvisionnement d'une région très commerciale en petite monnaie[31], mais qui n'excèdera pas la période triumvirale.

Bibliographie

LT : H. de la Tour, *Atlas des Monnaies Gauloises*, Paris, Plon, 1892.

RPC : A. Burnett, M. Amandry, P. P. Ripollès, *Roman Provincial Coinage*, vol. I, London / Paris 1992.

Géogr. : Ptolémée, *Géographie*, Livre II, traduction J. L. Berggren, A. Jones, *Ptolemy's Geography: an annotated translation of the theoretical chapters*, Princeton University Press, 2000.

HN : Pline L'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre III ; texte traduit et commenté par H. Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

Christol 1994 : M. Christol, Pline l'Ancien et la *formula* de la province de Narbonnaise (1994), dans *Une histoire provinciale. La Gaule Narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle apr. J.-C.*, M. Christol (éd.) Paris, 2010, p. 129-145.

Christol 1999 : M. Christol, La municipalisation de la Gaule Narbonnaise (1999), dans *Une histoire provinciale. La Gaule Narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle apr. J.-C.*, M. Christol (éd.), Paris, 2010, p. 105-128.

25. Sur ces agglomérations, voir Christol 1999, p. 115.
26. Cette cité a été élevée au rang de *colonia Claudia* sous Claude, le petit-fils de Tiberius Nero (CIL, XII, 4247).
27. Christol, Heijmans 1992, p. 42.
28. Encore moins sous Octavien, qui l'a un temps proscrit et l'a contraint à divorcer de sa femme Livie peu avant sa mort en 33 av. J.-C. L'exemple, *a priori* contraire, de Munatius Plancus à *Lugdunum*, dénommée *Colonia Copia Felix Munatia*, s'inscrit dans un contexte très différent.
29. Gascou 1997, p. 105, n. 164.
30. Nous laissons de côté les émissions d'Antoine, *imperator*, à *Lugdunum* (*RPC* I, 512-513).
31. Rogers 1986, p. 91, fait état de la création « en Transalpine en 43 avant J.-C. [d'] un système monétaire local, basé sur une « obole » en argent et sur deux petits bronzes ».

Christol 2010 : M. Christol, *Une histoire provinciale. La Gaule Narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle apr. J.-C.*, Paris, 2010.
Christol, Goudineau 1987 : M. Christol, Chr. Goudineau, Nîmes et les Volques Arécomiques au Ier siècle avant J.-C., *Gallia*, 45, 1987, p. 87-103.
Christol, Heijmans 1992 : M. Christol, M. Heijmans, Les colonies latines de Narbonnaise : un nouveau document d'Arles mentionnant la Colonia Iulia Augusta Avennio, *Gallia*, 49, 1992, p. 37-44.
Christol, Masson 1997 : M. Christol, O. Masson (éd.), *Actes du Xe Congrès international d'épigraphie grecque et latine (Nîmes, 4-9 octobre 1992)*, Paris, 1997.
Feugère, Py 2011 : M. Feugère, M. Py, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne : 530-27 av. notre ère*, Montagnac / Paris, 2011.
Gascou 1991 : J. Gascou, Duumvirat, quattuorvirat et statut dans les cités de la Gaule Narbonnaise, dans *Epigrafia. Actes du colloque international d'épigraphie latine en mémoire d'Attilio Grassi pour le centenaire de sa naissance. Actes du colloque de Rome (27-28 mai 1988)*, (EFR 143), Rome, 1991, p. 547-563.
Gascou 1997 : J. Gascou, Magistratures et sacerdoces municipaux dans les cités de Gaule Narbonnaise, dans *Actes du Xe Congrès international d'épigraphie grecque et latine (Nîmes, 4-9 octobre 1992)*, M. Christol, O. Masson (éd.), Paris, 1997, p. 75-140.
Hiriart 2017 : E. Hiriart, *Catalogue des monnaies celtiques. 2, Les monnaies à la croix*, Paris, 2017.
Larozas 2000 : Chr. Larozas, *Les Monnaies de potin du sud-est de la Gaule*, Paris, 2000.
Melmoux 2005 : P. Y. Melmoux, Recherches sur les monnaies de Vieille-Toulouse (Haute Garonne), *Languedoc Numismatique, Bulletin de l'Amicale Numismatique du Midi*, 52, 2005.
Rogers 1986 : G. Rogers, Note sur des rapports métrologiques : un système monétaire en Gaule de 43 à 23 av. J.-C., *RN*, 1986, p. 83-93.
Savès 1976 : G. Savès, *Les Monnaies gauloises à la croix et assimilées du sud-ouest de la Gaule : examen et catalogue*, Toulouse, 1976.
Thollard 2015 : P. Thollard, La liste de Pline et la chronologie des fondations coloniales en Gaule, dans *Abécédaire pour un archéologue lyonnais : Mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun, 2015, p. 31-38.

Sylviane ESTIOT*

Probus et l'or du triomphe à Rome (282 de n. è.) : geste impériale, gestes impériaux

À Georges Gautier, *Au numismate... et au diplomate*

Mais à quoi peut bien servir l'étude des coins pour le monnayage romain ? Question que Georges Gautier a souvent rencontrée dans l'établissement des corpus dont il s'est occupé et dont il s'occupe actuellement. Difficilement praticable pour le monnayage courant étant donné le nombre colossal de coins nécessaires à la production de millions de monnaies, difficilement exploitable pour appréhender ce volume de production du fait de l'incertitude sur le multiplicateur à appliquer pour estimer le nombre de monnaies ayant pu être émises par coin, l'étude des coins est par contre d'une solide utilité pour le monnayage rare, les séries festives émises ponctuellement pour la commémoration d'événement marquants et destinées aux largesses impériales.

* Directrice de recherches CNRS / HiSoMA – UMR 5189 ; sylviane.estiot@mom.fr

Là, le regroupement par liaisons de coins permet, parallèlement à l'étude classique des convergences stylistiques et iconographiques, d'établir les connexions qui définissent une série festive, permettent de la dater et d'appréhender les événements qui l'ont suscitée.

La 7e et dernière série de fête frappée dans l'atelier de Rome sous le règne de Probus est une série de commémoration liée au triomphe de l'Empereur, qui se décline de façon plurielle sous plusieurs dénominations[1]. Elle comporte la série d'*aurei* dont il est question ici ; des médaillons qui la datent de janvier 282, année du 5e consulat de Probus, et lui donnent sa connotation triomphale[2] (médaillons *Gloria Orbis* // *Cos V* montrant Probus en tenue de consul et de triomphateur dans un char tiré par six chevaux menés par Mars et Rome, figure 1) ; une série de deniers pour la majorité datés, *P M Tr P VI Cos V P P* (figure 2) et une abondante émission de quinaires, d'or et de billon.

La cohérence de la série d'*aurei* est assurée par l'existence d'une marque d'émission portée à l'exergue du revers : la couronne, celle de la victoire et du triomphe[3]. Notre corpus rassemble 32 *aurei* et 3 « deniers », qui ont nécessité 17 coins de droit et 19 coins de revers.

Le *stemma* des liaisons de coins (figure 3) permet deux constats intéressants sur la pratique de l'atelier : la réutilisation de coins d'une émission à une autre (la 7e série réutilise un coin de droit de la 6e série festive, où il était associé à un revers *Vbique Pax*, Victoire dans un bige à droite, sans marque à l'exergue) ; l'existence d'*Abschläge* sur métal vil, des « deniers » frappés sur des coins destinés à l'or, qui portent les mêmes types de bustes et de revers ainsi que la marque à la couronne. Sur les trois « deniers » répertoriés, un seul utilise un coin de revers déjà connu pour un *aureus* (**R16**). En d'autres termes, trois coins de droit (**D15-17**) et deux coins de revers (**R18-19**) qui ont servi à la frappe de l'or ne nous sont connus que par ces frappes annexes sur billon.

Geste impériale

Les revers montrent des scènes d'une complexité et d'une richesse iconographique qu'on ne trouve pas avant Probus, y compris sur les grands formats monétaires, médaillons ou sesterces. La virtuosité des graveurs de Rome se donne libre cours dans ces petits formats[4]. Chacun des types raconte la geste impériale en des scènes

1. La 7e série festive de l'atelier de Rome rassemble à elle seule 213 exemplaires sur les 685 que nous avons répertoriés pour l'ensemble du règne, soit presque un tiers.
2. L'*Histoire Auguste* fait du triomphe de Probus un long récit, romancé mais non daté (*SHA*, *V. Probi* 19, 2-8) ; la lacune dans le seul manuscrit à nous avoir transmis le livre I de l'*Histoire nouvelle* de Zosime nous prive du récit de la fin du règne de Probus à partir de 280 de n. è. H. Cohen (Cohen 1886, p. 252) datait le triomphe de Probus de 279 de n. è. A. Chastagnol (Chastagnol 1994, p. 1067) suivi par F. Paschoud (Paschoud 2001, p. 138) date le triomphe des Quinquennales du règne, septembre-octobre 280. É. Lépaulle (Lépaulle 1884, p. 91-94), le premier à s'être appuyé sur le témoignage des monnaies telles qu'elles sont répertoriées par H. Cohen (1re éd.), date le triomphe de fin 281-début 282 : il a été suivi par la plupart des historiens modernes. Il faut noter qu'il n'y a pas d'attestation monétaire pour fin 281 : je n'ai pas retrouvé le médaillon *Gloria Orbis* // *Cos IIII* que Cohen cite d'après Wiczay (Cohen 1886, p. 279, 269), il n'existe sans doute pas.
3. Elle n'est absente que d'un coin de revers **R1** : le premier coin gravé en date, avant décision de faire figurer la marque à la couronne ?
4. L'espace disponible sur le coin pour la gravure, entre le grènetis et la ligne d'exergue, mesure 1,5 cm de haut, légende et image comprises.

parlantes aux multiples personnages dont l'Empereur constitue le pivot ; la thématique de la Victoire y est partout orchestrée.

Probus est défini comme le « Pacificateur du monde » – *Pacator Orbis* – (figures 4-5) ou célébré comme « Toujours victorieux » – *Victorioso semper* (figures 6-8), au datif dans une légende hymnique semblable à celles que scande la foule lors des triomphes. Dans les deux cas l'image est la même : l'Empereur, figuré de bien plus grande taille qu'eux, tend une main clémente à des barbares suppliants qui l'entourent. Le type *Vict(oria) Probi Aug* lie indéfectiblement la victoire à la personne impériale et glose cette légende en plaçant Probus en personnage central, tendant une *victoriola* à la déesse *Roma* trônant ; deux soldats porte-enseignes, l'un à gauche, l'autre à l'arrière-plan, assistent à la scène (figures 9-10). Sur le type *Virtus Aug*, l'Empereur assis sur un siège curule, de nouveau en position centrale et figuré plus grand que les autres personnages, est encadré d'un côté par Mars / *Virtus* qui lui tend le globe de la domination universelle et de l'autre, par la Victoire qui le couronne, à l'arrière-plan se distinguent un soldat vu de face et deux enseignes militaires (figures 11-13). Face à ces images à multiples personnages scénographiant victoire et vertu militaire impériales, les portraits de l'avers restent d'une relative sobriété : des bustes classiques, cuirassés à droite ou à gauche, ou armés d'une haste sur l'épaule, les plus nombreux, à côté desquels figure un buste consulaire (figure 4), un buste armé vu de dos au bouclier décoré d'un cheval ailé (figure 5), et un buste héroïsé de Probus arborant sur l'épaule la grande égide jovienne (figures 9 et 12), un portrait adapté à la thématique triomphale de la série, puisque le triomphateur à Rome monte du Forum au Capitole par la *Via Sacra* déposer butin et hommage aux pieds de *Jupiter Optimus Maximus*.

Gestuelle impériale

La scène de revers où Probus, en tenue militaire, reçoit la soumission de chefs barbares, placés de part et d'autre, tendant des bras suppliants, deux debout, deux autres agenouillés, est majoritaire dans la série d'or : elle s'accompagne des légendes *Pacator Orbis* et *Victorioso Semper* et figure sur 11 des 19 coins de revers répertoriés et sur 19 des 35 exemplaires relevés (figures 4-8).

Un détail, dans le geste esquissé par l'Empereur, est assez énigmatique. Tantôt Probus a la main droite ouverte en geste d'accueil (**R1**, figure 4 : la main est représentée symboliquement surdimensionnée), tantôt il tend une main protectrice, paume vers le haut, sur la tête des *reguli* suppliants (**R10**, figure 8 : sur ce coin tous les barbares soumis sont debout) ; tantôt il tient un rouleau, un *volumen*, sans doute l'image symbolique du traité, le *foedus*, qui va lier à l'Empire les peuples barbares vaincus (**R3**, **R8**, figure 6). Mais parfois il esquisse un geste « à deux doigts tendus », index et majeur tendus, les autres doigts repliés sur la paume, un geste assez mystérieux, jamais commenté, qu'on trouve sur la plupart des coins (**R2**, **R4**-**R7**, **R9**, **R18**, figure 7 et agrand. figure 14).

En fait, ce geste « à deux doigts tendus » se trouve depuis l'ère antonine dans divers bas-reliefs de la sculpture monumentale mettant en scène l'Empereur en contexte militaire, et doit s'entendre comme un geste d'ouverture de dialogue, de diplomatie, un geste de négociation. Dans une scène de la Colonne Trajane (113 de n. è.), Trajan, entouré de ses généraux, reçoit les ambassadeurs gètes et daces avec ce geste « à deux doigts tendus » (figure 16). On le trouve sur la Colonne Aurélienne (176-193 de n. è.) lorsque Marc-Aurèle, flanqué de membres de son état-major, reçoit la soumission ou l'ambassade des tribus venues négocier leur reddition ou leur

fig. 1

fig. 2

D1 D2 D3 D6 D7

R1 R2 R3 R5 R10

fig. 4 fig. 5 fig. 6 fig. 7 fig. 8

D8 D7 D13 D8 D17

R11 R12 R13 R14 R19

fig. 9 fig. 10 fig. 11 fig. 12 fig. 13
« denier »
sur coins d'*AV*

7e série festive (début 282)

Aurei

D1	IMP PROBVS P F AVG -H2*-	**R1**	PACATOR ORBIS //-	Empereur à g., quatre ennemis suppliants	2
D2	IMP C PROBVS P F AVG -F8*-	**R2**	PACATOR ORBIS //☧	"	
D3	IMP PROBVS P F AVG -B*-	**R3**	VICTORIOSO SEMPER //☧	Empereur à g., quatre ennemis suppliants	16
D4	"	**R4**	"	"	
		R5	"	"	
D5	"	**R6**	"	"	
		R7	"	"	
		R8	"	"	
D6	IMP PROBVS P F AVG -B1*-	**R9**	"	"	
D7	IMP PROBVS P F AVG -F5*-	**R10**	"	"	
[D/ 6e série festive]	IMP PROBVS AVG -F5*-				
VBIQVE PAX //-]					32
D8	IMP PROBVS P F AVG -F19*-	**R11**	VICT PROBI AVG //☧	Empereur à dr. recevant une *victoriola* de *Roma* assise à g., deux soldats tenant enseigne	2
		R12	"	"	
D9	IMP PROBVS P F AVG -B1*-	**R13**	VIRTVS AVG //☧	Empereur assis à g., couronné par la Victoire, recevant un globe de Mars, un soldat et deux enseignes	11
		R14	"	"	
D10	IMP PROBVS P F AVG -F5*-				
D11	"	**R15**	"	"	
		R16	"	"	
D12	"				
D13	"				
D14	"	**R17**	"	"	

"Deniers" sur coins d'*aureus*

D15	IMP PROBVS P F AVG -B*-	**R18**	VICTORIOSO SEMPER //☧	Empereur à g., quatre ennemis suppliants	1
D16	"		VIRTVS AVG //☧	Empereur assis à g., couronné par la Victoire, recevant un globe de Mars, un soldat et deux enseignes	2
D17	IMP PROBVS P F AVG -F5*-	**R19**	"	"	3

Figure 3 - Série du triomphe – *Aurei* : stemma des liaisons de coins.

Figure 14 - *Aureus*, coin de revers **R4**.

Figure 15 - Colonne aurélienne sc. 41.

Figure 16 - Colonne trajane sc. 100.

Figure 17 - Colonne aurélienne sc. 62.

Figure 18 - Colonne aurélienne sc. 31.

Figure 19 - Arc de Trajan à Bénévent.

alliance[5]. La posture et la gestuelle des barbares définit alors leur statut : de vassaux, tête courbée devant l'Empereur, et main sur la poitrine (sc. 41, figure 15) ; de suppliants, genoux fléchis et mains tendues vers l'Empereur assis sur un podium (sc. 62, figure 17) - sur ces scènes, l'Empereur tient à la fois un *volumen* de la main gauche et esquisse le geste à deux doigts tendus de la main droite - ; ou de quasi égaux comme le montre l'étonnante sc. 31 de la Colonne Aurélienne qui met spatialement sur le même plan l'Empereur et l'ambassadeur barbare, probablement de noble extraction, venu négocier. Ils sont représentés tous deux face à face et faisant le même geste de la main à deux doigts tendus (figure 18)[6]. Une même scène d'ambassade et de négociation « entre égaux » figurait sur un panneau de l'arc de triomphe de Trajan à Bénévent (114-117 de n.è., figure 19) : l'ambassadeur non-romain à droite adresse le « geste à deux doigts tendus » à Trajan à gauche, qui devait probablement esquisser le même geste, mais le bras de l'Empereur est brisé.

Propagande et *Realpolitik*

L'iconographie choisie sous le règne de Probus : des chefs barbares faisant leur soumission à l'empereur qui leur tend une main clémente, ou fait à leur intention un geste de négociation et de dialogue, ou tient à la main le *volumen* par lequel ils seront liés à l'empire en tant que *foederati*, embellit une réalité politique, nettement moins flatteuse, dont on a parfois l'écho dans les sources anciennes.

Sources littéraires d'abord : Probus au cours de son règne a conclu des traités avec nombre de tribus barbares. Traités prévoyant la restitution des prisonniers et du butin (Zos. I, 67, 3 : avec les Juthunges et leur chef Semnon ; Zos. I, 68, 1-3 : avec les Burgondes, qui trahissent la parole donnée ; sur cet épisode aussi *SHA*, *V. Probi* 14, 2-6), ou bien l'intégration de recrues des tribus vaincues dans les corps auxiliaires de l'armée romaine (*V. Probi* 14, 7), ainsi que l'implantation sur le sol romain de milliers de barbares. Avec des succès divers : installation réussie, avec l'implantation en Thrace de milliers de Bastarnes (*V. Probi* 18, 1 ; Zos. I, 71, 1) ou manquée (Zos. I, 71, 2, avec l'épisode de Francs déportés dans le Pont Euxin, qui retournèrent chez eux aux bouches du Rhin au prix d'une circumnavigation semée de destructions et des pillages, en passant par la Grèce, la Sicile, l'Afrique, Gibraltar, les côtes espagnoles et gauloises, épisode « d'une incroyable audace et d'un indigne succès » (*Panég*. IV, 18, 3), qui avait tellement marqué les esprits qu'il est encore rappelé en 297 par l'auteur du Panégyrique de Constance. Sources épigraphiques aussi : en Maurétanie Tingitane, le gouverneur de la province conclut avec la tribu turbulente des Baquates un premier traité en 277 (*AE* 1920, 44 = *ILAfr* 609), qui devra rapidement être renouvelé en 280 (*AE* 1921, 23 = *ILAfr* 610), ce qui montre qu'une paix conclue était assez vite menacée.

La Realpolitik menée par Probus avait donc ainsi un aspect moins triomphal que ne le voudrait la propagande monétaire : nul doute que la paix garantie par les traités avec les peuples barbares était aussi une paix achetée par Rome, au moyen des tributs

5. Les doigts qui sont sculptés en haut relief et se détachent du support de pierre, sont des parties fragiles et souvent brisées : l'état de dégradation de la Colonne Aurélienne empêche de distinguer dans plusieurs scènes les gestes de la main que fait l'Empereur.
6. Pour l'abondante bibliographie sur la Colonne Aurélienne, Griebel 2013. Pour le geste « à deux doigts tendus », Richter 2003, part. p. 102 seq. pour sa signification militaire et diplomatique.

qu'elle leur versait en or. Cet aspect de la diplomatie romaine, bien sûr occulté par la propagande impériale, se révèle lorsque l'adversaire est un État organisé capable lui-même de manier sa propre propagande : on en a par exemple l'écho au milieu du IIIe siècle. quand l'ennemi est le grand empire oriental des Sassanides[7]. Quand il s'agit de peuples germaniques, qui ne sont pas organisés en états ni structurés par une langue écrite, le paiement de tributs en or par Rome se décèle dans l'habitude qu'ont ces peuples barbares de perforer les *aurei* reçus pour les porter en bijoux. Pour l'or du triomphe de Probus, 12 sur les 32 *aurei* répertoriés sont percés[8].

Et ce n'est pas le moindre paradoxe de l'émission d'or étudiée ici. Certes elle est préparée pour être distribuée aux hauts cadres civils ou militaires qui ont participé aux victoires romaines, mais une part importante a été versée en tribut aux peuples barbares... dont elle célébrait la défaite. Petite revanche pour l'amour-propre romain : les chefs barbares portaient ainsi en sautoir le portrait de leur vainqueur et l'image de leur soumission.

Bibliographie

BLAND 2013 : R. BLAND, The Gold Coinage of Philip I and family, dans, *Actes de la Table Ronde Autour de l'œuvre de P. Bastien, 13-14 mai 2013*, *Lyon*, S. ESTIOT *et al.* (éd.), *RN* 2014, p. 93-149.

CALLU 1991 : J.-P. CALLU, La perforation de l'or romain, dans, *Die Münze, Bild, Botschaft, Bedeutung. Festschrift für Maria R.-Alföldi*, H.C. NOESKE, H. SCHUBERT (éd.), Francfort, 1991, p. 99-121.

CHASTAGNOL 1994 : A. CHASTAGNOL, *Histoire Auguste. Les Empereurs romains des IIe et IIIe siècles*, Paris, 1994.

COHEN 1886 : H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain...*, 2e éd., vol. 6, Paris, 1886.

GRIEBEL 2013 : J. GRIEBEL, *Der Kaiser im Krieg. Die Bilder der Saüle des Marc Aurel*, Berlin / Boston, 2013.

LÉPAULLE 1884 : É. LÉPAULLE, *Étude historique sur M. Aur. Probus d'après la numismatique du règne de cet empereur*, Lyon, 1884.

PASCHOUD 2001 : F. Paschoud, *Histoire Auguste V.2 : Vies de Probus, Firmus, Saturnin, Proculus et Bonose, Carus, Numérien et Carin*, Paris, 2001.

RICHTER 2003 : Th. RICHTER, *Der Zweifingergestus in der römischen Kunst*, Möhnesee, 2003.

Provenance des monnaies illustrées

Figures 1, 8, 11 : Paris, BnF ; figures 2, 4, 6, 9, 12 : Londres, British Museum ; figures 5, 10 : Budapest, Magyar Nemzeti Múzeum ; figure 7 : Madrid, Museo Arqueológico Nacional ; figure 13 : Vienne, Kunsthistorisches Museum ; figure 14 : Collection privée S. Luethi.

7. L'inscription trilingue de Shapur I à Naqsh-i Rustam (RGDS = ŠKZ 1, 6-10, 262 de n. è.) vante la victoire du roi des rois sassanide sur Gordien III (printemps 244), la mort de l'empereur, les conditions auxquelles son successeur Philippe eut à racheter les vies des prisonniers romains, outre le tribut (annuel ?) auquel l'Empire romain fut assujetti. La rançon des prisonniers était de 500 000 deniers d'or, soit l'équivalent de 2,4 tonnes d'or.
8. Soit 37,5 % (voir figures 5, 8, 10). Le percement des *aurei* à 12h au droit montre que c'était l'effigie impériale qui était exposée à la vue. Pour comparaison, R. Bland (BLAND 2013) dans son corpus de l'or émis par l'empereur Philippe (244-249) compare la rareté des *aurei* de ce règne trouvés sur le territoire romain à la relative fréquence de leur présence dans le *Barbaricum* et émet l'hypothèse de tributs payés par Rome aux barbares : il liste 17 % de monnaies percées. Sur la perforation de l'or romain, voir CALLU 1991.

Vincent DROST*, Marie-Laure LE BRAZIDEC**

Le trésor d'époque tétrarchique de Gruissan (Aude) : nouvelles perspectives

Contexte archéologique et circonstances de la découverte

La commune de Gruissan se situe sur le littoral audois, près de Narbonne (figure 1), dont elle constitue un des avant-ports antiques. Un programme de recherches archéologiques est actuellement en cours pour la connaissance de l'ensemble de ces avant-ports[1], concernant notamment à Gruissan l'établissement littoral Saint-Martin, dont l'un d'entre nous a publié l'année dernière un premier bilan des découvertes monétaires[2].

Figure 1 - Les étangs de Gruissan avant les travaux d'aménagement (source : Solier 1981, p. 9).

Toutefois, des travaux antérieurs ont révélé l'existence de plusieurs épaves sur la commune[3]. En effet, d'importants travaux furent exécutés entre 1969 et 1974 pour doter la nouvelle station balnéaire de Gruissan d'un grand port de plaisance. Déjà, en 1893, un premier dragage destiné à dégager des sables de la passe dite Grau de Grazel avait eu lieu pour désenclaver le port de pêche de Gruissan, permettant d'exhumer deux gisements, dont une épave d'époque byzantine. Les grands travaux entrepris

* drost_vincent@hotmail.com
** Chercheur-numismate associé au CNRS - UMR 5140 (Montpellier) ; mlaurelebrazidec@gmail.com
1. Programme Collectif de Recherche « Les ports antiques de Narbonne », coordonné par C. Sanchez (UMR 5140). Pour plus de précisions, voir le lien suivant : https://pan.hypotheses.org/.
2. Duperron, Le Brazidec 2017.
3. Solier 1981.

de 1969 à 1974, s'ils ont entièrement remodelé le paysage entre les anciens îlots et la plage de Gruissan, ont été réalisés à l'insu de la Direction des recherches archéologiques sous-marines (DRASM), ce qui a conduit à de nombreux pillages. En effet, au cours du creusement, la drague a rencontré et éventré plusieurs épaves, aspirant et rejetant avec les sables de nombreux éléments, souvent mis à mal par une fraise placée en avant de la suceuse. Les sables ainsi extraits des bassins artificiels ont servi à remblayer toutes les parties abandonnées du plan d'eau primitif et ses abords[4].

Ce n'est qu'après de longues et patientes enquêtes qu'Y. Solier et son équipe sont parvenus à déterminer la provenance des différents matériaux qu'ils avaient pu observer et prélever ou qu'ils ont pu retrouver. Ils furent aidés en cela par le Cers, vent dominant du nord-ouest, qui fit apparaître peu après des amoncellements d'objets et de céramiques jusque-là cachés sous les épandages de sable et passés inaperçus. Séparés les uns des autres par de grands espaces, les différents amas, très cohérents, présentaient visiblement les restes de cargaisons déversés massivement par la suceuse. Parmi eux, se trouvaient deux ensembles monétaires : d'une part, un lot de monnaies byzantines localisé sur l'épave de Grazel B[5] ; d'autre part, près de 4 000 *nummi* de Maxence, sur l'étang de Mateille, sur le gisement dit du Grand-Bassin D (figure 2, point 6).

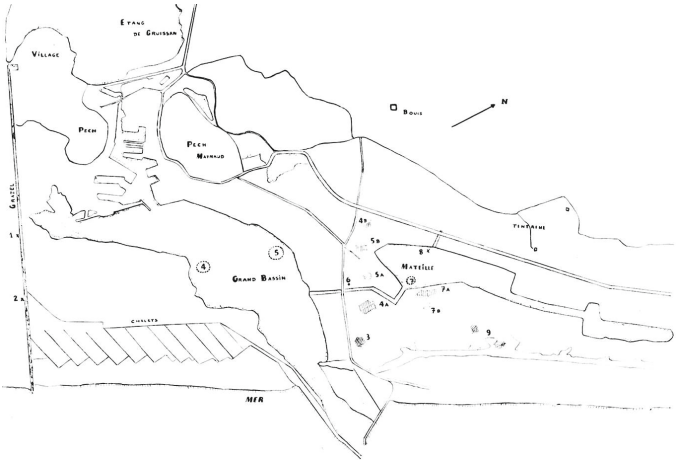

Figure 2 - Les nouveaux plans d'eau de Gruissan : localisation des principales trouvailles. La position des épaves est indiquée par des X (épaves en place) ou des cercles tiretés (position probable). Les chiffres seuls correspondent aux principales zones de rejet (source : Solier 1981, p. 24)

Ce dernier ensemble monétaire, découvert fortuitement entre la route de la plage et le gisement du Grand-Bassin C (figure 2, point 5A), fut confié pour nettoyage à Y. Solier et son équipe par l'inventeur, qui a désiré rester dans l'anonymat mais qui a laissé toute latitude pour l'étudier et le publier, ce qui fut fait par A. Bouscaras[6].

4. Sur ces circonstances, voir Solier 1981, p. 8-10.
5. Ensemble publié par Cécile Morrisson dans Solier 1981, p. 35-52.
6. Solier 1981, p. 114-175.

Toutes les monnaies ont été rendues à leur inventeur après l'étude[7]. Les monnaies étaient pour la plupart oxydées et couvertes d'une épaisse couche de sable. Elles ont été dégagées de leur gangue par un procédé électrolytique, dans un bain d'eau et de soude, et la plupart se sont révélées être en excellent état.

D'après les renseignements fournis par l'inventeur, les monnaies ont été recueillies sur une surface assez réduite de deux ou trois cents mètres carrés, certaines à fleur de sol, d'autres enfouies dans le sable. Pour la plupart, elles étaient désolidarisées les unes des autres, à l'exception de quelques petits amalgames dus à l'oxydation et ne rassemblant pas plus de huit exemplaires. De plus, des prospections ont pu avoir lieu sur l'emplacement des rejets, offrant une dizaine de monnaies supplémentaires associées à un amas de 200 clous en bronze, renvoyant très certainement à une réserve de charpentier naval[8].

La composition de ce lot, établie d'après l'étude de 1981, est la suivante :

	Maximien Hercule	Constance Chlore	Galère	Maximin Daïa	Constantin	Maxence	Romulus	Licinius	Domitius Alexander	**Total**
Nb d'ex.	203	17	8	15	168	3498	57	9	1	**3976**
%	5,10	0,52	0,17	0,37	4,20	87,95	1,43	0,22	0,02	**100**

Figure 3 - Composition générale du « lot Grand-Bassin D ».

Toutefois, cet ensemble de 3 976 exemplaires ne représente pas la totalité du trésor provenant d'une des épaves de Gruissan. En effet, il ne s'agit là que de la partie découverte après les rejets de la suceuse, par un seul inventeur. Les témoignages des personnels chargés du dragage et du conducteur des travaux concordent : « le nombre des monnaies était si important que le fonctionnement de la suceuse s'en trouva affecté »[9]. Un grand nombre de monnaies fut par ailleurs récupéré par les ouvriers, qui se les partagèrent. Sans compter également les exemplaires que la suceuse a pu laisser en place sur le fond dragué. Difficile ainsi d'évaluer le nombre originel des monnaies contenues dans ce trésor.

Nous pouvons par ailleurs noter qu'un procès-verbal du 4 mai 1971, cité dans la *Carte archéologique de la Gaule* 11/1[10], signale qu'en 1971, sur l'emplacement de l'étang de Mateille (...) au niveau du *Bouis*, à 500 m du port, côté massif de La Clape, parmi les débris de bois charpenté provenant d'une épave échouée à 3 m et démantelée par la turbine foreuse de la drague, ont été trouvés « deux bronzes du Bas-Empire » dans les rejets de sable provenant du creusement du port de plaisance : un de Maxence et un de son fils Romulus. Cette information précieuse atteste clairement, par la présence de ces deux *nummi* datant du règne de Maxence, que le trésor provient bien d'un navire.

7. Cet ensemble n'est semble-t-il jamais passé sur le marché puisqu'aucune des monnaies rares publiées n'a été retrouvée en vente publique.
8. Solier 1981, p. 115-116.
9. Solier 1981, p. 117, n. 169.
10. Dellong 2002, p. 550.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En 1997, un particulier découvre à Mateille ce qui s'apparente à un autre lot de ce même trésor : il s'agit de 4 880 *nummi* de l'époque de Maxence « en cuivre presque pur », dont il fait une déclaration sur main courante à la police municipale de Gruissan le 12 septembre 1997. Toutefois, après cette déclaration et le dépôt du lot à la mairie de Gruissan, il s'écoule un long temps avant que l'inventeur décide de faire don de l'intégralité de ce trésor à la commune, le 26 juin 2012. Cet important lot, inédit, appartient donc aujourd'hui à une collectivité territoriale. Nous présenterons ici l'étude d'un petit échantillon extrait de cet ensemble que nous appellerons « lot 1997 », pour faire la distinction avec le « lot Grand-Bassin D » découvert précédemment.

Le « lot 1997 » : étude d'un échantillon de 100 monnaies

À la suite du dépôt à la mairie de Gruissan des 4 880 monnaies découvertes en 1997, Michel Amandry, alors directeur du Département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF, s'est rendu sur place le 11 décembre 2001 pour prélever de manière aléatoire un échantillon de 100 monnaies. L'objectif premier de ce prélèvement était d'étudier la faisabilité d'un nettoyage, les monnaies étant pour la plupart recouvertes d'une couche de chlorures cuivriques. Ces 100 monnaies ont été nettoyées avec succès au Cabinet des Médailles par Christian Bulté, par les moyens suivants[11] :

- bains de sel de seignette légers ;
- suivant les résultats de la première opération, bain d'acide formique léger ;
- dégagement des dépôts restants sous loupe binoculaire.

Le résultat final est plus que satisfaisant. L'état général des monnaies est tout à fait correct, surtout compte tenu de leur séjour prolongé dans l'eau de mer. Les monnaies apparaissent toutefois dans l'ensemble relativement usées, ce qui tient sans doute plus à une érosion due au sable qu'à une circulation prolongée.

Les 100 monnaies formant l'échantillon ont été cataloguées et photographiées au Cabinet des Médailles[12]. Le lot est quasi-exclusivement constitué de *nummi* taillés au 1/48e de livre, frappés entre 306 et 312 dans les ateliers placés sous l'autorité de Maxence (Carthage, Aquilée, Ticinum, Rome et Ostie). Seuls deux exemplaires font exception : l'un, au nom de Maximin Daïa, a été émis à Alexandrie entre 308 et 310 ; l'autre, à l'effigie de Constantin Ier, a été frappé à Ostie fin 312/début 313. Le profil de cet échantillon du « lot 1997 » est identique à celui du « lot Grand-Bassin D » étudié par A. Bouscaras en 1981. Sur les 3 976 exemplaires du « lot Grand-Bassin D », 3896 sortent d'ateliers maxentiens, soit 97,99 % de l'ensemble (contre 98 % pour l'échantillon du « lot 1997 »). Dans les deux lots, l'arc chronologique va de 306 à 312/313[13].

Des différences mineures s'observent en ce qui concerne la représentation respective des ateliers maxentiens (figure 4). Les ateliers nord-italiens sont sensiblement mieux représentés dans l'échantillon du « lot 1997 » que dans le « lot Grand-Bassin D », ceci aux dépens de l'atelier d'Ostie. Cette observation tient possiblement

11. Nous remercions Francine N'Diaye, restauratrice au Département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF, de nous avoir communiqué ces informations.
12. Travail effectué par V. Drost dans le cadre de vacations « Trésors Monétaires ».
13. Les deux monnaies des IIe et IIIe siècles qui ouvrent le catalogue du lot « Grand-Bassin D » (Solier 1981, p. 138) sont vraisemblablement de nature intrusive.

à la faiblesse numérique de l'échantillon et elle demande à être confirmée par l'examen de l'ensemble du lot. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas faire de doute que les deux lots ont une origine commune.

	Carthage	Aquilée	Ticinum	Rome	Ostie	Total at. maxentiens
« Lot Grand-Bassin D »	3,9 %	4,6 %	5,2 %	53,5 %	32,8 %	3896
« Lot 1997 »	5,1 %	9,2 %	7,1 %	53,1 %	25,5 %	98

Figure 4 - Représentation des ateliers maxentiens dans les deux lots du trésor de Gruissan.

À l'évidence, le « trésor » a été constitué dans l'ancien domaine de Maxence avant d'être transporté en Gaule par voie de mer. Selon A. Bouscaras, « l'écrasante majorité des monnaies frappées à Rome et Ostie (...) nous fait penser qu'il venait d'Italie »[14]. Un tel critère n'est toutefois pas déterminant puisque les ateliers de Rome et d'Ostie étant les seuls à être encore actifs à la fin du règne de Maxence, ils sont systématiquement surreprésentés dans les ensembles abandonnés à partir de 310. Ainsi, les trésors nord-africains de cette période comprennent-ils également une très forte proportion de monnaies de Rome et d'Ostie, tandis que la part de Carthage n'y dépasse pas les 10 %[15]. Les monnaies découvertes à Gruissan pourraient donc tout aussi bien provenir d'Afrique du Nord que d'Italie.

Le *terminus post quem* de l'ensemble peut être situé fin 312/début 313 en fonction de la présence, dans le « lot Grand-Bassin D » comme dans le « lot 1997 », de *nummi* au 1/72e de livre frappés à Rome et à Ostie une fois ces ateliers passés aux mains de Constantin, au lendemain de la bataille du Pont Milvius. L'absence d'exemplaires issus de la réduction au 1/96e de livre, vers le printemps 313, fournirait le *terminus ante quem*. Selon toute vraisemblance, l'épave contenant les monnaies aurait donc sombré à la fin de l'année 312 ou au début de l'année suivante. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les *nummi* taillés au 1/96e de livre, plus légers, ont pu être volontairement exclus d'un ensemble qui se focalise sur les espèces lourdes.

Intérêt scientifique et perspectives

Quel serait l'intérêt d'étudier ce nouveau lot très semblable à celui publié en 1981 ? En premier lieu, il se trouve nécessairement, parmi les 4 880 monnaies du « lot 1997 », un nombre important de monnaies rares qui viendront compléter notre connaissance du monnayage de Maxence. Le fait que l'échantillon, bien que ne comptant que 100 monnaies, ait livré deux spécimens rarissimes laisse imaginer les compléments que nous apporterait un ensemble inédit de près de 5 000 monnaies[16].

14. Solier 1981, p. 137.
15. Drost 2012, p. 118 et tableau 2.
16. Dans l'échantillon du « lot 1997 », la proportion de monnaies connues à cinq exemplaires ou moins est de 2 %. Elle n'est toutefois que de 0,4 % dans le « lot Grand-Bassin D » (16 exemplaires, dont 4 sont des *unica*).

Le premier exemplaire remarquable (figure 5) offre une variante du revers au temple de Vénus et Rome, emblématique du monnayage de Maxence. Ici, la statue de la déesse *Roma* ne figure pas seule dans le temple comme c'est habituellement le cas à Rome mais elle fait face à l'empereur qui lui tend un globe et pose le pied sur un captif. Autre particularité, le fronton du temple est décoré de la Louve allaitant Romulus et Rémus en lieu et place de l'habituelle couronne. Un seul exemplaire de ce type a pu être relevé[17]. Une telle représentation est propre à l'atelier d'Aquilée. Sa reprise ponctuelle à Rome est peut-être liée à la fermeture de l'atelier nord-italien en 309/310.

La seconde rareté (figure 6) présente l'un de ces revers à la fois originaux et spectaculaires dont regorge le monnayage de Maxence. La scène illustre la reconquête de l'Afrique par Maxence en 310. L'empereur fait face à Mars qui lui remet une *victoriola* ; à ses pieds, l'Afrique agenouillée dépose une gerbe de blé en référence au rétablissement de l'Annone. Le type n'est connu qu'à cinq exemplaires pour l'atelier de Rome, celui-ci inclus. Tous sont issus du même coin de revers[18].

Figure 5 - *Nummus* de Maxence frappé à Rome (310-312).

Figure 6 - *Nummus* de Maxence frappé à Rome (311-312).

Au-delà de ces considérations purement numismatiques, les deux lots (« lot Grand-Bassin D » et « lot 1997 ») découverts à Gruissan forment un document exceptionnel à plus d'un titre. Cet ensemble appartient à la catégorie des très gros trésors quasi-exclusivement constitués de monnaies de Maxence, tels ceux de Čentur (Slovénie) et de Mangub (Libye), ce dernier étant également d'origine maritime. Ces trésors ont connu des destins contrariés[19], tout comme le trésor de Gruissan. Néanmoins, dans ce dernier cas, les conditions rocambolesques de la découverte sont compensées par la redécouverte ultérieure, en position secondaire, de deux portions significatives qui représentent au total près de 9 000 monnaies. Si une petite moitié en a été publiée par A. Bouscaras, de manière détaillée quoiqu'imparfaite, nous avons la chance que le second lot inédit soit toujours complet et accessible, vingt ans après sa découverte. Cette masse documentaire mérite d'être exploitée.

17. Drost 2013, p. 310, nº 92c. L'exemplaire provenant de l'échantillon du « lot 1997 » de Gruissan n'est pas répertorié dans l'ouvrage en raison de l'incertitude concernant la signature à l'exergue (//RBS ou //RES ?).
18. Drost 2013, p. 319, nº 151. L'exemplaire du « lot 1997 » est répertorié sous le nº 151/3 et est illustré pl. 39.
19. Le trésor de Čentur n'a été que partiellement publié (Jeločnik 1973 ; Jeločnik, Kos 1983) tandis que Mangub a simplement fait l'objet d'un décompte préliminaire (Salama 1966-1967).

Car le trésor de Gruissan constitue un ensemble atypique qui ne trouve pas d'équivalents. Il s'agit de l'unique trésor maxentien découvert en dehors du domaine de Maxence. Cet ensemble monétaire témoigne d'un transfert de numéraire entre l'ancien domaine de Maxence (Italie ou Afrique ?) et la Gaule. S'agit-il d'un convoiement de type officiel, comme le pense J. van Heesch[20], ou bien d'une encaisse commerciale ? Quel était le but du rapatriement d'un numéraire déjà désuet à l'effigie d'un usurpateur vaincu et qui, surtout, ne correspondait pas aux standards métrologiques en vigueur ? Autant de question que l'étude exhaustive du « lot 1997 » contribuerait à éclairer.

Bibliographie

Dellong 2002 : E. Dellong, *Carte archéologique de la Gaule. Narbonne et le Narbonnais*, 11/1, Paris, 2002.

Drost 2012 : V. Drost, Le trésor « post-maxentien » des bois du Djouggar (Tunisie) : détail de la composition et essai d'interprétation, *Dossiers du CEN*, 3, 2012, p. 117-120.

Drost 2013 : V. Drost, *Le monnayage de Maxence (306-312 après J.-C.)*, (Études Suisses de Numismatique, 3), Zurich, 2013.

Duperron, Le Brazidec 2017 : G. Duperron, M.-L. Le Brazidec, Les monnaies des fouilles de l'établissement littoral antique et médiéval de Saint-Martin à Gruissan (Aude), *BSFN*, 72-6, 2017, p. 212-219.

Jeločnik 1973 : A. Jeločnik, *The Čentur hoard:* folles *of Maxentius and of the Tetrarchy*, Ljubljana, 1973.

Jeločnik, Kos 1983 : A. Jeločnik, P. Kos, *The Čentur-C Hoard*, Ljubljana, 1983.

Salama 1966-1967 : P. Salama, Les trésors maxentiens de Tripolitaine : rapport préliminaire, *Libya Antiqua* 3/4, 1966-1967, p. 21-27.

Solier 1981 : Y. Solier (dir.), *Les épaves de Gruissan*, (Archaeonautica, 3), Paris, 1981.

van Heesch 2006 : J. van Heesch, Transport of Coins in the Late Roman Empire, *RBN*, 152, 2006, p. 51-61.

Vincent DROST*, Ronald BUDE**

Maxence et l'*Aeternitas* : à propos de deux rarissimes bronzes radiés

Au cours des dernières années sont apparus sur le marché deux rarissimes bronzes de Maxence ayant pour particularité de présenter l'empereur coiffé d'une couronne radiée, et non d'une couronne laurée comme c'est habituellement le cas. À ce jour, il s'agit des deux seules monnaies de bronze sur lesquelles Maxence apparaît radié.

Le premier exemplaire est un *nummus* frappé à Rome au cours de la seconde phase de la cinquième émission, entre le début 310 et le début 311 (figure 1). Il répond à la description suivante :

20. van Heesch 2006, p. 57.

* drost_vincent@hotmail.com
** ronbude@med.umich.edu.

Figure 1 - Collection Ronald Bude.

Figure 2 - Collection Ronald Bude.

D/ IMP C MAXENTIVS P F AVG (rubans de type 3). Tête radiée, buste cuirassé et drapé vu de trois-quarts en arrière, à droite.

R/ CONSERV-VRB SVAE ; //RBT. Temple hexastyle avec fronton décoré d'une couronne et acrotères en forme de boutons ; à l'intérieur du temple, Vénus est assise de face, tête à g., tenant un globe dans la main droite et un sceptre long dans la main g. *RIC* VI, – ; Drost 2013, nº 95, p. 310 et pl. 33.

Provenance : coll. Ronald Bude (acquise auprès de Gert Boersema en février 2010).

5,42 g ; 23 mm ; 11 h[1].

Le revers est on ne peut plus classique puisqu'il présente le type au temple de Vénus et Rome, emblématique du monnayage maxentien. Le type de buste, radié, cuirassé et drapé vu de dos, est en revanche tout à fait inhabituel. Hormis la couronne radiée, le buste cuirassé et drapé vu de trois-quarts dos est exceptionnel dans le monnayage de Maxence puisqu'il ne se retrouve, à Rome, que sur des frappes spéciales en bronze (médaillons notamment)[2]. Signalons qu'au même moment, en 310, les premiers bustes habillés font leur apparition dans le monnayage courant en bronze de Rome. Ces bustes exceptionnels, connus par un nombre de coins très réduit, sont de nature consulaire[3] ou militaire[4], célébrant respectivement le 3e consulat pris par Maxence en 310 et la reconquête de l'Afrique intervenue dans le courant de la même année. Le buste radié vient donc compléter la série, mais dans un registre tout à fait différent.

La seconde monnaie a été produite à Ostie, atelier « jumeau » de celui de Rome. Il s'agit d'une fraction, en l'occurrence un demi-*nummus* (figure 2). La frappe de ces fractions est datée dans une fourchette large allant du début 310 à la fin 312, mais il y a de fortes probabilités pour qu'elle coïncide avec la célébration des Quinquennales de Maxence fin 310. Cette monnaie est également unique, et qui plus totalement inédite. En voici la description :

D/ MAXENTI-VS P F AVG (rubans de type 1). Tête radiée, buste nu, à gauche.

R/ SECVLO FELICI AVG N ; //MOSTQ. Deux Victoires debout face à face, accrochant à un palmier un bouclier portant l'inscription VOT/XX/FEL.

RIC VI, – ; Drost 2013, –.

Provenance : coll. Ronald Bude (vente Thesaurus s.r.l., « Indian Auction », 04/11/2017, lot 832).

2,97 g ; 19 mm ; 11 h.

1. La monnaie est un peu légère et est frappée sur flan court. Il n'y a toutefois là rien d'anormal et il ne fait pas de doute qu'il s'agit bien d'un *nummus*.
2. Drost 2013, p. 325-326, nos 197 et 202
3. Drost 2013, p. 311-312, nos 97, 98, 101 et 106.
4. Drost 2013, p. 310, nº 96 et p. 313, nº 111.

Maxence a fait frapper d'importantes séries de fractions à Rome et à Ostie. La typologie des bustes est relativement variée (tête laurée, buste nu, à droite ou à gauche ; tête casquée, laurée ou non, buste cuirassé avec haste et bouclier, à gauche ; tête coiffée de la peau de lion à droite). L'usage de la couronne radiée sur une fraction de Maxence est inédit. Au revers des demi-*nummi*, une première série se caractérise par la mention des vœux décennaux dans une couronne[5]. La deuxième série montre une Victoire à droite inscrivant les vœux décennaux ou vicennaux sur un bouclier reposant sur un cippe[6]. Le revers du présent exemplaire, avec l'iconographie des deux Victoires accrochant un bouclier à un palmier encadrée par la légende SECVLO FELICI AVG N, correspond à une sous-série atypique qui n'est attestée que pour l'atelier d'Ostie[7] et qui n'était jusqu'alors connue que par un unique demi-*nummus* (figure 3)[8]. Ce dernier montre au droit Maxence coiffé de la peau de lion. Les deux coins de revers sont différents et portent, qui plus est, la marque de deux officines distinctes : la deuxième pour l'exemplaire à la peau de lion et la quatrième pour le spécimen radié.

Le fait que la couronne radiée apparaisse, de manière probablement concomitante, sur deux dénominations et dans deux ateliers différents permet d'emblée d'exclure l'hypothèse d'une fantaisie de la part d'un graveur. L'emploi de cet attribut est donc nécessairement le résultat d'une instruction passée, sans doute en 310, par l'administration impériale. Toute la question est d'en connaître les motivations.

Depuis le seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C., la *corona radiata* joue généralement – mais pas systématiquement – un rôle de marque de valeur. Elle indique une valeur double, sur les *dupondii* et les antoniniens notamment[9]. Avec la réforme du numéraire de bronze opérée par Dioclétien en 294, les monnaies courantes sont désormais laurées, même si des « néo-antoniniens » radiés continuent à être produits occasionnellement. Dans le monnayage de Maxence également, on retrouve la couronne radiée en tant que marque de valeur sur des multiples d'or pesant deux *aurei* (figure 4)[10]. En ce qui concerne les deux monnaies de bronze faisant l'objet de la présente étude, il ne saurait en revanche être question de valeur double puisque tant l'unité qu'est le *nummus* que sa fraction, le demi-*nummus*, sont radiés. Dans ce cas, la couronne radiée ne doit donc pas être interprétée comme une marque de valeur mais bien comme une couronne solaire.

Figure 3 - Lanz 97, 22/05/2000, lot 985.

Figure 4 - NAC 24, 05/12/2002, lot 267.

5. Drost 2013, p. 309, nº 91 et p. 331, nos 28-29.
6. Drost 2013, p. 314-315, nos 119-126 et p. 339, nos 86-89.
7. Drost 2013, p. 209.
8. Drost 2013, nº 90.
9. Bastien 1992, p. 105-106.
10. Drost 2013, p. 298, nos 11-12 et p. 302-303, nos 42-43, 51 et 53. Il est à noter que les *biniones* ne sont pas systématiquement radiés.

Les monnayages de Constantin et de Licinius comportent également quelques séries sur lesquelles l'empereur est coiffé d'une couronne radiée sans que ce symbole soit nécessairement lié à la valeur de la monnaie. C'est notamment le cas des « pseudo-*argentei* » frappés à Trèves en 313, sur lesquels Maximin Daïa est représenté à la manière de *Sol*, radié donc et avec la main levée (figure 5). La référence à *Sol* est dédoublée au revers où le dieu figure dans un char[11]. Entre 318 et 324, les fils de Constantin, les Césars, sont représentés radiés sur des *nummi* (figure 6), tandis que ce sont cette fois les Augustes qui sont coiffés de la couronne radiée sur les *nummi* frappés par Licinius entre 321 et 324 (figure 7). La dévolution de cet attribut alternativement aux Augustes et aux Césars est difficile à expliquer[12].

Pour en revenir à Maxence, comment expliquer cet usage ponctuel, vers 310, de l'attribut de *Sol* / *Helios* ? Maxence aurait-il voulu s'assimiler à la divinité solaire, lui qui revêt bien la peau de lion d'Hercule (figure 2) ? L'hypothèse d'une représentation théomorphique est à rejeter puisque la couronne radiée l'empereur, héritière de la couronne des diadoques, se distingue de celle du dieu par la présence d'un bandeau et de rubans descendant sur la nuque (figures 2 et 4)[13]. La couronne du dieu est au contraire dénuée de bandeau et de rubans (figure 8).

Figure 5 - Rauch 102, 07/11/2016, lot 534.

Figure 6 - Bertolami e-auction 60, 09/07/2018, lot 982.

Figure 7 - Roma Numismatics e-auction 40, 28/10/2017, lot 861.

Figure 8 - Vente Rauch 91, 05/12/2012, lot 813.

Il est important de relever le fait qu'au même moment, à partir de 310 donc, la figure de *Sol* prend une place prépondérante dans le monnayage issu des ateliers placés sous le contrôle de Constantin (Londres, Trèves et Lyon)[14]. Ce recours massif à la divinité solaire est à mettre en parallèle avec la « vision » de Constantin au temple d'Apollon[15], événement qui se situe juste après sa victoire sur Maximien Hercule, le père de Maxence.

11. *RIC* VI, p. 224, nº 826 ; Bastien 1992, p. 112.
12. À ce propos, voir Bastien 1992, p. 111-112.
13. Bastien 1992, p. 108.
14. *RIC* VI, p. 42 ; Bergmann 1998, p. 282.
15. *Panégyrique latin* VII(6), 21, 4.

Maxence aurait-il songé, ne serait-ce qu'un instant, à emboiter le pas à son rival en matière de dévotion solaire ? L'absence quasi-totale de références à *Sol* au revers des monnaies de Maxence ne plaide pas en ce sens. Hormis ces couronnes radiées, le monnayage maxentien ne comporte qu'une seule allusion à *Sol*, et encore celle-ci est-elle on ne peut plus discrète. En effet, un *nummus* unique montre au revers, sur le fronton du temple, un petit personnage tenant un globe et levant la main dans lequel on pourrait voir *Sol* (figure 9)[16]. Si tel était bien le cas, cette représentation ferait sans doute surtout allusion au colosse de Néron, transformé en statue de la divinité solaire, qui a été déplacé devant le temple de Vénus et Rome à l'époque d'Hadrien[17].

Figure 9 - Vente Aufhäuser 12, 01/10/1996, lot 771.

Selon M. Bergmann, une telle association du temple de Vénus et Rome et du colosse de la divinité solaire exprimerait l'idée de l'Éternité de Rome[18]. Au IIIe siècle, les monnaies associent en effet régulièrement au revers la figure de *Sol* et une légende invoquant l'*Aeternitas* (figure 10). Ajoutons que, depuis les monnaies de consécration frappées par Tibère pour Auguste divinisé (figure 11), la couronne radiée est elle-même un symbole d'Éternité[19]. Cette notion d'*Aeternitas* est justement centrale dans le monnayage de Maxence dans la seconde moitié du règne. Elle est surtout omniprésente sur le bronze d'Ostie, où la légende AETERNITAS AVG N est employée à foison[20], notamment en association avec l'image des Dioscures (figure 12) dont l'un des rôles est d'assurer la perpétuation de l'ordre cosmique[21].

Ceci nous conduit tout naturellement à évoquer la légende de revers du demi-*nummus* radié, SECVLO FELICI AVG N (figures 2-3). Cette forme originale ne se trouve que sur les deux fractions citées plus haut. Mais la variante SAECVLI FELIC(ITAS) AVG N se retrouve sur les *nummi* (figure 13)[22]. Or, le *Saeculum* évoqué ici se trouve être l'une des phases de l'Éternité cyclique[23]. Tout converge donc vers la notion d'*Aeternitas*.

16. Drost 2013, nº 88e. Il est à noter que le personnage lève la main gauche et tient le globe dans la main droite, alors que c'est généralement l'inverse pour *Sol*.
17. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 45.
18. Bergmann 1998, p. 190 et 277.
19. Bastien 1992, p. 105.
20. Drost 2013, p. 329-332, nos 17-27 et 30-42 et p. 334, nº 50.
21. Cumont 1942, p. 92.
22. Drost 2013, p. 333-334, nos 48-49.
23. Turcan 1983, p. 25-30.

Figure 10 - Leu 1, 25/10/2017, lot 306.

Figure 11 - Roma Numismatics e-live auction 2, 30/08/2018, lot 563.

Figure 12 - Roma Numismatics e-auction 42, 06/01/2018, lot 906.

Figure 13 - Gorny & Mosch 215, 13/10/2013, lot 500.

Le recours à la couronne radiée par Maxence en tant que symbole d'Éternité se justifierait parfaitement dans le cadre d'un programme iconographie centré autour de l'idée de *renovatio temporum*. En se faisant représenter ainsi coiffé de la *corona radiata*, Maxence se présentait en garant du nouvel âge d'or.

Reste à expliquer le caractère très éphémère de l'usage de cette couronne radiée. Peut-être a-t-elle été jugée trop peu explicite, voire source de confusion quant à la valeur des monnaies. À moins qu'on ait finalement décidé de bannir toute allusion à *Sol*, la divinité protectrice de Constantin, le grand rival de Maxence.

Bibliographie

BASTIEN 1992 : P. BASTIEN, *Le buste monétaire des empereurs romains*, (Numismatique romaine, 19), vol. I, Wetteren, 1992.

BERGMANN 1998 : M. BERGMANN, *Die Strahlen der Herrscher: Theomorphes Herrscherbild und Politische Symbolic im Hellenismus und in der Römischen Kaiserzeit*, Mainz, 1998.

CUMONT 1942 : Fr. CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942.

DROST 2013 : V. DROST, *Le monnayage de Maxence (306-312 après J.-C.)*, (Études Suisses de Numismatique, 3), Zurich, 2013.

RIC VI : C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage, Volume VI. From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D. 313)*, London, 1967.

TURCAN 1983 : R. TURCAN, Rome éternelle et les conceptions gréco-romaines de l'éternité, dans *Roma, Costantinopoli, Mosca. Atti del 1 Seminario internazionale di studi storici « Da Roma alla 3a Roma », 21-23 aprile 1981*, Napoli, 1983, p. 7-30.

Lars RAMSKOLD*

Les portes de camp en trois dimensions sur le monnayage de Constantin : une recherche laborieuse de perspective (Rome, 320 apr. J.-C.)[1]

Cette présentation en l'honneur de mon ami Georges Gautier traitera de trois monnaies de billon inédites du règne de Constantin Ier. Ces monnaies sont uniques en ce qu'elles représentent de soi-disant portes de camp en trois dimensions (3D).

Il convient d'abord de rappeler les principes de la perspective linéaire. N'importe quel écolier est capable de faire aujourd'hui un dessin en perspective linéaire. Ce n'était toutefois pas le cas à l'« Âge des ténèbres ». La première tentative en ce sens en peinture, d'ailleurs incomplète, a été l'œuvre d'Ambrogio Lorenzetti à Sienne en 1342. Il faudra attendre 85 ans avant que l'architecte florentin Filippo Brunelleschi formule en 1428 la théorie de la perspective linéaire, qui est devenue depuis lors un outil artistique de base.

La perspective dans l'Antiquité

La grande majorité des mosaïques, fresques et bas-reliefs du monde antique n'adoptaient pas la perspective linéaire. Les représentations montraient souvent plusieurs côtés d'objets rectangulaires tels que des bâtiments, faisant face au spectateur. Ainsi, une église cruciforme pouvait montrer ses quatre pignons à la fois au spectateur (figure 1^A^) et, dans la vue d'un port, les bâtiments le long du rivage étaient représentés d'une façon qui pouvait lui donner le mal de mer (figure 1^B^).

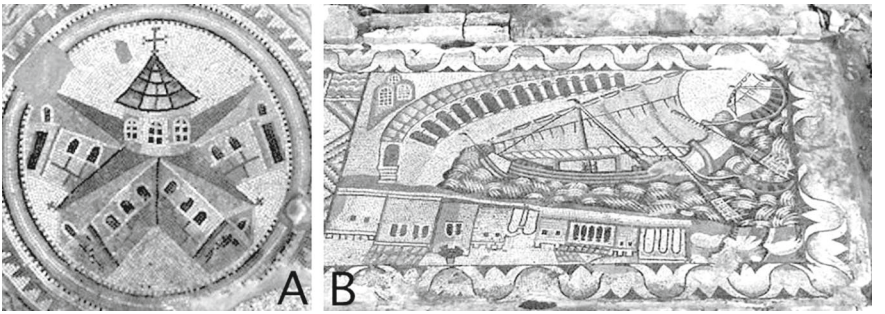

Figure 1 - Mosaïques de sol. A : Basilique Saint Siméon, Taybat al-Imam, Syrie, 442 apr. J.-C.
B : Un port : hôtel des douanes romain près du port de Kelenderis,Turquie.

Pourtant la perspective linéaire était connue il y a 2000 ans : les meilleurs exemples se rencontrent dans la Maison d'Auguste sur le Palatin, qui date de 30 av. J.-C. Ces peintures, bien conservées, étaient bien entendu réalisées pour l'élite romaine par les meilleurs artistes du temps. Ils savaient comment peindre en perspective linéaire avec un point de fuite unique parfait (figure 2). La plupart des artistes, toutefois, ou bien n'avaient qu'une très vague idée de la perspective, ou bien ne voyaient pas l'utilité

* Membre de la SFN ; lars.ramskold@telia.com

1. Texte traduit de l'anglais par P. Villemur, membre titulaire de la SFN.

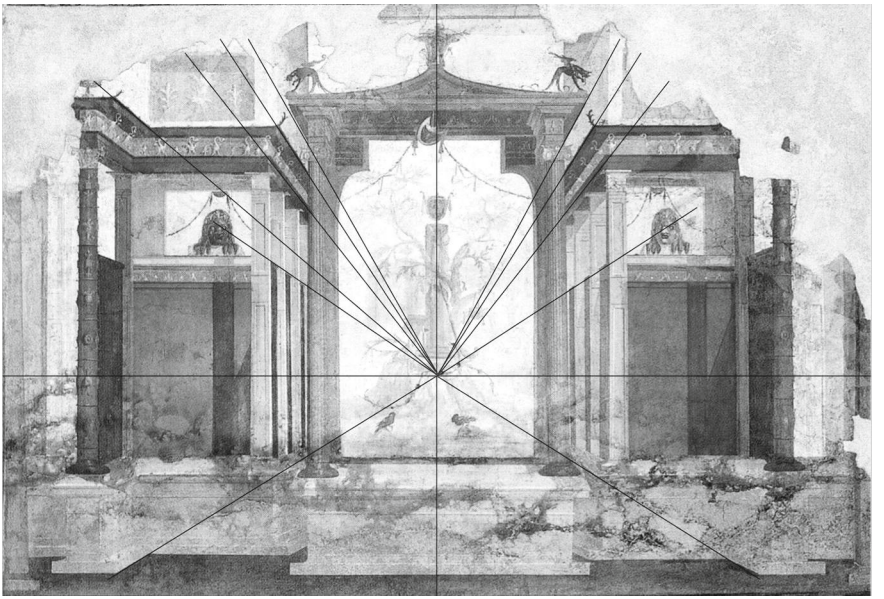

Figure 2 - Fresque murale de la Maison d'Auguste, Rome, c. 30 av. J.-C. : on notera que le point de fuite est à sa place naturelle et que la perspective linéaire est parfaite.

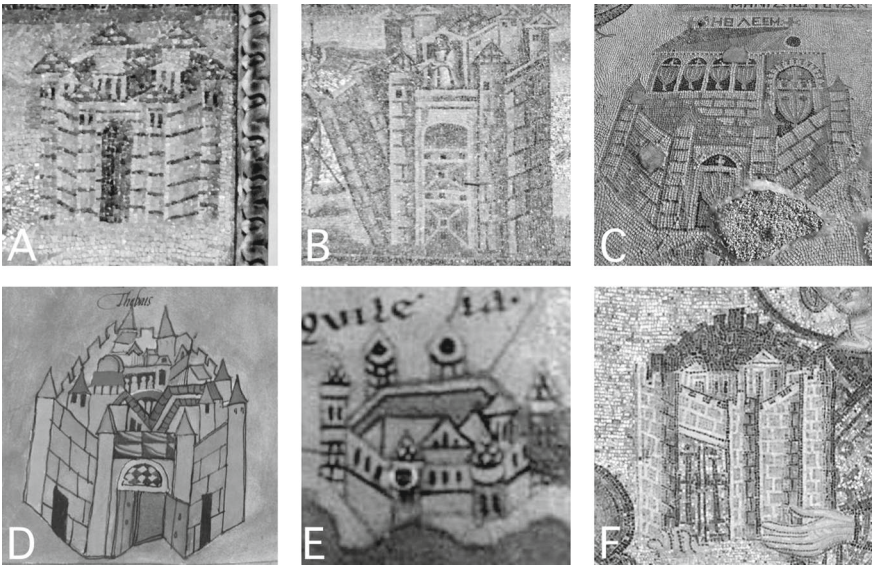

Figure 3 - Représentations romaines de villes fortifiées. A : ville inconnue. B : Jéricho, Sainte Marie Majeure, Rome, 432-440 apr. J.-C. C : Bethléem, Taybat al-Imam, Syrie, 442 apr. J.-C. D : Thèbes, *Notitia Dignitatum*, copie de l'original de 390 apr. J.-C. E : Aquileia, *Tabula Peutingeriana*, copie du XIIIe siècle de l'original romain. F : Constantin Ier présentant Constantinople, Sainte Sophie, Istanbul, Xe siècle.

de s'en servir. Les descriptions romaines des villes entourées d'une enceinte recouraient en général à une vue aérienne oblique montrant les murs avec des tourelles régulièrement espacées. Le plan était le plus souvent hexagonal, sans considération pour la taille ou la disposition réelles de la cité. Ainsi, Jérusalem, Jéricho, Constantinople, Thèbes ou Aquileia étaient toutes représentées de façon semblable (figure 3).

Sur les monnaies, des détails supplémentaires venaient s'ajouter à ces représentations sur les plus grands modules, comme des tourelles additionnelles. Mais, en dépit du recours à la vue aérienne, la porte et ses tours adjacentes étaient toujours représentées de face et soulignées par une ligne de base (figure 4).

Figure 4 - Représentations romaines de villes fortifiées sur des monnaies de grand module : tentatives de vue aérienne. À gauche : pentassarion, Marcianopolis, 238-244 apr. J.-C. À droite : médaillon de 2 *solidi*, Trèves, 313-315 apr. J.-C. (*RIC* VII, 1, Berlin 18200450).

Sur les monnaies plus petites, *aurei* et deniers, des portes de camp ont été fréquemment représentées pendant la tétrarchie. Les *aurei* de Rome montrent une porte avec trois tourelles et, derrière, en vue aérienne, quatre ou cinq autres tourelles sur une deuxième ligne de fortification (figure 5[A-B]). De nombreux *argentei* (figure 5[C-H]) montrent

Figure 5 - Représentations romaines de camps militaires et de cités sur des *aurei*, 298-299 apr. J.-C. (A-B) et sur des *argentei*, 295-307 (C-H). A et B : vue frontale avec une double rangée de tourelles (*RIC* VI, Rome 7b). C-E : vues frontales, essentiellement en deux dimensions (*RIC* VI, Nicomédie 22b, Rome 44b et Rome 154). F-H : vues aériennes, la porte en vue frontale (*RIC* VI, Siscia 32b, Antioche 32a et 33b).

soit une porte de camp vue de face, soit les tétrarques sacrifiant devant une porte de ville partie d'une enceinte vue obliquement d'en haut. La forme hexagonale avec une tourelle à chaque coin rappelle les représentations de la figure 3.

L'émission P R/ RP

Très abondante, cette émission de l'atelier de Rome c. 320 apr. J.-C. est probablement la plus diversifiée de tout le monnayage impérial romain. En 1966, Bruun avait identifié 82 types différents, qui ont chacun reçu un numéro séparé dans le *RIC* VII (nos 143-224) ; 63 autres sont venus s'y ajouter depuis lors. On compte 17 types de buste au droit et 8 légendes communes au revers : PAX PERPETVA, ROMAE AETERNAE, SAECVLI FELICITAS, VIRTVS AVGG, VOT XV, VOT XX, VOT X ET XV F, VOT XV FEL XX. Ces revers sont associés à l'ensemble des princes et la plupart sont connus pour plusieurs officines. Trois autres légendes, ignorées de Bruun, FORTVNA REDVX AVG N, VICTORIA AVGG et XCVI sont connues chacune à un ou deux exemplaires. Sur ces 145 types (en équivalent des numéros du *RIC*), 50 sont des portes de camp à la légende VIRTVS AVGG, avec 6 variétés principales différentes. Il y a trois ou quatre tourelles et les portes sont soit fermées, soit grandes ouvertes, soit absentes. Un coin unique comporte quatre colonnes ou demi-colonnes et la porte du camp est parfois dotée d'un double contour supérieur indiquant peut-être un second mur derrière la porte principale.

C'est à cette émission P R/ RP qu'appartiennent trois monnaies uniques, l'une au Musée Bode à Berlin, les deux autres, apparues au cours des dernières années, dans des collections privées.

Toutes trois montrent une « porte de camp » en vue aérienne oblique, donnant une impression tridimensionnelle. Toutes sont au portrait de Licinius César à l'avers. Deux portent la lettre d'officine P et sont du même coin de droit, la troisième est issue de l'officine T.

Sur l'exemplaire T et l'un des exemplaires P, la porte est vue de face et le reste est en vue aérienne oblique (figure 6A, B, D) : ce n'est pas une perspective linéaire, mais l'impression qui en résulte presque naturellement est celle de la 3D. Sur l'exemplaire de Berlin en revanche, le graveur a tenté de représenter la porte obliquement à partir du côté (figure 6C,E,F) ; la base étant inclinée de 15 degrés par rapport à l'horizontale et la bordure supérieure de 25 degrés, les deux lignes divergent en partant du spectateur au lieu de converger vers un point de fuite ; cette divergence a conduit le graveur à rajouter un sixième rang de blocs de pierre à gauche de la porte contre cinq à droite, puis, probablement parce qu'il n'était pas satisfait du résultat, à ajouter une ligne de base sous la porte, qui dépasse de chaque côté.

À ma connaissance, aucune monnaie comparable n'a été produite à aucun autre moment sous l'Empire romain. Elles sont issues de deux officines différentes de l'atelier de Rome ; les graveurs de coins ne passant pas d'une officine à l'autre, ces pièces uniques n'ont pu être le produit d'un seul graveur : la décision de produire ces coins n'a donc pas été prise par un graveur ni par le responsable de l'atelier, mais à un niveau supérieur. L'extrême rareté de ces monnaies (3 sur 2 271 connues pour la totalité de l'émission) indique que cette tentative a rapidement tourné court.

Les portes en 3D font partie du monnayage courant. Le coin d'avers des deux exemplaires de l'officine P a également été couplé avec des revers aux légendes VOT XV FEL XX et SAECVLI FELICITAS ; ces monnaies font partie d'une chaîne de liaisons de coins qui inclut aussi Constantin Ier et Crispus. De même, le coin de l'exemplaire

Figure 6 - « portes de camp » en 3D, atelier de Rome, 320 apr. J.-C. A : officine T, 19,8 mm, 2,92 g (coll. part.). B, D : officine P, 17,8 mm, 3,46 g (coll. part.). C, E, F : officine P, 18 mm, 2,81 g (Musée Bode 78/1941). Agrandissement des monnaies : × 1,5.

de l'officine T a également été utilisé avec deux coins différents du revers à la légende SAECVLI FELICITAS ; ce spécimen fait partie d'une vaste chaîne de liaisons de coins de 29 monnaies, qui inclut Constantin Ier et les Césars Crispus, Constantin et Licinius et comporte des revers aux légendes VOT XV FEL XX, SAECVLI FELICITAS et PAX PERPETVA.

Curieusement, les trois exemplaires à la porte en 3D montrent Licinius César au droit. Ma base de données pour cette émission, qui couvre la plupart des collections des grands musées européens et la plupart des ventes aux enchères depuis les années 1980, compte 2 271 monnaies. Leur distribution est donnée à la ligne « Total » de la figure 7. Les 411 monnaies pour Licinius II représentent 18,1 % de ce total. Si ces monnaies avaient été frappées en nombre égal pour chaque prince, la probabilité que nos trois portes en 3D soient toutes au portrait de l'un quelconque des princes serait de 4 % (1 × 1,5 × 1,5) ; mais des quantités inégales ont été frappées et la probabilité au profit de Licinius César n'est que de 3,3 % (1 × 0,181 × 0,181). Le profil général de cette émission indique cependant que des monnaies à la porte en 3D ont été également frappées pour les autres princes et finiront par être découvertes.

Toutefois, les quantités de monnaies parvenues jusqu'à nous reflètent-elles la production d'origine ? La figure 7 fait apparaître que les quantités pour chacun des princes semblent proches de 10 %, 20 % ou 40 % du total respectivement (hypothèse 1).

	Quantités réelles connues					Hypothèse 1		Hypothèse 2	
Prince	P	S	T	Q	Total	U		U	
Constantin Ier	194	167	296	244	**901**	4	40% = ***909***	4	36% = ***894***
Constantin II	118	98	144	109	**469**	2	20% = ***454***	2	18% = ***447***
Crispus	83	79	57	48	**267**	1	10% = ***227***		
Crispus x 1.7	*141*	*134*	*97*	*82*	***454***			2	18% = ***447***
Licinius II	127	117	93	74	**411**	2	20% = ***454***	2	18% = ***447***
Licinius Ier	75	64	22	62	**223**	1	10% = ***227***	1	9% = ***223***
Total	597	525	612	537	**2271**		***2271***		***2458***

Figure 7 - Les monnaies connues de l'émission P R/ RP. L'hypothèse 1 suppose une production égale (nombre d'unités = U) pour Crispus et Licinius Ier. L'hypothèse 2 suppose une production équivalente pour les trois Césars, ce qui conduit à ajuster les nombres réels pour Crispus par un facteur 1,7.

La correspondance entre les chiffres réels et attendus semble correcte. Toutefois, cette conclusion apparaît incompatible avec la situation à l'époque. La guerre entre Constantin et Licinius avait cessé deux ans auparavant et les trois Césars avaient été reconnus par Constantin ; mais Rome était dans son territoire et il a toujours frappé davantage de monnaies pour lui-même que pour Licinius, même quand leurs relations étaient au mieux ; il aurait été naturel pour lui de frapper des quantités égales de pièces pour chacun des Césars, deux fois plus pour lui-même et seulement la moitié pour Licinius (figure 7, hypothèse 2).

La figure 8 montre que les chiffres pour chaque prince correspondent à cette distribution, à une exception près : Crispus. On n'observe que 60 % des quantités attendues pour lui, ce qui n'a pas de sens, compte tenu du fait qu'à l'époque, en 320, Crispus était un adulte au sommet de sa carrière, qu'il avait remporté plusieurs victoires militaires majeures et qu'il était le premier des Césars.

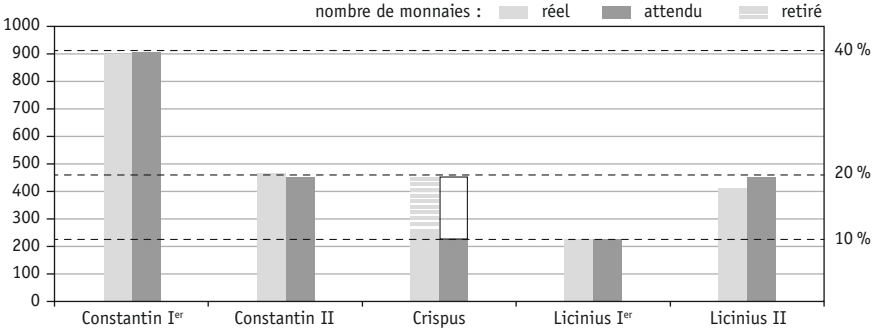

Figure 8 - L'émission P R/ RP. Nombre de monnaies réel et attendu. Une production égale pour les trois Césars implique un retrait de 40 % des monnaies au nom de Crispus.

La solution est vraisemblablement à rechercher dans une *damnatio memoriae*. Ce qui implique qu'en 320, des quantités équivalentes de monnaies ont été frappées pour chacun des trois Césars, mais que les pièces au nom de Crispus ont été retirées par la suite de la circulation. Crispus a été exécuté en 326, quelque 5 ou 6 ans après la production de l'émission P R/ RP, qui resta en circulation jusqu'à la réduction pondérale de 336 ; ce prince ayant été frappé de *damnatio memoriae*, les monnaies à son nom ne devaient plus être acceptées et furent donc retirées de la circulation.

Si nous recalculons les quantités de façon à permettre une production équivalente pour les trois Césars, nous constatons que 40 % environ des monnaies au nom de Crispus manquent. Il aurait été impossible de retirer toutes les pièces produites pour ce prince : beaucoup ont dû être perdues accidentellement, d'autres ont pu être thésaurisées et enfouies ou encore circuler dans des régions échappant au contrôle des autorités. Les chiffres indiquent que, 5 ou 6 ans après leur production, 60 % environ des monnaies ont été perdues, soit à peu près 10 % par an ; 40 % sont restées en circulation et ce sont celles-ci qui ont pu être retirées.

En conclusion, nos trois petites pièces de billon répondent ainsi à certaines questions et en posent de nouvelles. Elles illustrent la façon dont les graveurs de coins ont bataillé avec la perspective. Elles viennent alimenter le débat « portes de camp » contre « portes de ville ». En outre, les données pour l'émission à laquelle elles appartiennent montrent que, sur la quantité de monnaies de billon en circulation, 10 % environ se perdaient chaque année. Enfin, ces mêmes données établissent que les monnaies au nom de Crispus ont été retirées de la circulation après son exécution.

Bibliographie

RIC VI : C.H.V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage, Vol. VI, From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D. 313)*, London, 1973.

RIC VII : P.M. Bruun, *The Roman Imperial Coinage, Vol. VII, Constantine and Licinius*, London, 1966.

Laurent STÉFANINI*

Hommage à Georges Gautier, à Sylvie de Turckheim-Pey et à Jean-Paul Divo autour d'une petite collection de médailles pontificales

Voilà 42 ans que je m'intéresse aux monnaies et médailles et mes premiers achats datent de 1976, une pièce de 5 francs en argent et une pièce de 10 centimes en bronze toutes deux à l'effigie de Napoléon III. J'avais seize ans. Les dix ans numismatiques qui ont suivi, correspondant à ma vie d'étudiant et au début de ma vie professionnelle ont été à l'image de ce premier achat, tâtonnant et sans grande originalité même si déjà la médaille devait l'emporter rapidement sur la monnaie. 1986 et trois rencontres m'ont permis d'approfondir une passion et de mettre de l'ordre dans ma collection. Voilà pourquoi je voulais en cette journée d'hommage associer ces trois noms, ces trois figures de la SFN du tournant du millénaire qui nous ont beaucoup appris et beaucoup apporté. Il va de soi qu'à ces trois amis j'associe un quatrième, notre cher et apprécié directeur honoraire, Michel Amandry.

* Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO.

Cher Georges Gautier, cher Président d'honneur, je commencerai par toi, car c'est toi qui m'a fait entrer dans notre société. Diplomate, tu étais sous-directeur à la direction des Affaires juridiques conduite par l'éminent Président Gilbert Guillaume quand j'y suis moi-même devenu l'un des jeunes agents, à ma sortie de l'ENA en juin 1985, mais c'est une conférence en février et mars 1986, à Vienne, où tu étais alors en poste depuis peu, longue conférence de cinq semaines – heureux temps – consacrée au « droit des traités entres États et Organisations internationales » – le monde s'organisait alors autour du multilatéralisme des Nations Unies – qui nous a fait nous mieux connaître et nous reconnaître en numismatique et en amitié. Même si mon thème d'intérêt pour la médaille de la première moitié du XIXe siècle – « Restaurations, Révolutions et Nationalités », pour reprendre le titre de la magnifique synthèse de Max Tacel publiée chez Masson il y a quarante ans, était assez loin de la Tétrarchie et de son monnayage provincial, tu as su, au sens propre, me faire « savourer » notre passion commune au gré de déjeuners, de dîners, de visites de marchands, de conseils avisés, de lectures de catalogues commentées et de longues conversations d'histoire, tant il est vrai que pour toi comme pour moi la possession de l'objet, ce souvenir que nous ramenons de nos voyages dans le passé, est importante. Merci Georges d'avoir transformé un plaisir solitaire en une joie de la rencontre et du partage. Je te dois beaucoup, de m'avoir ouvert les portes de la SFN et de m'avoir fait rencontrer Mme Sylvie de Turckheim-Pey.

Ah ! Chère Sylvie, chère Colombe comme je vous appelle dans l'intimité amicale, car vous portez toujours celle du Saint Esprit à votre cou. Et de fait vous êtes inspirée par lui, « ubi vult spirat », « il souffle où il veut », comme nous le rappelle l'Évangile de Jean (3,8) et plusieurs très beaux écus pontificaux pour la vacance du Saint-Siège dont celui qui suivit la mort de Benoît XIV en 1758[1]. Mme de Turckheim-Pey, avant de devenir à son tour notre présidente il y a quelques années, était alors en charge des médailles et des monnaies étrangères au cabinet de la BnF. Quels plaisirs de pouvoir au milieu des grands médailliers de Louis XV parcourir quelques plateaux, découvrir quelques raretés et devenir un « lecteur » sinon assidu du moins attentif d'autant que les légendes et les titulatures sont toujours aussi importantes que les images et les portraits. Vous êtes depuis voici un tiers de siècle, comme aujourd'hui, chère Sylvie, pédagogue et directive, bonne conseillère et hôtesse de qualité, devenue au fil du temps une amie chère. Et je n'oublie pas que je dois toujours léguer au cabinet des médailles celle que le Roi Louis XVI et la province de Picardie ont fait frapper pour le canal et la jonction souterraine de la Somme et de l'Escaut, en 1785, qui manquerait à nos collections nationales[2].

De fait, c'est par le cabinet des médailles que j'ai fait la connaissance du troisième ami qui m'a tant apporté en numismatique et qui a trop tôt disparu, Jean-Paul Divo, le cabinet des médailles et quelques numismates, Émile Bourgey et sa fille Sabine, Daniel Renaud et Richard Margolis que j'ai beaucoup fréquenté étant en poste à New York et éphémère membre de l'American numismatic society au début des années 1990. Jean-Paul Divo avait les mêmes passions et les mêmes curiosités que moi pour les médailles et les monnaies modernes. Son immense érudition, sa connaissance des

1. Davenport 1971, p. 177 ; Scudo 1758, no 1462.
2. Le musée Carnavalet en a-semble-t-il un exemplaire sous le numéro d'inventaire ND704.

collections et des marchés, son talent d'écriture à quatre mains avec son épouse, Françoise Page-Divo, m'ont toujours impressionné. Sa fidèle amitié et enfin, sa réelle générosité ont fait le reste. Je tiens aujourd'hui, en cette journée d'hommage, à lui rendre un témoignage particulièrement appuyé et chaleureux.

Et pour ce faire, je voudrais vous présenter brièvement quelques médailles d'une collection de pontificales que Jean-Paul Divo m'a léguée, à sa mort, en 2014. Jean-Paul Divo est venu tardivement à la médaille pontificale, peut-être un peu sous mon influence et attiré surtout par les revers, les monuments et l'architecture. Cette collection de 126 médailles, pour l'essentiel en bronze, il a eu la bonté de me la léguer à sa mort et je remercie sa fille Juliette d'avoir méticuleusement assuré cette transmission. Je retiendrai huit médailles de la plus ancienne à la plus récente, s'étendant sur un millénaire et couvrant les principaux monuments romains, d'Étienne VI à Paul VI.

Pour celle d'Étienne VI (figure 1), le « terminus ad quem », il s'agit d'une médaille de restitution des séries pour pèlerins de la Renaissance. Étienne VI, 113e pape de l'Église de Rome de mai 896 à août 897, est l'une des figures les plus sombres de la catholicité, lors du plus grand affaiblissement de l'Occident, à la fin du IXe et au début du Xe siècle. Étienne VI fut à l'origine du « concile cadavérique » condamnant son prédécesseur le pape Formose dont le cadavre fut déterré, exposé, jugé, mutilé et finalement jeté dans le Tibre. Étienne (ou Stéphane) VI finit mal, étranglé lors d'une émeute populaire. Mais sa médaille, datant de la fin du XVe siècle nous vaut au revers une belle image de la façade de la basilique constantinienne de Saint Pierre telle que les contemporains de l'année sainte de 1500 la voyaient encore « Adorabo in templo san(cto) tuo »[3].

Figure 1 - Étienne VI (bronze, 41 mm).

Pour la deuxième (figure 2), je retiens Sixte V, Felice Peretti, en sa quatrième année de règne soit de 1588 à 1589. Aidé par les architectes Domenico Fontana et Giacomo della Porta, Sixte V sera le grand pape bâtisseur du XVIe siècle, achevant la coupole de Saint Pierre, perçant de grandes artères et érigeant plusieurs obélisques trouvés à terre parmi les ruines antiques. Celui représenté au revers est le quatrième érigé, pour la quatrième année du pontificat, « Quartum anno, Quarto erexit », après ceux du Vatican, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran. Tout le monde

3. Modesti 2002, p. 45, no 25 et p. 48, no 113.

aura reconnu celui de la place du peuple (ou des peupliers), entrée septentrionale de Rome, l'entrée des français, dont vous voyez à gauche l'antique porta Flaminia et à droite l'église Sainte-Marie du Peuple et les contreforts du Pincio en allant vers les actuelles villa Médicis et Trinité des Monts. Au centre, l'obélisque égyptien d'Héliopolis gravé sous Séti Ier et Ramsès II, porté à Rome sur l'ordre d'Auguste en 10 avant J.-C. pour être la spina du cirque maxime, déplacé et redressé sur la place du peuple en 1589[4].

Figure 2 - Sixte V (bronze, 46 mm).

La médaille d'Innocent XII Pignatelli (figure 3), pape de 1691 à 1700, nous conduit au cœur du pouvoir politique italien d'aujourd'hui puisque le revers de cette médaille pour l'an IV nous montre le palais Montecitorio dû au Bernin et à Carlo Fontana. Inauguré en 1695, le palais Montecitorio accueillit la curie apostolique, la « curia inocenziana » c'est-à-dire les tribunaux pontificaux, puis le gouvernement de Rome jusqu'en 1870. Voilà pourquoi on trouve au revers cette foule de passants, de plaideurs et de sujets guillerets vaquant à leurs affaires et cette belle devise « IUSTITIAE et PIETATI », « à la justice et à la piété », du pape évidemment. C'est aujourd'hui le siège de la chambre des députés italienne toujours peuplée et toujours agitée[5].

Figure 3 - Innocent XIII (bronze, 34 mm).

4. Modesti 2006, p. 104, nº 862.
5. Miselli 2001, p. 306, nº 316.

La médaille de l'austère Benoît XIII (figure 4), pape dominicain de 1724 à 1730, nous montre, pour l'année sainte de 1725, la façade de Saint Pierre de Rome dans sa splendeur baroque. Tous les peuples y affluent hier comme aujourd'hui comme le proclame la devise « Fluent a deum omnes gentes » et la trompette de la renommée dont le gonfanon « in splendore stellarum » nous cache en partie les Loges de Raphaël du palais apostolique. Aux pieds de ce « colosse de Pierre » dont parlait Émile Zola dans *Rome*, la louve bienveillante joue avec Remus et Romulus qui ont les fesses à l'air au milieu d'un paradis d'oliviers chargés de fruits[6].

Figure 4 - Benoît XIII (bronze, 40 mm).

La cinquième médaille est du pape Pie VI en sa 21e année de règne (1795-1796) (figure 5). Elle commémore la création des Pieux Établissements de la France à Rome et à Lorette par le bref « non opus esse » de 1793. Cette réorganisation qui est toujours largement en vigueur a permis pendant quelques années d'assurer l'accueil à Rome des prêtres réfractaires à la constitution civile du clergé comme l'image et la devise l'indiquent. « L'hébergement et la nourriture des ecclésiastiques français expulsés assurés (clero gallia pulso hospit(ia) et alim(enta) praebita) ». Étant de 2001 à 2005

Figure 5 - Pie VI (argent, 41 mm).

6. Miselli 1997, p. 181, no 192.

président de la députation administrative des Pieux Établissements et même pendant six mois en 2001-2002 président de sa congrégation générale, j'ai fait sur le modèle de cette médaille frapper par la Zecca di Roma la médaille des Pieux Établissements toujours distribuée aujourd'hui (figure 6)[7].

Figure 6 - Pie VI, 2003 (argent, 40 mm).

La sixième médaille est du Pape Pie VII restauré pour sa 23e année de règne en 1822 (figure 7). Elle nous montre la puissante effigie du pontife qui a sacré Napoléon en 1804 avant d'en être le prisonnier et, au revers les aménagements de la nouvelle aile « Pio Chiaramonti » des musées du Vatican et ses sculptures revenues de France pour certaines : « novum museum pium ». Ce revers, dû au grand graveur Cerbara est très original et moderne par son cadrage et sa perspective[8].

Figure 7 - Pie VII (argent, 42 mm).

La médaille du pape Pie IX en sa 25e année de règne (figure 8) me touche pour deux raisons : elle est la dernière à l'effigie d'un pape régnant sur les États pontificaux - elle fut distribuée à partir de la Saint Pierre et Paul du 29 juin 1870 et les États pontificaux disparurent moins de trois mois plus tard le 20 septembre, après l'entrée

7. Patrignani 1939, p. 169, no 83.
8. Patrignani 1930, p 219, no VI-108.

des troupes italiennes par la brèche de la Porta Pia – en outre, elle montre l'un des derniers aménagements dans la ville de Rome décidé par un pape régnant, en l'occurrence les abords de l'archi basilique patriarcale majeure de Saint Laurent, lieu où est enterré le saint martyr dans le quartier du Verano, « le cimetière urbain du campo Verano agrandi et anobli par la construction d'une digne façade ». Comme sur un dessin d'architecture apparaissent les bâtiments destinés à encadrer l'entrée de la basilique antique conservés tels quels jusqu'au tragique bombardement de juillet 1943 et dus à l'architecte Vespignani dont le nom apparaît à l'exergue à côté de celui du graveur Bianchi[9].

Figure 8 - Pie IX (argent, 43,5 mm).

Enfin, dernière médaille, celle de Paul VI pour son couronnement le 30 juin 1963 (figure 9). Le revers ne représente pas un bâtiment mais la tiare et les clefs[10]. Cette médaille est le « terminus a quo » de ce touchant leg de Jean-Paul Divo.

Figure 9 - Paul VI (argent, 43 mm).

9. Rinaldi 1967, p. 39, nº 64.
10. Médaille extraordinaire de Paul VI pour son couronnement (réalisée par la Maison Stefano Johnson de Milan, Pietro Giampaoli graveur). De Luca 1975, nº 357.

C'est aussi le terminus de mon intervention et vous me pardonnerez d'avoir été trop long d'une part, paradoxal d'autre part en choisissant une série de médailles papales célébrant les fastes architecturaux romains pour honorer trois amis chers, pour deux d'entre eux protestants et pour le troisième agnostique ; mais Jean-Paul Divo était amoureux de la Rome éternelle que j'ai arpentée avec lui et dans laquelle j'ai été heureux de vous faire voyager aujourd'hui par l'esprit car c'est à cela que servent les médailles commémoratives.

Bibliographie

De Luca 1975 : P. de Luca, *Medaglie papali, 1903-1975*, Selin éditeur, Roma, 1975.

Davenport 1971 : J. S. Davenport, *European crowns 1700-1800*, 3e édition, Galesburg 1971.

Miselli 1997 : W. Miselli, *Il papato dal 1700 al 1730 attraverso le medaglie*, Numismatica Varesi, Pavia, 1997.

Miselli 2001 : W. Miselli, *Il papato dal 1669 al 1700 attraverso le medaglie*, Numismatica Varesi, Pavia, 2001.

Modesti 2002 : A. Modesti, *Corpus numismatum omnium romanorum pontificum (C.N.O.R.P). Volume 1 : de Saint Pierre à Adrien VI (42-1523)*, Rome, 2002.

Modesti 2002 : A. Modesti, *Corpus numismatum omnium romanorum pontificum (C.N.O.R.P). Volume 4 : de Sixte V à Paul V (1585-1621)*, Rome, 2006.

Patrignani 1930 : A. Patrignani, *Le medaglie di Pio VII (1800-1823)*, Forni / Bologna / Pescara-Chieti 1930.

Patrignani 1939 : A. Patrignani, *Le medaglie ponteficie da Clemente XII (1730) a Pio VI (1799)*, Forni / Bologna, 1939.

Rinaldi 1967 : A. Rinaldi, *Catalogo delle medaglie papali annuali da Pio VII a Paolo VI*, Oscar Rinaldi, Verona, 1967.

Arnaud CLAIRAND*, Jean-Yves KIND**

Les jetons des étrennes royales de 1660 et 1661 ayant pour sujet le traité de paix des Pyrénées (1659) et l'entrée solennelle dans Paris de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche (1660)

Sous l'Ancien Régime, au sein des nombreuses administrations royales, le changement d'année s'accompagnait de la distribution d'étrennes prenant souvent la forme de jetons. Du côté de la famille royale, les cadeaux remis lors de ces étrennes consistaient des bijoux, des pièces d'orfèvreries diverses, mais aussi des jetons d'or et d'argent dont les motifs du revers variaient chaque année. Au XVIIe siècle, la Cour des monnaies était chargée de surveiller l'émission de ces jetons en contrôlant la qualité de la frappe, le poids ainsi que le titre. Ainsi pouvons-nous trouver dans les archives de la Cour des monnaies (AN, sous-série Z^{1b}) des comptes rendus d'essais de titre et parfois des feuilles volantes sur lesquelles sont couchées les différentes délivrances de ces jetons. Malheureusement, il n'existe pas un registre ou une cote de cette sous-série regroupant

* Membre titulaire de la SFN, numismate à la Compagnie Générale de Bourse ; clairand@cgb.fr

** Chargé des collections des monnaies royales et féodales au département des monnaies, médailles et antiques de la BnF ; jean-yves.kind@bnf.fr

les documents relatifs à l'émission de ces jetons. Du fait de cette dispersion des sources, aucun travail spécifique consacré aux jetons des étrennes royales n'a été entrepris à l'exception de celui publié en 1932 par Fernand Mazerolle à propos de l'œuvre de Jean Warin, mais il présente des lacunes. Depuis plus de vingt ans, nous avons pu mener un dépouillement systématique de la sous-série Z^{1b} qui nous a permis de regrouper une importante documentation relative aux jetons des étrennes royales.

Durant tout le règne de Louis XIII (1610-1643) et jusque dans le courant des années 1670, le thème principal des jetons des étrennes royales a été modifié chaque année. Le plus souvent, le choix du thème a été dicté par l'événement marquant de l'année précédant les étrennes. Ainsi la tenue des états généraux de Paris du 27 octobre 1614 a inspiré le jeton des étrennes royales portant le millésime 1615. De nombreux coins et carrés réalisés pour les étrennes royales ont été utilisés avec des revers portant le nom du roi, mais aussi de plusieurs institutions royales (Conseil du roi, Argenterie, Cour des monnaies...). Par commodité, les numismates et jetonophiles ont classés ces jetons en fonction des différentes institutions émettrices, si bien que dans les ouvrages de référence, il n'existe aucune entrée pour les jetons des étrennes. Nous espérons pouvoir présenter dans quelques années une approche différente de ces jetons en partant du motif choisi pour les étrennes royales et en les déclinant en fonction des différentes institutions représentées au revers.

Nous allons nous pencher plus spécifiquement sur deux jetons aux millésimes 1660 et 1661 difficilement dissociables par les événements et thèmes choisis.

Le jeton des étrennes royales de 1660

L'événement marquant de l'année 1659 fut la signature du traité des Pyrénées, mettant fin à la guerre franco-espagnole commencée en 1635. Après plusieurs conférences, le traité fut signé le 7 novembre 1659 par le cardinal de Mazarin pour la France et Don Luis de Haro pour l'Espagne. Dans un acte séparé fut décidé le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche. La rencontre des deux souverains se déroula le 7 juin 1660, sur l'île des Faisans alors également appelée île de la conférence (figure 1)[1], située sur la Bidassoa, entre la France et l'Espagne, et précéda de deux jours le mariage qui fut célébré à Saint-Jean-de-Luz. Cette île, sur laquelle fut versée la rançon permettant la libération du roi de France François Ier, et où se déroula en 1615 l'échange des fiancées Élisabeth (fille d'Henri IV promise à Philippe IV) et Anne (sœur de Philippe IV, promise

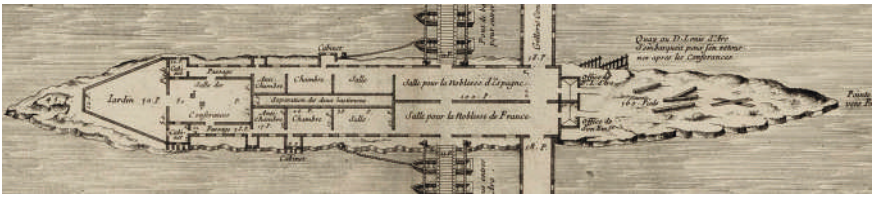

Figure 1

1. Chevalier de Beaulieu, *Plan de l'Ile des Faisans, à présent dite de la Conferance et des bâtiments qui ont été faits dans icelle, tant pour le traité de la paix générale que pour l'entrevue des rois de France et d'Espagne*. En ligne sur le site Gallica de la BnF : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8440742x.

à Louis XIII) bénéficie d'un statut particulier, celui de *condominium*. De nos jours, elle est administrée alternativement par semestre, par la France et par l'Espagne. Son accès est interdit au public.

Une huile sur toile de Jacques Laumosnier (copie réduite d'un carton de tapisserie pour la tenture de *L'Histoire du roi pour Versailles*, figure 2) conservée au Musée de Tessé du Mans, illustre cette rencontre. Du côté français, à gauche, sont représentés Anne d'Autriche, sœur du roi d'Espagne et mère de Louis XIV, Philippe Ier d'Orléans et le cardinal Jules Mazarin, du côté espagnol, à droite, nous trouvons le roi Philippe IV, sa fille, Marie-Thérèse d'Autriche, son fils héritier, Charles II d'Espagne, le comte-duc d'Olivares principal organisateur de la rencontre et le peintre Diego Velasquez (chargé de la décoration). Sont également présents, côté français, le duc d'Anjou, futur duc d'Orléans, frère du roi, la duchesse de Noailles, dame d'honneur de la reine, le maréchal de Turenne, le prince de Conti, le maréchal duc de Gramont, ambassadeur en Espagne, négociateur du mariage, Hugues de Lyonne, ministre d'état (initiateur des négociations du mariage dès 1656) ; côté espagnol, nous trouvons Don Luis de Haro, Pedro de Aragon, Fernando Luis de Contreras, le marquis de Laiton, Antonio de Pineten, le marquis de Lecce, le marquis de Mallepique et le comte de Montere.

Figure 2

Le jeton des étrennes de l'année 1660 n'a jamais été identifié. Plusieurs documents d'archives conservés aux Archives nationales sous la cote Z^{1b} 696 (règlements et matières administratives de la Cour des monnaies) nous permet enfin d'en déterminer le type.

Le 16 décembre 1659, suite à une supplique de Jean Warin, en tant que conducteur des engins et machines de la Monnaie du Moulin, la Cour des monnaies commet deux de ses conseillers, Joseph de Coquerel[2] et Étienne de La Mothe[3] afin de vérifier le

2. Joseph de Coquerel, reçu conseiller en la Cour des monnaies le 11 juillet 1633, fils et successeur du conseiller Nicolas de Coquerel. CONSTANS 1658.
3. Étienne de La Mothe, conseiller en la Cour des monnaies, pourvu à Paris le 10 juillet 1642, reçu le 22 décembre 1642 (AN, Z^{1b} 83, fos 193-195 vo).

nombre, le poids, le titre des jetons destinés aux étrennes de 1660 pour la famille royale et le Conseil du roi. L'ordre de frappe avait été donné par le trésorier de l'Épargne qui devait entrer en exercice en 1660 et dont le siège était établi au Louvre. Le 20 décembre 1659, à 10 heures du matin, Coquerel et La Mothe se rendirent au domicile de Jean Warin situé au bout de la grande galerie du Louvre[4]. Warin présenta 104 jetons d'or et 7 558 jetons d'argent. Le procès-verbal donne une description du motif choisit pour ces jetons : « dans le champ desquels il y a une isle avec deux ponts ayant tous pour devise *aeterno feodere iungam* et le millésime de ladite année prochaine MVI^c^ soixante ». Un projet inédit (figure 3), sous la forme d'un dessin à l'encre sur papier, et conforme à la description du procès-verbal, accompagne la supplique de Jean Warin et le procès-verbal d'essai. Il s'agit bien entendu d'une représentation de l'île des Faisans. Il est intéressant de noter que ce projet a été remis à Jean Warin pour la réalisation de la gravure des carrés, sans consultation de la Cour des monnaies qui n'était pas garante du motif, mais seulement de la qualité de la frappe, des poids et titre. Comme nous avons pu le remarquer pour d'autres projets[5], Warin disposait d'une certaine marge de manœuvre dans la réalisation de ses gravures. Sur le jeton des étrennes de 1660 (figure 4) le motif central est fidèle au projet, l'auteur du dessin a omis le millésime se trouvant sous un trait d'exergue sur la plupart des jetons des étrennes. Jean Warin a adapté ses carrés en plaçant le millésime à 6 heures et en faisant commencer la légende à 7 heures et non pas à 12 heures comme sur le projet. D'après François Ploton-Nicollet et Thierry Sarmant[6], la légende ÆTERNO • FŒDERE • IVNGAM (Je les lierai par un pacte éternel) est inspirée de l'*Énéide* de Virgile (11, 356) dans lequel Drancès invite Trunus à conclure la paix avec les troyens. L'île reliée par les deux ponts et représentée sur ce jeton est bien entendu l'Île des Faisans sur laquelle fut signé le traité des Pyrénées.

Figures 3-4

Sur le plan métrologique avec 3 marcs 3 onces 1 gros (0,8298 kg) le poids moyen des jetons d'or s'établit à 7,979 g. Le poids total d'argent monnayé fut de 169 marcs 1 once 12 deniers[7] (41,409 kg) donnant une taille moyenne de 5,479 g.

4. Clairand 2016, p. 404-409.
5. Voir notamment le projet des étrennes royales de 1656 (AN, Z^1b^ 695).
6. Ploton-Nicollet, Sarmant 2014, n° 1444 (argent), n°s 1445-1446 (cuivre), p. 80.
7. Le document n° 2 donné en annexe est erroné et indique que 3 200 jetons pèsent 65 marcs 4 onces donnant une taille au marc de 48,85. Le poids de ces 3 200 jetons a dû être de 71 marcs 4 onces, chiffre que nous avons retenu pour établir le poids total.

Le 20 décembre 1659, un jeton d'or et quatre d'argent sont coupés et remis à Louis Delisle, essayeur général des monnaies de France et François Champflour, essayeur particulier de la Monnaie de Paris. Le 23 décembre 1659, au greffe de la Cour des Monnaies établi en la Monnaie de Paris, les deux essayeurs remettent leurs résultats. Le jeton d'or est titré à 21 carats 13/16 (909/1000) et 21 carats 7/8 (911/1000), le titre des jetons d'argent s'établit entre 11 deniers 11 grains et 11 deniers 12 grains (955 à 958/1000). Les jetons sont jugés de bons poids et titre et peuvent être délivrés lors des étrennes royales à venir.

Le carré représentant l'île des Faisans est décrit sous le n° 1871 de l'inventaire des poinçons, coins et carrés de la Monnaie des médailles dressé en 1697-1698[8] : « 1871. - Même sujet. - Un carré de douze lignes de diamètre, représentant le plan de l'isle où l'entrevue du Roy et du roy d'Espagne s'est faite ; on lit autour : ÆTERNO • FŒDERE • IUNGAM, et dans l'exergue : 1660 ; ledit carré numéroté mil huit cens soixante et onze. »

L'examen attentif de huit jetons présentant ce revers, montrent qu'ils ont tous été frappés avec le même carré portant le millésime 1660. Sur ces huit jetons, quatre sont pour le Conseil du roi l'autre moitié pour des jetons de cuivre avec la légende IN MENSVRA – ET • PONDERE, avec la justice démasquant et terrassant la fourberie aux cotés de deux tonneaux brisés[9].

Le jeton des étrennes royales de 1661

Si le grand événement de l'année 1660 fut le mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche à Saint-Jean-de-Luz, les festivités qui s'ensuivirent à l'occasion de l'entrée des jeunes mariés dans la capitale française n'en furent pas moins marquantes (figure 5). Les différentes institutions parisiennes préparèrent activement l'entrée solennelle royale prévue pour le 26 août 1660. Dès le 17 août 1660, la Cour des monnaies de Paris, sur demande du procureur général du roi en cette Cour, rendit une ordonnance réglant l'habillement de ses membres à l'occasion de l'entrée solennelle du roi et de la reine « que tous les officiers d'icelle se trouveront au bureau le 26 de ce mois, jour désigné pour ladite entrée, à l'heure qui en sera prescrite, en leurs habits de cérémonie, sçavoir les présidens en robbe de velours noirs, les conseillers advocats et procureur généraux en robbe de satin de mesme couleur, laquelle maîtres François Lebreton, Joseph de Coquerel, François Lebrun, Jean de Beausse et Nicolas Chauffourt seront tenus prendre semblable à celle des conseillers gradués suivant l'arrêt du douziesme de ce mois, le greffier aussy en robbe de satin noir, tous avec des chevaux houssés de velours noir, et les huissiers aussy à cheval avec robe longue et soutane »[10]. Tous les membres de la Cour des monnaies étaient tenus d'assister à l'entrée solennelle, sauf en cas de maladie nécessitant un alitement. En cas d'absence non justifiée, le contrevenant était condamné à 500 livres d'amende.

8. AN, KK 902, f° 305 v° ; Mazerolle 1906-1907, p. 400.
9. L'association des carrés IN MENSVRA ET PONDERE avec ceux présentant l'île des Faisans n'était pas prévue lors de leur réalisation. Le millésime est en effet placé deux fois sur le jeton, sous un trait d'exergue.
10. AN, Z^{1b} 414.

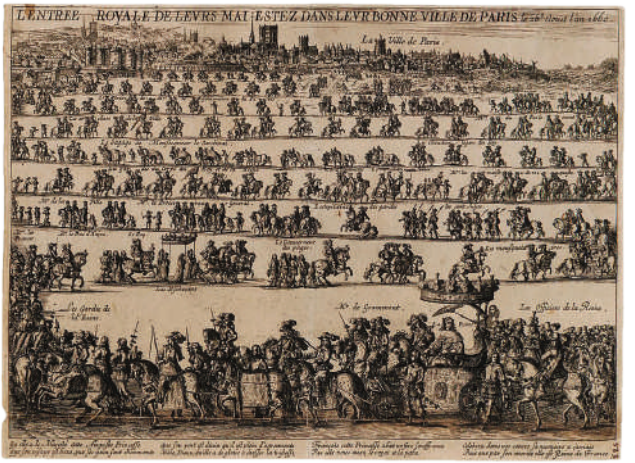

Figure 5

Un large dais ou trône royal fut établi sur une place située à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine sur la commune de « Pique-Puce » (Picpus) (figure 6) afin de recevoir le roi et la reine arrivés dès le 23 août au château de Vincennes et qui y demeureront jusqu'à leur entrée dans Paris trois jours plus tard. Ce grand trône a donné le nom à la place du trône rebaptisée provisoirement sous la Révolution « place du Trône-Renversé ». Le 14 juillet 1880, à l'occasion de la fête nationale, la place du trône est rebaptisée en place de la Nation, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. De nombreux monuments furent décorés, d'autres élevés tels que des portiques, une pyramide ou des arcs de triomphes. Les préparatifs, l'entrée du roi et de la reine et les festivités qui s'ensuivirent pendant trois jours, ont été largement décrits par des contemporains au sein de plusieurs ouvrages particulièrement détaillés auxquels nous renvoyons[11].

Figure 6

11. Anonyme 1660 ; Tronçon 1662 ; voir plus récemment Lafage 2015.

L'attribution du jeton des étrennes royales de 1661 est plus problématique que pour celles de 1660. Comme Fernand Mazerolle[12], nous avons pu retrouver la supplique de Jean Warin demandant à la Cour des monnaies de commettre deux de ses conseillers[13] – portant la nomination des conseillers Pons Boudet et Pierre Chevalier en date du 29 décembre 1669 – mais aucunement leur rapport et procès-verbal de décompte, de pesées et d'essais. Afin de déterminer le type du jeton des étrennes royales de 1661, nous nous sommes penchés sur les jetons d'argent du Conseil du roi portant le millésime 1661, puisque ces jetons étaient frappés pour ces étrennes.

Le jeton portant la légende PACI • ÆTERNÆ • PACTISQVE • HYMENEIS autour d'un arc de triomphe sommé d'un trophée et reposant sur un trait d'exergue au-dessous duquel est le millésime • 1661 • a retenu notre attention (figure 7). Nous pensons qu'il s'agit du thème choisi pour le jeton des étrennes de 1661. Son style est soigné, les formes du 1 et du 6 du millésime 1661, sont identiques à celles du jeton des étrennes millésime 1660. Mazerolle attribue ce jeton à Jean Warin et nous le suivons dans cette attribution. Messieurs Ploton-Nicollet et Sarmant[14] ont donné une description détaillée de ce jeton dans le catalogue des collections de la BnF qui a paru en 2014 :

> « PACI • ÆTERNÆ • PACTISQVE • HYMENEIS (« à la paix éternelle et à l'hymen conclu »), arc de triomphe à trois portes. « Fin d'hexamètre dactylique inspirée de Virgile, *Éneide*, 4, 99 : *Quin potiux pacem aeternam pactosque hymenaeos exercemus ?* » (Junon propose à Vénus de faire la paix avec elle et de sceller ce pacte par l'union d'Énée et de Didon : « Pourquoi ne faisons-nous pas une paix éternelle et un hymen qui en soit le gage ? ».

Figure 7

Ces deux auteurs ajoutent que ce jeton fait « allusion au mariage de Louis XIV et à l'arc de triomphe élevé par la ville de Paris sur la place du trône en 1660, détruit en 1720. ». Il convient toutefois de préciser que la construction de l'arc de triomphe de la place du trône semble avoir été décidée, en 1668, par Colbert afin de commémorer les conquêtes de Flandre et de Franche-Comté. Un concours fut ouvert auquel participa Le Brun, Le Vau et Claude Perrault, ce dernier en fut le lauréat. Les travaux furent abandonnés à la mort de Colbert et les fondations détruites au début du règne de Louis XV. Il faut voir dans l'arc de triomphe gravé par Warin la représentation du premier arc de triomphe provisoire sous lequel sont passés le roi et la reine à l'occasion de leur entrée solennelle dans la capitale. Pour cette entrée, quatre arcs de triomphe furent dressés : le premier à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, les autres au carrefour

12. Mazerolle 1932, p. 82, pièce n° 86.
13. AN, Z^{1b} 414.
14. Ploton-Nicollet, Sarmant 2014, n° 1451 (argent), n° 1451 (laiton), n°s 1453-1546 (cuivre), p. 81-82.

de la fontaine Saint-Gervais, au bout du pont Notre-Dame et dans le marché neuf. Parmi ces quatre arcs de triomphes construits selon des formes architecturales très variées, seul l'arc de triomphe du faubourg Saint-Antoine présente une architecture comparable à celui représenté sur le jeton.

Voici la description et la planche (figure 8) qu'en donne Jean Tronçon dans son ouvrage *L'entrée triomphante de leurs majestez...* publié en 1662[15].

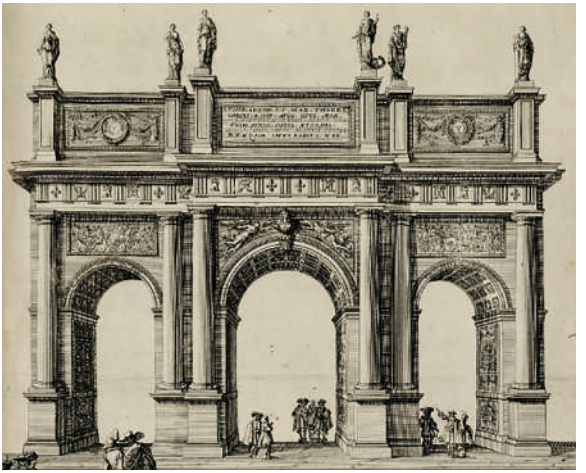

Figure 8

« Le premier arc qui se présente à l'entrée de ce fauxbourg vis à vis l'abbaye de Sainct Anthoine a esté conduit par le sieur Meslin ; & il n'est pas moins recommandable pour son architecture régulière non pas seulement feinte sur la toille, comme il se pratique en de pareilles occasions, mais taillée de relief selon l'ordre Dorique ; que par une grandeur si surprenante que bien loin de pouvoir estre comparé à tout ce que la France a veu jusques à présent, il le peut disputer aux plus grands dont l'antiquité nous ait laissé des restes. Aussi avoit-il dix thoises de face sur huit de hauteur, & bien que basty dans le milieu d'une rüe, il ne laissoit d'estre isolé de tous costez, en sorte qu'il formoit cinq grandes ouvertures pour le passage ; deux entre ses extrémitez & les maisons, et les trois autres entre les six colonnes qui costoyoient les trois portiques de ce superbe bastiment.

Ces colonnes de six à sept pieds de circuit parroissoient de marbre rouge jaspé, comme leurs bazes & chapiteaux de bronze. Elles estoient posées sur des pieds d'estaux ; les deux du milieu faisoient et soustenoient un corps plus advancé de leur espoisseur seulement, lequel estoit peint en marbre blanc aussi bien que tout le fonds de cet édifice, à la réserve de la table où estoit l'inscription. » ; une description très détaillée des sculptures, inscriptions et ornements est ensuite donnée.

15. Tronçon 1662, p. 1-2.

Sur le plan numismatique, l'inventaire des poinçons, coins et carrés de la Monnaie des médailles dressé en 1697-1698 mentionne un poinçon représentant un « bastiment à trois portes » et un carré correspondant au jeton[16] :

> « 582. - Conseil d'État. - Un poinçon de six lignes de haut sur huit de large, représentant un bastiment à trois portes, pour servir à marquer un carré qui sera inventorié cy-après (nº 1875) ; ledit poinçon numéroté cinq cent quatre-vingt-deux. [...]
> 1876. - Même sujet. - Un carré de douze lignes de diamètre, représentant un bâtiment à trois portes ; ce carré, marqué avec le poinçon inventorié cy-devant nº 583 est environné de ces autres mots : PACI • ÆTERNÆ • PACTISQUE • HYMENEIS, et dans l'exergue : 1661 ; pour servir à frapper des jettons du Conseil ; ce carré est cassé ; ledit carré numéroté mil huit cens soixante et seize. »

Sur sept jetons d'argent et de cuivre destinés au Conseil du roi, nous avons pu recenser deux carrés avec la légende PACI • ÆTERNÆ • PACTISQUE • HYMENEIS (figure 9) et deux carrés pour le côté portant le nom du Conseil du roi. Entre ces deux carrés, le poinçon utilisé pour l'arc de triomphe présente quelques différence de traitement. Avec l'un des carrés au millésime 1661, ont été frappés des jetons de cuivre portant au revers la légende FVLMINE • IVRA • VIGENT et dans le champ une main de justice accompagnée de quatre lis naturels sous un foudre sortant des nuées.

Figure 9

Cette étude permet d'attribuer à Jean Warin le jeton au millésime 1660 représentant l'Île des Faisans, tout en précisant qu'il s'agisst du jeton des étrennes royales. Si l'*Enéide* de Virgile a inspiré les légendes des deux jetons des étrennes royales de 1660 et de 1661, la source des motifs centraux n'est pas issue de thèmes allégoriques, parfois compliqués à comprendre, mais s'attache à représenter des lieux en lien avec l'événement marquant de l'année écoulée. Dans le courant des années 1670, la typologie des jetons des étrennes évoluera et le roi sera systématiquement représenté au droit. Nous nous attacherons, au sein d'une publication ultérieure, à dresser une typologie précise de ces jetons pour les XVIe et XVIIe siècles.

Bibliographie

ANONYME 1660 : *L'explication générale de toutes les peintures, statues et tableaux des Portiques & Arcs de Triomphe, dressés pour l'entrée du Roy & de la Reine Tant au Fauxbourg & Porte S. Antoine, qu'aux places Publiques, Pont Nostre Dame, Marché-Neuf, avec une description de la belle & magnifique Pyramide de la place Dauphine & de son Amphithéâtre*, Paris, Cardin Besongne, 1660.

16. AN, KK 902, fº 113 vº ; MAZEROLLE 1906-1907, p. 155.

Constans 1658 : G. Contans, *Traité de la Cour des monnoyes et de l'estendue de sa jurisdiction*, Paris, 1658.
Lafage 2015 : G. Lafage, *Charles Le Brun, décorateur de fêtes*, 2015.
Mazerolle 1906-1907 : F. Mazerolle, Inventaire des poinçons et des coins de la Monnaie des médailles (1697-1698), *Gazette numismatique*, 1906-1907.
Mazerolle 1932 : F. Mazerolle, *Jean Varin, conducteur de la Monnaie du Moulin, tailleur général des monnaies, contrôleur général des poinçons et effigies*, tomes I-II, Paris, 1932.
Ploton-Nicollet, Sarmant 2014 : F. Ploton-Nicollet, T. Sarmant, *Jetons des institutions centrales de l'Ancien Régime. Catalogue, t. II, Juridictions nº 826 à 2621*, Paris, 2014.
Tronçon 1662 : Tronçon J., *L'entrée triomphante de leurs majestez Louis XIV, roy de France et de Navarre et Marie Thérèse d'Autriche son espouse, dans la ville de Paris capitale de leurs royaumes, au retour de la signature de la paix generalle et de leur heureux mariage*, Paris, 1662.

Jean-Pierre GARNIER*

Le musée français des Huguenots à Berlin, célébré par une médaille en porcelaine de Saxe

J'ai eu autrefois dans ma vie professionnelle, l'occasion de me pencher sur les monnaies de nécessité allemandes fabriquées en porcelaine de la manufacture saxonne de Meissen. Ainsi, quand j'ai eu l'opportunité de rencontrer une médaille concernant la Cathédrale Française du Musée des Huguenots, j'en ai fait l'acquisition par curiosité, mais surtout pour essayer d'en savoir plus (figure 1).

D/ en haut, 1819 – 1898, en bas THEODOR FONTANE, buste de trois-quarts à gauche.
R/ en haut, FRANZ̊O̊SISCHER DOM, en bas HUGENOTTENMUSEUM (Cathédrale française du Musée des Huguenots[1]), vue de la face de l'édifice. Dans le champ en haut à gauche, les deux épées croisées, marque de la manufacture de porcelaine de Meissen en Saxe. On peut comparer l'édifice avec une photo actuelle (figure 2). Porcelaine de couleur brique ; diam. 51 mm ; ép. max. 5 mm ; poids 20,93 g

Theodor Fontane, célébré par cette médaille, est né le 30 décembre 1819 à Neuruppin dans le Brandebourg, province du Royaume de Prusse. Il disparaît à Berlin le 20 septembre 1898, alors Empire allemand, à l'âge de 78 ans. Il était le fils du pharmacien Louis Henry Fontane (1796-1867) et d'Émilie Fontane (1797-1869). Sa maison natale abrite encore de nos jours une pharmacie dont l'enseigne est surmontée par l'inscription « Fontanehaus » « Maison Fontane » (figure 3).

Personnage polyvalent, Théodore Fontane, de son nom de baptême Heinrich Theodor Fontane, est un romancier poète, homme de lettres, journaliste, mais aussi pharmacien.

Il existe une photographie de Theodor Fontane prise en 1890 à l'âge de 71 ans (figure 4). L'angle de prise de vue de la photo est identique à la médaille, ce qui nous laisse supposer qu'elle a peut-être servi de modèle au graveur, mais en rajeunissant le portrait.

* Membre d'honneur et ancien Président de la SFN.
1. Le nom officiel actuel est Französiche Friedrichstadtkirche.

Figure 1

Figure 2 (© Encyclopédie libre Wikipédia).

Figure 3 (© Paulae, Créative Common).

Figure 4 - Cliché d'époque de J.-C. Schaarwächter (© Encyclopédie libre Wikipédia).

Theodor Fontane était un écrivain allemand, descendant d'une famille de huguenots français qui avaient fui la France après la révocation de l'Édit de Nantes. Par cet édit, Henri IV avait notamment accordé des droits de culte, des droits civils et des droits politiques aux protestants dans certaines parties du royaume. Cette révocation ou édit de Fontainebleau du 18 octobre 1685, entraîne l'exil d'au moins 200 000 protestants, sur les 800 000 que comptait le royaume à la fin du XVIIe siècle.

Dans ses écrits Fontane a beaucoup sublimé le charme de la région du Brandebourg qu'il aimait particulièrement.

Il est considéré comme l'un des principaux représentants du réalisme dans la littérature allemande. Son talent se révèle surtout dans l'art de restituer des conversations privées où les personnages de ses romans, tout en respectant les conventions sociales dévoilent, malgré eux, leurs propres penchants et leurs ambitions personnelles.

À l'âge de vingt ans il publie ses premiers poèmes. Dans des vers, dont il se séparera plus tard, il chante la liberté et les vertus populaires en dénonçant les méfaits de la classe aristocratique. Plus tard, au sein d'un cercle littéraire consacré aux œuvres humoristiques « Le Tunnel sur la Spree », il composera des ballades patriotiques.

Dans dans les vingt dernières années de sa vie, il composa les dix-sept romans et nouvelles qui firent sa réputation. C'est en 1895, de son vivant, que son roman *Effi Briest* rencontra un très grand succès. Il fut adapté au cinéma en 1974 dans un film réalisé par Rainer Werner Fassbinder, avec Hanna Schygulla et Wolfgang Schenck.

L'écrivain Günter Grass, dans *Toute une histoire*, a fait de Theodor Fontane le personnage principal (autant réel qu'imaginaire) de son roman.

En activité depuis 1710, la manufacture de porcelaines de Meissen, est célèbre pour ses très nombreuses porcelaines décoratives, domaine très important, mais qui ne concerne pas notre étude.

Dans le domaine de la numismatique, la manufacture de porcelaine de Meissen est connue pour des productions de médailles, mais aussi pour son importante production de monnaies de nécessité produites au début des années 1920, pendant la grande crise économique qui suivit la fin de la Première Guerre mondiale. La France a produit à cette même époque, une très importante quantité de monnaies de nécessité, mais frappées principalement en aluminium et en laiton[2].

C'est le consistoire de l'Église française réformée de Berlin qui a installé le musée dans le cadre du Französischen Dom sur la place Gendarmenmarkt en 1935. Le musée est situé dans la petite église ou temple réformé, construite à partir de 1705, elle est située à gauche du dôme lequel a été construit entre 1780 et 1785.

Je remercie vivement Sylvie de Turckheim-Pey de m'avoir proposé la publication de cette médaille de porcelaine.

Bibliographie

ÉLIE 2003 : R. ÉLIE, *Monnaies de nécessité et jetons-monnaie, France et Colonies, Monaco*, Publication de L'Association des Collectionneurs de Jetons-monnaies, ACJM, 2003.

2. ÉLIE 2003

Béatrice COULLARÉ*

Le rôle des acteurs publics et privés dans la promotion de la médaille artistique de 1870 à nos jours

Cette communication est une mise en perspective d'éléments chronologiques pour donner à comprendre les grandes étapes du développement de l'art de la médaille dans la société française de la Troisième République à nos jours. Elle a pour but de mettre en lumière les causes et les acteurs qui ont contribué à cet essor et de vérifier si les bénéfices de ces actions sont encore visibles de nos jours. De fait, nous distinguons trois grandes périodes : la première de 1870 à 1914 qui est une phase d'essor, la seconde de 1914 à 1945 qui est une période de reconstruction et d'expériences, la troisième de 1945 à nos jours qui est un moment de stabilité puis de déclin.

1870-1914 : La phase d'essor et ses acteurs

L'État : un commanditaire tout puissant

Qui encourage l'art de la médaille sous la Troisième République ? C'est l'administration des beaux-arts dont une part du budget sert à subventionner les graveurs en monnaies et médailles[1]. C'est elle qui leur passe commande de médailles dont les sujets sont choisis en fonction de l'actualité (figure 1). Ces derniers couvrent un champ relativement large et toujours en rapport avec la mise en valeur de la politique du gouvernement (les grands hommes et les grands chantiers). Le sujet à traiter est soit proposé par elle, soit par l'artiste. Elle s'adresse le plus souvent aux artistes dits « officiels », c'est-à-dire à ceux qui sont reconnus par leurs pairs et qui ont obtenu des récompenses significatives au Salon[2]. De fait, leur style répond au vocabulaire formel antiquisant ou classicisant du temps. Après validation des dessins et des maquettes en plâtre, par un inspecteur des beaux-arts, l'artiste doit les transposer en outillages de frappe[3].

Figure 1 - Mort de Le Verrier de l'Académie des sciences, Alphée Dubois, 1877, bronze, 67 mm, MED 007962 (© Monnaie de Paris ; échelle : 1:2).

* Chargée de conservation des collections patrimoniales, Musée du 11 Conti, Monnaie de Paris ; beatrice.coullare@monnaiedeparis.fr

1. L'administration des beaux-arts a été rattachée au ministère de l'Instruction publique dès 1870.
2. Le Salon des artistes français accueille les graveurs en monnaies et médaille depuis la Restauration.
3. Despierre 1980, p. 12-15, 17 ; Luce 1968, p. 70-73.

Après l'administration des beaux-arts, c'est la Monnaie de Paris qui passe commande de médailles aux artistes afin d'alimenter son catalogue commercial[4]. Confiante en sa stratégie et ses capacités, elle se lance, dès le Second Empire, dans une politique agressive pour conquérir de nouveaux clients et leur proposer une gamme élargie de sujets qui ne sont pas traités par l'administration des beaux-arts. Si son but est de promouvoir l'art de la médaille, il est aussi industriel et commercial pour permettre aux ateliers du quai Conti de maintenir une activité pérenne dont les savoir-faire sont reconnus depuis longtemps. Cette initiative s'est avérée doublement payante parce qu'elle mit en place, en même temps, un bureau de vente dans lequel ses clients pouvaient acheter des exemplaires déjà frappés, sans avoir à attendre des délais de fabrication interminables.

Mais qu'en est-il de l'industrie privée ? Entre 1870 et 1880, les fabricants se répartissent la production des médailles de tout petit module. Dans cette catégorie, les médailles religieuses remportent un énorme succès. De leur côté, les éditeurs non fabricants qui vendent des médailles artistiques de plus grands modules doivent adresser leurs commandes à la Monnaie de Paris pour faire fabriquer leurs produits. Si de loin cette situation semble convenir à tous, les apparences sont trompeuses car les artistes sont les grands perdants de ce commerce en plein essor.

Les expositions universelles : une vitrine inespérée pour les médailleurs

Les Expositions universelles de 1878 et de 1889 ont été les témoins de l'accroissement de la présence des graveurs et des médailleurs aux manifestations artistiques organisées dans le cadre de ces grandes foires internationales (figure 2). La commémoration du centenaire de la Révolution Française en 1889 a été l'occasion, pour les

Figure 2 - Congrès international de numismatique, Daniel Dupuis, 1900, bronze, 60 × 38 mm, MED 008158 (© Monnaie de Paris/Jean-Marie Duvillier).

4. Pour simplifier les différentes appellations de cette institution, le nom « Monnaie de Paris » a été choisi dans le cadre de cet article de synthèse.

défenseurs de l'art de la gravure en médailles, de souligner l'importance de cet art majeur mais peu connu du grand public. Montée par Roger Marx (1859-1911), une des personnalités les plus marquantes du monde de l'art, l'exposition rétrospective et l'ouvrage qui en a découlé, intitulé *Les médailleurs français depuis 1789*, a prouvé que de grands artistes avaient animé ce champ de la création artistique avec talent depuis la fin de l'Ancien Régime[5].

1893 : enfin la liberté ou l'abandon du monopole de la frappe

Parmi les causes qui ont favorisé l'essor de la médaille, il faut mettre en avant l'abandon du monopole de la frappe. Ce dernier qui interdisait au secteur privé la détention de balanciers suffisamment puissants pour permettre la frappe de médailles de grand module, vole en éclat en 1893[6]. Il s'agit donc d'une année décisive après des décennies de lutte contre le pouvoir implacable de la Monnaie de Paris. Enfin, les graveurs et les médailleurs obtiennent le droit de faire frapper leurs œuvres où bon leur semble. Ce conflit, largement relayé par la presse, fut le socle sur lequel s'est appuyé un autre débat d'importance : le renouvellement des types monétaires français. Hérités de la Seconde République, ces derniers ne correspondent plus à la réalité politique de la Troisième République qui, en cette fin de siècle, peut envisager de nouveaux symboles, thèmes et motifs pour agrémenter son monnayage. Grâce au talent de Jules-Clément Chaplain, Louis-Oscar Roty et Daniel Dupuis, la France se pare de types monétaires modernes et uniques. On peut même parler de véritables œuvres d'art. Dans leur sillage et par voie de conséquence, tous les médailleurs ont bénéficié de cet engouement qui a fait de la France le pays moteur en matière de création artistique. Parmi les innovations techniques qui ont rendu possible ce succès, le tour à réduite a joué un rôle décisif dans l'appétence des artistes à tenter une incursion dans le domaine de la médaille.

La société d'amateur : le nouvel Eldorado des médailleurs

Si Roger Marx a été, en France, le promoteur du renouveau des arts décoratifs industriels, il voue à l'art de la médaille un intérêt privilégié. Maintenant que le public est acquis aux nouvelles pièces, il veut aller encore plus loin pour développer la médaille artistique en proposant un nouveau concept : celui de la collection privée subventionnée par souscription. C'est sur ce principe qu'il fonde, en 1899, la *Société des amis de la médaille française* (figure 3). Jusqu'en 1911, date de sa dissolution, ce groupement d'amateurs et de collectionneurs fut à l'origine de la création d'une soixantaine de médailles et de plaquettes frappées, réalisées par des artistes connus ou émergeants, émanant de tous les courants esthétiques du moment[7].

5. Roger Marx (1859-1913) était critique d'art, homme de lettres et inspecteur des beaux-arts. Marx 1897.
6. La médaille fondue ou coulée n'était pas concernée par l'arrêté du 5 germinal an XII.
7. Coullaré 1994 ; Coullaré, Weil 1996. C'est à la Monnaie de Paris que fut confiée la frappe de ces médailles dont les outillages sont conservés à l'usine de Pessac.

L'administration des beaux-arts, la Monnaies de Paris, les éditeurs, les fabricants et Roger Marx ont mené des actions décisives pour stimuler l'essor de la médaille en France jusque dans la première décade du XXe siècle[8]. Malheureusement, le déclenchement de la Première Guerre mondiale a contrecarré et ralenti cet élan, sans pour autant l'anéantir complètement. Malgré les coupes budgétaires, tout a été fait pour essayer de maintenir un minimum d'activité et permettre aux rares médailleurs non mobilisés de recevoir quelques commandes.

Figure 3 - Société des amis de la médaille française, Alexandre Charpentier, 1899, bronze, 73 × 67,5 mm, MED 006275 (© Monnaie de Paris ; échelle : 3:4).

1914-1945 : la reconstruction engendre de nouveaux défis

La guerre : un sujet de choix !

La guerre et les premières années de paix qui ont suivi peuvent être considérées comme favorables à l'art de la médaille. En effet, commémorer les grandes batailles (figure 4), rappeler les actions des chefs militaires, aider la veuve et l'orphelin, mobiliser l'arrière et soutenir le front sont des thèmes qui ont été fortement relayés par la médaille à bas prix. Et là, nous retrouvons les mêmes acteurs d'avant la guerre : l'État et le secteur privé. La société française dans son ensemble a participé à l'engouement général pour l'art de la médaille commémorative. Si toute la production ne mérite pas d'être saluée pour ses qualités artistiques, il faut néanmoins souligner son côté démocratique et populaire qui permit à chacun, en fonction de ses ressources, d'acquérir ou faire frapper une médaille pour honorer la mémoire de ses hommes et de ses femmes qui ont engagé leur vie dans le conflit.

8. L. Duval, L. Janvier, A. Chobillon, L. Chalin, Arthus-Bertrand, Béranger, Desaide, Magdeleine sont quelques-uns des nombreux éditeurs et fabricants de la période à avoir produit de la médaille bon marché et à faire travailler beaucoup de graveurs et médailleurs de second plan.

Figure 4 - Journée de l'armée d'Afrique 10 juin 1917, Pierre Roche, 1918, bronze, 70 × 47 mm, MED 006036 (© Monnaie de Paris).

La médaille coulée : la nostalgie d'une Renaissance retrouvée.

En marge de ce succès populaire, un mouvement plus élitiste se manifeste. Ce n'est plus la médaille frappée qui intéresse les amateurs avertis mais la médaille fondue, comme au temps de Pisanello et des princes de la Renaissance italienne. Rassemblés autour de Pierre d'Espezel et de Jean Babelon, le projet de ces amateurs se concentre sur la création d'une structure associative pour défendre les intérêts artistiques de la médaille coulée. Ainsi nait la *Société française des amis de la médaille* qui prône, dès ses débuts, un haut niveau technique de réalisation de la fonte et des patines, tout en privilégiant des thèmes et des sujets en phase avec l'esthétique Art Déco[9]. Les médailleurs de la jeune génération qui ont participé à ce programme innovant se sont très vite démarqués de leurs aînés en faisant preuve d'audace et d'originalité[10] (figure 5). Avec eux, la médaille artistique a atteint un haut niveau d'excellence. Pendant ce temps, ayant bien compris les tenants et les aboutissants commerciaux de cette leçon expérimentale, les industriels du secteur de la médaille frappée n'abandonnaient pas la partie.

Le défi commercial des années 1930 et la création de la FIDEM[11]

Dans les années 1930, c'est un défi commercial plus qu'esthétique qui se profile à l'horizon. Les artistes restent des acteurs incontournables de ce nouveau pari mais l'initiative ne vient plus d'eux seulement. Les éditeurs et les fabricants de médailles

9. Les médailles produites par cette société ont fait l'objet de nombreux éloges dans la revue d'art et d'archéologie *Aréthuse*.
10. Maurice Delannoy, Pierre-Paul Damman, Claude-Léon Mascaux, Pierre Turin.
11. Fédération internationale des éditeurs de médailles.

Figure 5 - La musique et la danse, Paul-Marcel Dammann, 1927, bronze, 98 mm, MED 012548 (© Monnaie de Paris ; échelle : 1:2).

Figure 6 - Exposition internationale des arts et techniques, Pierre Turin, 1937, bronze, 68 mm, MED 007728 (© Monnaie de Paris ; échelle : 2:3).

sentent que tout va se jouer désormais dans leur façon de capter l'attention des acheteurs. Pour continuer à exister, les grandes et anciennes maisons n'ont pas d'autre alternative que de développer de nouvelles gammes de produits. C'est dans ce contexte marchand très concurrentiel que les patrons de l'industrie de la médaille frappée décident de s'allier. Ils ont raison ! En se regroupant, ce ne sont plus des initiatives éparses et désordonnées qui coexistent mais une vision commune qui s'unifie et s'organise. Pendant l'Exposition internationale des arts et techniques qui se tient à Paris en 1937, la Monnaie de Paris, Arthus-Bertrand et la maison belge Fish concluent un pacte d'alliance pour défendre leur secteur d'activité[12] (figure 6). La mondialisation est en marche et il faut réagir. Un an plus tard, c'est chose faite avec la création de La *Fédération internationale des éditeurs de médailles*[13]. Constituée sous le

12. Dès la fin du XIXe siècle, l'éditeur Paul Fish a participé à l'essor de la médaille artistique en Belgique.
13. MALECOT 1967, p. 4-17.

régime de la loi française de 1901, cette fédération a pour mission : 1° de s'occuper de toutes les questions touchant à l'art et à l'industrie de la médaille contemporaine ; 2° de défendre les intérêts professionnels de ses membres ; 3° de patronner un congrès et d'organiser une exposition[14] ; 4° d'organiser des compétitions au niveau international afin que les artistes puissent se rencontrer et travailler sur des projets individuels ou collectifs ; 5° de publier un organe de communication international permettant la diffusion des connaissances en histoire de l'art de la médaille[15].

Après un an d'existence, la FIDEM interrompt ses projets. La Seconde Guerre mondiale est déclarée. Malgré la baisse des approvisionnements en métaux et leurs alliages, le conflit n'empêche pas l'État, les éditeurs et les fabricants de poursuivre leurs activités. Si certains artistes ne créent plus, d'autres se servent des évènements pour instrumentaliser leur art en arme de propagande et résister. Nous retrouvons ici, à vingt-cinq ans d'écart, les mêmes circonstances et problématiques que durant la Grande Guerre, avec l'essor du marché des décorations civiles et militaires et la fabrication de centaines de milliers d'insignes.

1945-2018 : tout devient possible !

Au travail les médailleurs… !

Si, par-devers tout, la production de médailles commémoratives se maintient pendant la guerre, les premières années de paix sont le théâtre de grands changements pour la médaille artistique. C'est à ce moment-là que la Fédération internationale des éditeurs de médailles remobilise ses adhérents. À Paris en 1949 est organisé le premier congrès d'après-guerre de la FIDEM, dont l'exposition de médailles est la vitrine. En tant que cofondatrice de la fédération, la Monnaie de Paris est désignée pour accueillir ses treize pays membres. Cent cinquante artistes participent à l'évènement et exposent 550 médailles inédites.

1963 : le changement c'est maintenant !

En 1963 des changements importants sont apportés aux statuts de la FIDEM. Outre les éditeurs de médailles, des artistes, des amateurs, des collectionneurs, des conservateurs de musées et toute personne morale ou privée intéressée par l'art de la médaille peut désormais adhérer. En élargissant son mode de recrutement, la fédération espère assurer la pérennité de ses actions. De son côté, l'art de la médaille évolue aussi face aux nouvelles technologies. Pour marquer cette ouverture et cette mutation, un nouveau nom s'impose celui de *Fédération Internationale de la médaille d'art*. Une étape décisive vient d'être franchie.

1963 est également l'année de la création du *Club français de la médaille* par Pierre Dehaye[16] (figure 7). En plus de l'action de la FIDEM, le nouveau directeur de la Monnaie de Paris veut développer le choix des thèmes et des sujets, des esthétiques et des styles

14. Le congrès et l'exposition ont lieu tous les deux ans de nos jours.
15. Cette revue intitulée *Médailles*, qui parut pour la première fois en juin 1938, existe encore de nos jours.
16. Directeur de la Monnaie de Paris de 1962 à 1984, Pierre Dehaye (1921-2008) fut élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1975.

des médailles qu'il destine au public le plus large. Son but est de soutenir les artistes par l'édition de médailles frappées et de créer une fonderie d'art dans laquelle des médailles coulées et des bronzes d'art inédits numérotés seront produits. Par ces créations originales, il veut perpétuer la tradition de la gravure en taille directe, promouvoir l'usage du tour à réduire, développer de nouvelles techniques de fonte et mettre en lumière les métiers d'art de la Monnaie de Paris[17].

Figure 7 - Pierre Dehaye, Raymond Joly, 1985,
bronze, 81 mm, MED 088920 (© Monnaie de Paris ; échelle : 1:2).

Ce club, qui a existé jusqu'au début des années 1990, a rencontré un vif succès[18]. Il n'a été relayé par aucune autre initiative émanant de l'industrie privée. Et pour cause ! Seul l'État pouvait financer à fonds perdus une telle politique de mécénat artistique. De ce point de vue, Pierre Dehaye fut un visionnaire qui n'eut pas d'égal parmi les directeurs d'institution monétaire à la même époque. On peut donc affirmer que l'art de la médaille contemporaine lui doit tout. Grâce à lui et mus par l'envie d'aller plus loin dans leurs recherches de nouvelles esthétiques, les médailleurs ont investi tous les champs de l'art moderne pour concevoir des pièces à jamais différentes (figure 8).

Figure 8 - Stupa, Thérèse Dufresne, 1985,
cuivre patiné, 90 mm, MED 043854 (© Monnaie de Paris).

17. Dehaye 1963, p. 3 ; Dehaye 1966, p. 5 ; Dehaye 1973, p. 7-13 ; Dehaye 1983, p. 4.
18. Vingt ans après sa création, soit en 1983, le club comptait près de 8000 membres français et étrangers.

Et aujourd'hui ?

Depuis les années 2000, le contexte a bien changé. La crise économique n'a pas épargné l'univers des arts et la médaille artistique en a ressenti les effets. La Monnaie de Paris n'est plus le soutien d'antan et les éditeurs et fabricants privés ont d'autres motivations. La France est peut-être le pays le plus concerné par cette défaveur car les amateurs de médailles artistiques ne sont pas aussi impliqués qu'en Angleterre ou en Belgique. La délégation française de la FIDEM existe toujours, bien sûr, mais elle est moins représentative que par le passé. L'avenir du groupe ne pourra être effectif et durable qu'à la condition qu'une jeune génération d'artistes, encore en formation ou déjà actifs, prenne la mesure de la nécessité de rejoindre ses aînés. En aucun cas il ne faut en douter !

Bibliographie

COULLARÉ 1994 : B. COULLARÉ, *La Société des amis de la médaille française 1899-1911*, Mémoire de DEA, Université Paris-Sorbonne, 1994.

COULLARÉ, WEIL 1996 : B. COULLARÉ, A. WEIL, Un exemple de défense de la médaille artistique, la Société des amis de la médaille française, *The Medal*, Londres, nº 29, 1996, p. 55-61.

DEHAYE 1963 : P. DEHAYE, Éditorial, *Le club français de la médaille*, nº 1, 1963.

DEHAYE 1966 : P. DEHAYE, Trois ans déjà, *Le club français de la médaille*, nº 13, 1966.

DEHAYE 1973 : P. DEHAYE, Dix ans, *Le club français de la médaille*, nº 41, 1973.

DEHAYE 1893 : P. DEHAYE, Éditorial, vingt ans ! *Le club français de la médaille*, nº 81, 1983.

DESPIERRE 1980 : J. DESPIERRE, Genèse d'une médaille, du plâtre au tour à réduire, *Le Club français de la médaille*, nº 69, 1980.

LUCE 1968 : J. LUCE, Contribution à l'histoire des tours à réduire, *Le Club français de la médaille*, nº 19, 1968.

MALECOT 1967 : Y. MALECOT, La Fidem, fédération internationale de la médaille, *Le Club français de la médaille*, nº 17, 1967.

MARX 1897 : R. MARX, *Les médailleurs français depuis 1789*, Paris, 1897.

Nicolas SALAGNAC*

L'art d'un graveur-médailleur du XXIe siècle

Merci Sylvie pour votre invitation à venir ici, à la SFN, pour parler de mon métier de graveur médailleur. Le sujet choisit est large et ouvert, mais nous ne sommes qu'au début du XXIe siècle, tout n'est pas encore écrit… Il y aura, je l'espère, un peu plus de graveurs médailleurs, d'artistes médailleurs pour remettre en lumière l'art de la médaille avec un regard actuel, inspiré de nos anciens pour de futures créations monétaires et médaillistiques.

Comme évoqué avec la communication de Béatrice Coullaré, l'art de la médaille connaît des cycles. Les médailles actuelles sont rarement signées, alors qui sont sont nos graveurs médailleurs en activité, nous sommes peu nombreux. Je pense à Fabienne

* Graveur médailleur à Lyon, Meilleur Ouvrier de France en 2000, Membre des Grands Ateliers de France ; salagnac.graveur@gmail.com, www.nicolas-Salagnac.com

Courtiade, à Joaquin Jimenez... Les anciens partis en retraite tombent dans l'oubli : Émille Rouseau, Raymond Corbin, Pierre Rodier, Bernard Turlan, Jean-Pierre Réthoré, et tant d'autres...

Pour vous parler du métier, permettez-moi alors de m'appuyer sur mon parcours, rapide, puis la présentation d'un film pour la création d'une médaille particulière créée pour Sylvie de Turckheim en 2016.

Parcours Nicolas Salagnac, graveur médailleur MOF

À 5 ans, mon grand-père, ébéniste, me disait : « Quand tu seras grand, tu iras à l'école Boulle ».

À 15 ans, en 1985, j'intégrais l'école Boulle et l'atelier de gravure en modelé de Pierre Mignot qui me forme et me lance pour mon futur métier de graveur médailleur.

De 1992 à 1994 : Sortie de l'école, premiers patrons à Paris.

De 1994 à 2001 : À 25 ans, je prends la responsabilité de l'atelier de gravure de FIA filiale d'Augis à Lyon. Ici, j'intègre une équipe complète sur l'art de la médaille.

Lors de démonstrations, je rencontre, le Cercle Lyonnais de Numismatique, avec Jean-Pol Donné, son président et François Planet, conservateur du médaillier du Musée des Beaux-arts de Lyon, qui depuis le début me soutiennent et m'encouragent dans ma voie.

En 1997 : Admiratif du travail du graveur médailleur Claude Cardot (MOF en 1972 et frère de l'académicien sculpteur Jean Cardot). Je tente le concours MOF et le réussit. Trois ans de travail après mes 35 heures. Sujet imposé : une taille directe d'après un visage de Vigée Lebrun et sujet libre : sur le thème d'un des travaux d'Hercule.

Depuis 2001 : Je démissionne de FIA et m'installe à mon compte.

Depuis 2004 : Je deviens aussi professeur de gravure en modelé pour stabiliser mes revenus d'artiste graveur et pour redonner ce que j'ai reçu à 15 ans par Pierre Mignot et garder vivant le métier, être un trait d'union entre les jeunes et les anciens.

Film commenté : Création, d'une médaille particulière pour Sylvie en 2016

Figure 1 - Médaille particulière pour Sylvie de Turckheim-Pey
(Bronze, 70 mm, © Nicolas Salagnac ; échelle : 1:2).

Mes étapes de création consistent dans un premier temps à une écoute et à la réunion des éléments photographiques (et notamment un portrait d'il y a quelques années) pour pouvoir créer et composer une mise en place dessinée.

Le droit montre le portrait de Sylvie entouré par cette dame Nature qu'elle aime tant : tournesol, maïs, blé, et raisin. Surgit et s'envole une colombe libre et rayonnante. Entourée des mots : AMOUR, VÉRITÉ et HONNEUR. Au revers, son paysage occitan avec au loin les Pyrénées, ses champs, son moulin, ses arbres autour de Lamothe.

Puis la réalisation des sculptures échelle trois, à l'endroit et à l'envers sur mes empreintes et contre empreintes en plâtre.

Validées, les sculptures sont réduites au tour à réduire sur les matrices en acier, à mon atelier. Puis, l'ensemble de ce travail machine est repris à la main avec mes échoppes, ciselets, burins et onglettes frappées aux marteaux de graveur… C'est avec cette étape manuelle que la médaille devient vivante.

Pour finir, les médailles ont été frappées par Martineau à Saumur.

Le petit film sur ce lien : http://www.nicolas-salagnac.com/medaille-danniversaire-de-sylvie-de-turckheim.

Création de la médaille des Sénateurs 2017

Figure 2 - Médaille des Sénateurs, 2017 (argent massif, et tirage bronze doré, vieil argent et bronze patiné, 50 mm, © Nicolas Salagnac).

Je fais circuler la médaille conçue et réalisée pour les Sénateurs (2017). Sylvie de Turckheim avait écrit un article sur cette création dans le *Bulletin* de la SFN, je resterai donc court[1].

Vous avez ici, comme pour la médaille créer pour Sylvie une vision complète de la naissance d'une médaille, par un graveur médailleur : création de la composition, sculpture, réduction au tour à réduire et finition main (à savoir tout reprendre, redessiner les lignes, accentuer ou atténuer des plans)…

> *Plaquées sur elle par le souffle bienveillant de la liberté, les couleurs de la France et de l'Europe habillent et dévoilent ici une Marianne aussi fière que moderne, aussi féminine que volontaire, aussi esthétique que dynamique Dans l'élan d'un pas de danse qui sacre la paix comme notre bien si précieux. Vers encore plus d'égalité, de fraternité. Vers l'avant. Vive la vie.*

1. Turckheim-Pey 2017.

Les deux films sur mes étapes de création et de gravure :
- http://www.nicolas-salagnac.com/b-creation-medaille-des-senateurs-2017-les-sculptures
- http://www.nicolas-salagnac.com/b-creation-medaille-des-senateurs-2017-les-matrices-gravees

Conclusion : Graveur médailleur au XXIe siècle ?

Le graveur médailleur est au service de l'art de la médaille.

Il incarne parfaitement son rôle dans les métiers d'art, et cette bicéphalie : d'artiste et d'artisan, de créateur et de technicien. Il doit avoir des capacités de création, d'imagination, de dessin, de composition puis des capacités de sculpteur en bas-relief et de graveur sur la matrice réduite et/ou de graveur en taille directe pour créer et mettre en modelé un petit sujet qui tient au creux de la main. Il doit trouver les meilleurs moyens d'expression avec peu de volumes et des contraintes techniques liées à l'édition (tout en dépouilles, avec des reliefs maîtrisés).

Le graveur-médailleur a eu par le passé une reconnaissance, et dans la continuité des Prix de Rome, il y avait un fauteuil à l'Académie des Beaux-Arts, le no 3 de la section IV qui était réservé depuis 1803 à un graveur en médaille, jusqu'à Raymond Corbin entré en 1970.

L'art de la médaille est un axe rarement traité dans les écoles et aux Beaux-Art (sauf à l'école Boulle et au Lycée Ferdinand Fillod - Jura), pas ou peu de concours sauf chez nos amis anglais... car la gravure d'une matrice et l'édition de médailles sont complexes et onéreuses. Mais la fonderie en cire perdu permet des expérimentations. Pendant trois ans, j'ai pu envoyer à Londres au British Museum pour le concours Student Medal Project, 10 créations d'étudiants français, en associant des élèves designers, sculpteurs, ciseleurs, fondeurs d'art et mes élèves graveurs, belle expérience.

Mes axes de travail :
- former des jeunes graveurs ;
- promouvoir la création de la médaille ;
- faire se rencontrer les jeunes, les anciens et le public ;
- rencontrer des anciens graveurs et faire des articles web sur eux, pour un peu plus de lisibilité sur internet ;
- faire connaître ce métier et l'art de la médaille par des conférences, démonstrations, expositions, et des écrits sur nos anciens et l'art de la gravure aujourd'hui dans les académies, institutions, cercles numismatiques pour lier nos actions et inciter à collectionner des médailles, à investir sur des recherches, écriture d'article de nos graveurs médailleurs des années 1950 à demain... ;
- écrire un livre sur mon métier, pour mieux le faire connaître ;
- continuer, développer et honorer mes commandes...

Bibliographie

TURCKHEIM-PEY 2017 : S. de TURCKHEIM-PEY, Une nouvelle médaille est en cours de frappe pour chacun des 348 sénateurs. Une belle pièce de 50 mm de diamètre, éditée par Arthus-Bertrand, *BSFN* 72-9, 2017, p. 378-379.

CORRESPONDANCES

Louis BROUSSEAU*

De Paris à Boston, un faux didrachme de Kos

En travaillant sur l'entrée de monnaies dans *Historia Numorum Caria*, la nouvelle base de données en ligne des monnaies cariennes[1], deux didrachmes de Kos ont attiré mon attention parce qu'ils sont identiques. Ils avaient auparavant déconcerté H. Ingvaldsen[2] qui avait considéré qu'il s'agissait d'un seul et même exemplaire. Ce qui n'est pas le cas puisque chacun des deux exemplaires est dans sa collection respective.

Figure 1 - Paris FG 1203.

Figure 2 - Boston, 2024.

L'exemplaire de Paris (figure 1) et celui de Boston[3] (figure 2) sont deux monnaies distinctes qui sont d'apparences identiques. La raison en est fort simple, la monnaie de la collection de Boston a été moulée sur celle de Paris[4]. L'objectif n'est pas ici d'entrer dans les détails de fabrication des monnaies moulées, que nous avons abordés ailleurs[5], mais de démontrer que ce didrachme de Kos conservé à Boston est un faux. Le procédé explique que les deux flans soient identiques et, comme on pourrait s'y attendre, le poids de l'exemplaire moulé (6,20 g) est inférieur à l'original (6,67 g)[6]. De plus, une fois que l'on s'y attarde plus attentivement, on remarque que l'exemplaire de Boston est parsemé d'une grande quantité de petits trous sur la surface tant au droit (figure 3) qu'au revers (figure 4). Cette anomalie confirme le procédé par moulage de la monnaie.

On remarque également que les lettres sont moins nettes, mais ceci est encore plus apparent sur les points du grènetis. De plus, le faussaire en a profité pour regraver la lettre nu puisque sur l'hôte original, celle-ci n'était que partiellement visible (figure 4).

* Chercheur associé, UMR 5607 – Ausonius ; louis.brousseau@gmail.com

1. http://hno.huma-num.fr.
2. Ingvaldsen 2002, p. 250, 19b.
3. Brett 1974, 2024.
4. Tout comme la monnaie fausse d'Érétrie que nous avons publié dans le *BSFN*, voir Brousseau 2013.
5. Brousseau 2013.
6. Rappelons que la monnaie moulée d'Érétrie possédait quant à elle un poids inférieur de 0,70 g à l'original. Voir Brousseau 2013, p. 46.

Figure 3 - Détails du droit.

Figure 4 : Détails revers
(Paris en haut, Boston en bas).

Cette condamnation de la pièce nous amène à nous interroger sur sa date de fabrication. Celle-ci est présentement dans les collections du Museum of Fine Arts, qui l'acquit en septembre 1904 du collectionneur Edward Perry Warren[7], qui lui-même l'avait acquise de la collection du Britannique Canon Greenwell (1820-1918) en juillet 1902. Mais où et quand Canon Greenwell l'a-t-il acquise ? Il l'a nécessairement achetée avant 1902, mais nous n'avons pu remonter plus haut. Cependant, il est vraisemblable de croire que le faux fut fabriqué au XIXe siècle, puisque la monnaie conservée à Paris est déjà dans les collections en 1808, au moment où Mionnet rédige son troisième tome.

On doit cependant soulever le fait que l'exemplaire de Paris a fait l'objet d'un soufre de Mionnet[8] comme l'atteste son catalogue paru en 1808, et celui-ci pourrait avoir servi de base au faussaire. Si l'on admet que le faussaire est parti de l'empreinte en soufre pour produire sa copie, ceci permet de proposer une fourchette entre 1808 et 1902 pour la fabrication de l'exemplaire conservé à Boston.

Bibliographie

BRETT 1974 : A.B. BRETT, *Museum of Fine Arts – Boston. Catalogue of Greek Coins*, 2e edition (1955), New York, 1974.

BROUSSEAU 2013 : L. BROUSSEAU, Un faux octobole d'Érétrie des collections Stack's, BCD et Jameson, *BSFN*, 68-3 (mars 2013), p. 44-50.

INGVALDSEN 2002 : H. INGVALDSEN, *Cos – Coinage and Society. The Chronology and function of a city-state coinage in the Classical and Hellenistic period, c. 390-c. 170 BC*, PhD dissertation, Oslo, 2002.

MIONNET 1808 : T.E. MIONNET, *Description de médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de Catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre, prises sur les pièces originales*, Tome 3, Paris, 1808.

REGLING 1906 : K. REGLING, *Die Griechischen Münzen der Sammlung Warren*, Berlin, 1906.

7. REGLING 1906, 1191.
8. MIONNET 1808, tome 3, p. 403, 18.

Zeynep ÇIZMELI ÖĞÜN*, Antony HOSTEIN**

Liaisons de coins inédites pour l'atelier d'Alexandrie de Troade (II). L'apport du trésor du Smintheion

Cette brève note prolonge des réflexions formulées dans un article publié dans le *BSFN* du mois de mars 2017[1]. Elle vise à faire progresser une enquête de longue haleine qui va permettre d'établir un nouveau classement des abondantes émissions de monnaies de bronze de la cité d'Alexandrie de Troade dans les années 250 de n. è., années correspondant aux règnes des empereurs Trébonien Galle (251-253) et Valérien (253-260). Publier ces nouvelles liaisons de coins incitera, du moins l'espérons-nous, les collègues archéologues ou conservateurs ainsi que les collectionneurs à signaler davantage de types originaux. Ce monnayage demeure en effet très riche tant par la variété des images et légendes adoptées que par le nombre d'exemplaires conservés, dont beaucoup sont passés en vente au cours des cinq dernières années.

Dans le cadre de la présente note, le travail de classement des monnaies « pseudo-autonomes »[2], c'est-à-dire sans effigie impériale, représentant au droit une tyché tourellée et drapée accompagnée d'un *vexillum*, a porté non pas sur les pièces mises aux enchères, mais sur des spécimens conservés dans un ensemble clos, enfoui autour de 260, mieux connu sous le nom de trésor du Smintheion[3]. Situé dans la région de la Troade (Turquie) aux environs de l'ancienne cité d'Hamaxitos, à une trentaine de kilomètres au sud d'Alexandrie de Troade, le Smintheion était un important sanctuaire civique dédié à Apollon. Le dieu y était honoré sous l'épithète de Smintheus, ("rat", "rat des champs") comme dieu des rats et destructeur des rats. Découvert en 1998[4], le trésor du Smintheion comprend 677 monnaies provinciales romaines. La grande majorité provient de l'atelier d'Alexandrie de Troade (665 ex.). Le dépôt contient aussi des monnaies de Parion (6 ex.), d'Ilion (3 ex.) et d'Abydos (1 ex.), même si l'identification précise de plusieurs de ces monnaies soulève encore des problèmes.

Les revers figurant un aigle volant sur les monnaies d'Alexandrie de Troade de ce trésor ont été retenus pour cette étude. Plus que n'importe quel autre type de la série, ils recèlent de nombreux détails (césures dans la légende, forme des parties du corps de l'animal – bec, ailes, queue, etc.) qui seuls permettent avec assurance d'affirmer que les pièces ont été frappées avec la même matrice de revers.

* Professeur d'archéologie classique à l'Université d'Ankara ; zeynepogun1@gmail.com
** Directeur d'études, École Pratique des Hautes Études ; antony.hostein@ephe.sorbonne.fr

1. Hostein 2017. Depuis le catalogue pionnier de Bellinger 1961, le monnayage des années 249-253 apr. J.-C. a fait l'objet d'un nouveau classement dans *RPC* IX, 400-534. Concernant l'histoire de la colonie, ou lira en dernier lieu Hostein, Mairat 2015, part. p. 223-224.
2. Sur les problèmes que soulève l'expression « pseudo-autonomes », on renverra aux réflexions de Johnston 1985. Dans les *RPC* III et IX, les expressions *Anonymous Coinage* ou *Coins Without Imperial Portraits* ont été adoptées.
3. Sur ce dépôt, voir Çizmeli Öğün 2004 ; 2005 ; 2016.
4. Özgünel, Gürdal 2002.

Première liaison de coins

Smintheion 229. Æ (4,64 g ; 20,6 mm ; figure 1).

D/ IMP LICIN GALLIENVS. Buste lauré, drapé cuirassé de Gallien, à dr.
R/ CO-L AVG TRO. Aigle s'envolant, à dr. le balai (= queue de l'oiseau de proie) divisé en trois parties.

Smintheion 608. Æ (3,95 g ; 22,7 mm ; figure 2).

D/ COL TROAD. Buste drapé et tourellé de la tyché, un *vexillum* inscrit derrière la nuque AV-C.
R/ COL A-VGO TRO. Aigle aux ailes déployées, de face, tête à gauche, tenant une tête de taureau entre ses serres.

Deuxième liaison de coins

Smintheion 188. Æ (5,02 g ; 20,7 mm ; figure 3).

D/ IMP LICINI GALLIENVS. Buste lauré, drapé cuirassé de Gallien, à dr.
R/ CO-L AVG TRO. Aigle s'envolant, à dr., tenant une tête de taureau entre ses serres, le balai (= queue de l'oiseau de proie) divisé en trois parties.

Smintheion 461. Æ (4,18 g ; 21,2 mm ; figure 4).

D/ CO-L TROA. Buste drapé et tourellé de la tyché, un *vexillum* inscrit derrière la nuque CO-AL.
R/ CO-L AVG TRO. Aigle s'envolant, à dr., tenant une tête de taureau entre ses serres, le balai (= queue de l'oiseau de proie) divisé en trois parties.

Troisième liaison de coins

Smintheion 300. Æ (6,21 g ; 22,5 mm ; figure 5).

D/ IMP LICIN GALLIENV. Buste lauré, drapé cuirassé de Gallien, à dr.
R/ CO-L AVG TRO. Aigle s'envolant, à dr., tenant une tête de taureau entre ses serres, le balai (= queue de l'oiseau de proie) divisé en trois parties.

Smintheion 473. Æ (4,38 g ; 19,7 mm ; figure 6).

D/ CO-L TROA. Buste drapé et tourellé de la tyché, un *vexillum* inscrit derrière la nuque A[ ]- [ ]
R/ CO-L AVG TRO. Aigle s'envolant, à dr., tenant une tête de taureau entre ses serres, le balai (= queue de l'oiseau de proie) divisé en trois parties.

En plus des observations formulées dans l'article du *BSFN* de mars 2017 au sujet du statut quasi provincial de l'atelier civique d'Alexandrie de Troade au milieu du IIIe s.[5], on retiendra deux idées principales de la mise en évidence de ces liaisons de coins.

5. Hostein 2017, p. 70-71.

Elles confirment d'abord l'importance du volume des émissions des années 250, en particulier celles au nom de Gallien dans le cadre du règne conjoint avec Valérien. Elles témoignent que les séries avec ou sans l'effigie impériale au droit demeurent étroitement liées, et qu'une attention particulière doit être systématiquement portée aux variantes de légendes et au style des tychés afin de mieux comprendre l'organisation complexe de ces émissions.

Ces trois nouvelles liaisons de coins accroissent ensuite, dans le cadre d'une nouvelle édition du corpus des bronzes civiques d'Alexandrie de Troade, le nombre de tychés à attribuer aux frappes du règne conjoint de Valérien et de Gallien (entre 253 et 260). Dans le *BSFN* de mars 2017, avait été identifiée une tyché avec légende CO-L TRO liée à un autre droit avec buste de Gallien accompagné de la titulature IMP LICIN GALLIENV. On sait maintenant que certaines tychés associées à la légende CO-L TROA et COL TROAD ont été gravées et émises en même temps que des coins au nom de Gallien à légende IMP LICIN GALLIENVS et IMP LICINI GALLIENVS. Certes, il paraît trop tôt pour brosser un tableau d'ensemble de la production monétaire d'Alexandrie de Troade. Mais le sentiment qui domine à l'examen de ce maigre échantillon est le constat d'une abondance du numéraire frappé dans les années 250-260, constat que semblent confirmer d'autres recherches en cours aussi bien sur le rythme des frappes dans les ateliers de Troade que sur la circulation de ces pièces à l'échelle de la région et de l'Orient romain[6].

Bibliographie

BELLINGER 1961 : A. R. BELLINGER, *Troy, the Coins*, Princeton, 1961.

ÇIZMELI ÖĞÜN 2004 : Z. ÇIZMELI ÖĞÜN, Smintheion Kazıları Sikke Buluntuları, *Anadolu/Anatolia*, 26, 2004, p. 25–37.

ÇIZMELI ÖĞÜN 2005 : Z. ÇIZMELI ÖĞÜN, Les trouvailles monétaires du sanctuaire d'Apollon Smintheus, dans *XIII Congreso internacional de numismática: Actas - Proceedings - Actes*, C. ALFARO ASINS *et al.* (eds.), 2 vol., Madrid, 2005, p. 545-550.

ÇIZMELI ÖĞÜN 2016 : Z. ÇIZMELI ÖĞÜN, La Troade à la lumière du Trésor du Smintheion et les Incursions des Goths, *Annali dell'Istituto Italiano di Numismatica*, 62, 2016, p. 183-196.

HOSTEIN 2017 : A. HOSTEIN, Liaisons de coins inédites pour l'atelier d'Alexandrie de Troade (Trébonien Galle et Valérien), *BSFN*, 72-3, 2017, p. 66-72.

HOSTEIN, MAIRAT 2015 : A. HOSTEIN, J. MAIRAT, Les monnaies d'Alexandrie de Troade au milieu du IIIe siècle : liaisons de coins inédites, dans *Studies in Ancient Coinage in Honour of Andrew Burnett*, R. BLAND, D. CALOMINO (eds.), London, 2015, p. 223-235.

JOHNSTON 1985 : A. JOHNSTON, The so-called Pseudo-autonomous Greek Imperials, *ANSMN*, 30, 1985, p. 89-112.

ÖZGÜNEL, GÜRDAL 2002 : C. ÖZGÜNEL, T. GÜRDAL, Smintheion 1999-2000, *KST*, 23-1, 2002, p. 145-149.

RPC IX : A. HOSTEIN, J. MAIRAT, *Roman Provincial Coinage. Volume IX. From Trajan Decius to Uranius Antoninus (AD 249-254)*, London / Paris, 2016.

6. Voir en ce sens *RPC* IX, p. 112-115 et p. 120-122. Ces recherches en cours, conduites par les auteurs de la présente note, ont fait l'objet d'une première communication commune dans le cadre d'un congrès qui s'est tenu à Izmir et Manisa en Turquie du 1er au 2 novembre 2017.

Jean-Marie DIAZ*

Deux poids de ville d'Albi

La ville d'Albi dans le Tarn a eu un très grand nombre de poids de ville publiés dans les ouvrages cités ci-dessous en bibliographie ; c'est même l'une des villes les plus riches sous ce rapport.

La livre d'Albi valait 407,90 grammes.

Un poids public était établi à Albi dès 1282 près du Pont par l'évêque Bernard de Castanet (qui lançait le chantier de la cathédrale). Plus tard, ce poids public fut transféré place de la Pile, proche de la cathédrale Sainte-Cécile.

Les poids d'Albi sont faciles à identifier. À l'avers, les armes de la ville : une tour surmontée, sur les grands modules, d'un léopard et d'une crosse. Le léopard évoque peut-être le lion de la famille de Lautrec, héritière des droits de Sicard Alaman sur l'Albigeois dont les armes figurent notamment sur une émission monétaire albigeoise de la fin du XIIIe siècle aux côtés de la crosse de l'évêque et des lis du roi. Au revers, il y a un « B » qui a été interprété de deux façons. Soit comme l'initiale du prénom de l'évêque Bernard de Castanet, hypothèse que l'objet présenté ci-dessous vient plutôt appuyer, soit comme le nom de la ville qui se prononçait en patois local ; Al – Bi (par jeu de mots : le B[1]). Il est à noter que l'étymologie du nom de la ville est tout à fait différente.

Les émissions pondérales d'Albi connues jusqu'ici sont : 1336, 1493, 1517, 1557, 1581, 1583, 1673, 1675 et on connaît aussi des poids non datés.

Un nouveau poids daté de la fin du XIIIe siècle

Récemment, nous avons eu entre les mains un poids d'une livre coupé en deux qui est sans nul doute d'Albi. Les types sont incomplets : au droit, sur la tour crénelée, le lion et la crosse ne sont pas visibles et la tour est percée de plusieurs ouvertures et, au revers, seule apparaît une haste avec l'amorce de courbes d'une lettre qui peut être un B. Les légendes, usées, sont partiellement lisibles et ne permettent pas une identification assurée. Toutefois, parmi les poids de ville connus aucune autre ville qu'Albi ne peut correspondre aux éléments visibles et lisibles.

Il s'agit donc d'une nouvelle émission inédite pour Albi et la plus ancienne connue puisqu'elle peut être datée de 1270 à 1299 dans la mesure où la légende porte une date incomplète « MCCLXX... »[2], ce qui correspond à l'épiscopat de Bernard de Castanet, évêque d'Albi de 1277 à 1308 avant d'être transféré au Puy-en-Velay à l'été 1308, dans le contexte d'un retentissant procès où il fut accusé de multiples homicides (notamment par empoisonnement)[3], ce qui ne l'empêcha pas de devenir cardinal.

* Mes remerciements vont aux propriétaires qui m'ont permis d'accéder aux objets présentés ci-dessous et de les publier ainsi qu'à Marc Bompaire pour son aide dans la mise en forme de cette note ; jeanmariediaz@hotmail.com

1. Les légendes observées sur certains poids de l'émission de 1557 vont dans ce sens : ...DE LA CITE DBI ou... D • LA • C • DLI... et les lettres CB qui accostent la tour ont été comprises comme Cité d'Albi.
2. On observe par exemple des formes MCCLXXXXI et MCCLXXXXIII sur des poids d'autres villes du Tarn comme Gaillac et Castelnau Montmirail.
3. Le procès de Bernard de Castanet a fait l'objet de la thèse de Julien Théry.

D/ Tour crénelée, OG?A.
R/ Haste de lettre B de style gothique, O]AL : MC • C • LXX[.
Masse : 214 g ; diamètre : 70 mm ; Coll. P. L.

Une nouvelle valeur de poids pour Albi, le quart d'once

D/ Tour crénelée.
R/ •B•
Masse : 6,06 g ; diamètre : 14 mm.

Il s'agit de l'unité la plus petite des poids de ville. Cette dénomination était connue pour Toulouse comme nous l'a fait remarquer Monsieur Christian Fouet, spécialiste de l'atelier de Toulouse, mais inédite pour Albi. La pièce est anépigraphe et ne peut donc être rattachée de façon certaine à l'une ou l'autre des émissions datées de poids d'Albi.

Figure 1 (1:2).

Figure 2 (× 1,5).

Bibliographie

Burguburu 1936 : P. Burguburu, *Catalogue des poids anciens des villes de France, Musée de Bordeaux, Médaillier municipal*, Bordeaux, 1936.

Farenc 1966 : G. Farenç, Anciens poids et mesures du Musée Toulouse-Lautrec, *Revue du Tarn*, 42 (juin 1966), p. 213-220.

Forien de Rochesnard, Lugan 1955 : J. Forien de Rochesnard, J. Lugan, *Catalogue général des poids,* Anvers (Alliance Numismatique Européenne), 1955.

Forien de Rochesnard, Lugan 1976 : J. Forien de Rochesnard, J. Lugan, *Album des poids de France*, Paris 1957 (2e édition 1976).

Gallardie 1898 : Dr L. Gallardie, *Poids anciens des villes de France*, Paris, 1898.

Mesuret 1953 : R. Mesuret, *Poids et mesures du Languedoc et des provinces voisines. Toulouse – Musée Paul Dupuy*, Toulouse, 1953.

Sciau 1996 : G. Sciau, *Poids de villes du Musée Puig*, Perpignan, 1996.

Théry 2000 : J. Théry, Les Albigeois et la procédure inquisitoire. Le procès pontifical contre Bernard de Castanet, évêque d'Albi et inquisiteur (1307-1308), *Heresis*, 33, 2000, p. 7-48.

Archives de Jacques Lugan vendues à Auxerre en octobre 2016.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2018

Présidente : Mme Catherine Grandjean , présidente de la SFN.

Membres présents : Mmes et MM. M. Amandry, Fr. Boursier, R. Bude, Chr. Charlet, A. Clairand, J. Dharmadhikari, S. Estiot, Br. Fischer, J.-P. Garnier, G. Gautier, A. Hostein, M.-L. Le Brazidec, G. Malingue, M.-Chr. Marcellesi, J. Meissonnier, C. Morrisson, S. Nieto-Pelletier, L. Ramskold, A. Ronde, L. Schmitt, L. Stefanini, A. Suspène, L. Trommenschlager, Br. Upchurch, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Invité(e)s : Mmes et MM. B. Coullaré, T. Dieu, B. et H. Gaillard, S. Le Gouvello, C. de Leusse, M.-Th. Le Liboux, N. Salagnac, P. Zanchi.

Membres excusés : Mmes et MM. M. Bompaire, Fr. Duyrat, P.-O. Hochard, M. Hourlier, Ph. Mathieu, A. d'Ottone, H. Rambach.

La présidente de la SFN, Mme Catherine Grandjean, souhaite la bienvenue aux participants à cette séance exceptionnelle en l'honneur de deux anciens présidents de la Société et actuels membres d'honneur, Mme Sylvie de Turckheim-Pey et M. Georges Gautier. Elle prononce le discours suivant :

« **Sylvie de Turckheim-Pey** a accompli toute sa carrière de conservatrice des bibliothèques à la Bibliothèque nationale de France, pour l'essentiel au Département des Monnaies, médailles et antiques, où elle a été responsable de l'importante série des médailles et jetons du Moyen Âge à nos jours. Outre les tâches de service public et de service scientifique liées à ses fonctions de conservatrice, Sylvie a dispensé des cours sur les médailles, les jetons et les monnayages de la Renaissance en Europe à l'École du Louvre. Elle a organisé ou coorganisé de nombreuses expositions de Barcelone à Washington, et bien sûr à Paris, contribuant aussi à la rédaction des catalogues. Sa production scientifique est très riche et, si elle concerne pour l'essentiel la médaille et les jetons de la France d'Ancien Régime et de la Révolution française, elle comporte aussi des publications consacrées à Pisanello, aux médailles russes ou ottomanes des XVIIIe et XIXe siècles, aux médailles du XXe siècle figurant des fables de La Fontaine et à bien d'autres sujets touchant méreaux, jetons et médailles, comme un certain article sobrement intitulé « Les objets monétiformes » paru dans la *Revue numismatique* en 2001. Spécialiste incontestée des objets monétiformes, elle a rédigé le *Survey* de la recherche sur son domaine à l'occasion de plusieurs congrès internationaux, étant déléguée pour la France de la Fédération internationale des éditeurs de médailles, et membre de nombreuses sociétés savantes et académies. Elle a notamment contribué aux catalogues du musée de Reims, du musée Condé de Chantilly, du musée Paul Dupuy de Toulouse et du musée Ingres de Montauban.

Arabisant et fin connaisseur du monde arabe où il a effectué la majorité de ses missions diplomatiques à l'étranger, de Bagdad à Mascate, en passant par Alger, **Georges Gautier** est un des meilleurs spécialistes du monnayage impérial romain,

et plus précisément de celui de la Tétrarchie. Il a publié près de soixante-dix articles sur des émissions provenant d'ateliers répartis dans l'ensemble du monde romain (Rome, Alexandrie, Lyon, Trèves, Aquilée, Serdica, Antioche, Siscia, Cyzique, Héraclée et Arles), sur des trésors et des monnaies de fouille provenant de France, d'Autriche, des Balkans, de Sicile et du Proche-Orient. Il s'intéresse beaucoup aussi aux questions de propagande dynastique via l'étude des titulatures et des types monétaires. On ne compte plus ses participations à des congrès internationaux et à des jurys de thèse. Je ne citerai ici que quatre publications. G. Gautier est l'auteur, avec Michel Amandry et Sylviane Estiot d'un ouvrage sur le monnayage de l'atelier de Lyon de 48 avant J.-C. à 413 après J.-C., paru en 2003 à Wetteren. Il a aussi coédité avec Hélène Huvelin et Michel Christol les *Mélanges de numismatique offerts à Pierre Bastien*, Wetteren, 1987. À l'occasion des Journées de juin de la SFN, il a publié avec M. Amandry, V. Drost, S. Estiot, F. Planet la plaquette sur *Le monnayage d'Arles à travers les siècles* (la période romaine), en 2004, et il a coédité, avec M. Amandry, la plaquette publiée à l'occasion des 50es Journées numismatiques tenues à Marseille du 1er au 3 juin 2007 et intitulée *Un demi-siècle de Journées numismatiques (1956-2006)*.

À eux deux, Georges Gautier et Sylvie de Turckheim-Pey ont déjà publié 48 articles dans le *BSFN*, 27 dans la *Revue numismatique* et 5 dans les *Trésors monétaires de la France*. Tous deux ont présidé notre Société, Sylvie de 1993 à 1995, Georges de 2006 à 2009.

Nous honorons donc ici deux des meilleurs d'entre nous, deux membres éminents de notre Société, au renom international de laquelle ils ont beaucoup contribué et contribuent encore. »

La présidente lit le courrier de Mme Mainjonnet-Brun en hommage à S. de Turckheim-Pey, et ouvre ensuite la séance ordinaire de la SFN.

BSFN

Les procès-verbaux des séances de mai (73-5) et de juin (73-6) sont soumis au vote de l'assemblée. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Candidatures

Les quatre candidatures suivantes sont présentées :

- celle de Monsieur Patrick Breternitz, de Cologne (Allemagne), parrainée par MM. Philippe Schiesser, Angelo Geißen et le Bureau ;
- celle de Monsieur Philippe Delaygues, de Petite Île (île de la Réunion), parrainée par MM. Pierre-Olivier Hochard et Franck Wojan ;
- celle de Monsieur Tristan Dieu, de Bois-Guillaume (Seine-Maritime), parrainée par MM. Fabrice Delrieux et Pierre-Olivier Hochard ;
- celle de Monsieur Jean-Marc Gohier, de Tassin La Demi-Lune (Rhône), parrainée par MM. Jen-Pol Donné, Claude Pisana et le Bureau.

Annonces

La présidente annonce que la prochaine édition du Salon numismatique organisé par le Syndicat national des Experts numismates et Numismates professionnels (SNENNP) se tiendra au Palais Brongniart, place de la Bourse, le samedi 20 octobre prochain.

Elle indique également les dates des prochaines séances ordinaires de la SFN : 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre. Elle rappelle enfin que, lors de la séance de décembre, sera remis le jeton de vermeil de la Société à M. Kevin Butcher.

Communications

Cinq communications égrènent la matinée : nous écoutons successivement Vincent Drost (avec Ronald Bude), Sylviane Estiot, Arnaud Clairand, Béatrice Coullaré et Jean-Pierre Garnier. Après la pause méridienne, ce sont à nouveau cinq communications qui s'enchaînent au cours de l'après-midi, avec Marie-Laure Le Brazidec et Vincent Drost, Laurent Stefanini, Lars Ramskold, Patrick Villemur et Michel Amandry (avec Jean-Albert Chevillon), Nicolas Salagnac et Bernard Gaillard.

À l'issue de ces dix communications et au terme d'une journée bien remplie, la présidente remercie les deux « héros » de cette journée, les orateurs et l'assemblée, puis donne rendez-vous aux participants autour d'un pot amical, et déclare la séance close.

Autour de Sylvie de Turckheim-Pey (4e en partant de la droite) et de Georges Gautier (5e en partant de la gauche), nous retrouvons, de gauche à droite : Catherine Grandjean, Sylviane Estiot, Michel Amandry, Patrick Villemur, Marie-Laure Le Brazidec, Vincent Drost, Nicolas Salagnac, Laurent Stéfanini, Lars Ramskold et Bernard Gaillard.

ANNONCES DE COURS (2018-2019)

École Pratique des Hautes Études

« Histoire monétaire et financière du monde grec »
(François de Callataÿ)

Les cours-conférences porteront cette année et l'année prochaine sur les questions de méthode dans la perspective de la publication annoncée d'un manuel méthodologique de numismatique grecque.

1re conférence : 15 novembre 2018
Horaire et lieu : jeudi de 14 h à 16 h, salle de l'EPHE, INHA (rue Vivienne).

Contact : francois.de.callatay@kbr.be

« Histoire monétaire du monde romain »
(Antony Hostein)

1/ *Enquête sur les monnayages provinciaux du IIIe siècle : les ateliers de la province d'Asie, des Sévères à Gallien*
2/ *Le règne de l'empereur Trajan Dèce (249-251)*
3/ *Actualité de la recherche : la monnaie en contexte archéologique (Gaule, Afrique, Balkans)*

Directeur d'études invité : Zeynep Çismeli Ögün, Professeur à l'Université d'Ankara (Turquie) - «Numismatique antique de l'Asie Mineure»

1re conférence : 25 octobre 2018
Horaire et lieu : jeudi de 12 h à 14 h, salle de l'EPHE, INHA (rue Vivienne)

Contact : antony.hostein@ephe.sorbonne.fr)
www.ephe.fr/formations/conferences/histoire-monetaire-du-monde-romain

---

École du Louvre

« La monnaie grecque à l'époque classique »
(Frédérique Duyrat et Julien Olivier)

Début des cours le 12 novembre 2018 de 15 h 45 à 17 h 45, salle Imhotep (10 séances)
ATTENTION, ces cours sont payants et sur inscription

Contacts : Fr. Duyrat et J. Olivier

Université de Bourgogne

« Numismatique antique »
(Laurent Popovitch – Parcours archéologie - L3 Histoire de l'art et d'Archéologie)

1re séance : 14 septembre 2018
Horaire et lieu : vendredi jusqu'aux vacances de Noël, de 15 h à 16 h, salle 403, bâtiment Lettres (2 bd Gabriel, Dijon).

Contact : laurent.popovitch@u-bourgogne.fr

Université de Caen-Normandie

« Numismatique et archéologie »
(Pierre-Marie Guihard – Master Histoire parcours Archéologie)

Horaire : lundi 17 décembre de 14 h à 17 h

Contact : pierre-marie.guihard@unicaen.fr

Université de Lille

« Atelier d'épigraphie et de numismatique »
Jean-Marc Doyen et Christine Hoët van Cauwenberghe : 13-14 septembre 2018

« Anthropologie de la monnaie »
Jean-Marc Doyen : 27/9 ; 18/10 ; 8/11 ; 6/12 de 16 h à 18 h

« Expression et réception du pouvoir impérial »
Jean-Marc Doyen et Christine Hoët van Cauwenberghe, 11/10/2018 : Estelle Berlaire Gues et Cyrielle Landréa : « Figures d'impératrices »
Hadrien Rambach, 13/12/2018 : « Vraies ou fausses ? Les monnaies d'or d'Émilien (253 apr. J.-C.) ».

Lieu : Université de Lille, bâtiment E, 1er étage, salle de séminaire E1. 51. Domaine universitaire du Pont de Bois, Villeneuve-d'Ascq

Contact : halmauniv-lille3.fr

Université de Nantes

« Introduction à la numismatique. D'une numismatique ancienne manière à une numismatique archéologique »
(Pierre-Marie Guihard – Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie)

Horaire : vendredi 10 décembre 2018 de 10 h à 19 h

Contact : pierre-marie.guihard@unicaen.fr

Université Paris-Sorbonne (Paris 4)

« Numismatique grecque »

Cours d'initiation à la numismatique grecque
Horaire : lundi de 14 h à 15 h, à partir du 24 septembre 2018 (hebdomadaire)

Séminaire de recherche : monnaie, politique et économie dans le monde grec antique
Horaire : lundi de 15 h à 17 h, à partir du 24 septembre 2018 (hebdomadaire)
Lieu : Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, salle D 224

Contact : Marie-Christine.Marcellesi@paris-sorbonne.fr

Université d'Orléans
« Initiation à la numismatique antique »
(Arnaud Suspène)

Licence Histoire 2e année (2e semestre)

Contact : arnaud.suspene@univ-orleans.fr

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2018

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	34 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet

9 770037 934005